

PLAN DE FORMATION

2021



GHU PARIS

PSYCHIATRIE &
NEUROSCIENCES

Le plan de formation évolue pour correspondre au mieux aux nouveaux enjeux sociétaux et institutionnels

De nombreuses formations de l'année 2020 ont dû être reportées, annulées ou digitalisées en raison de la pandémie COVID-19. Dans le contexte actuel, les formateurs doivent s'adapter afin de continuer à accompagner au mieux les professionnels. Les formations proposées sont innovantes sur la forme, en utilisant plus fréquemment les outils numériques, mais également sur le fond car de nouveaux sujets émergent.

Le plan de formation 2021 du GHU Paris psychiatrie & neurosciences est le fruit d'un travail collaboratif, mené avec les pôles de l'établissement et avec le soutien des acteurs de la formation continue. Les formations proposées ont pour objectif de répondre au mieux aux besoins des professionnels de l'établissement et aux activités des services. Ce plan intègre 23 nouvelles formations correspondant aux enjeux institutionnels et sociétaux.

En premier lieu, l'amélioration de la prise en charge des patients s'inscrit comme la priorité de nos objectifs institutionnels et se traduit par, chaque année, de nouvelles formations adaptées à chaque public accueilli (par exemple « *La place du jeu dans le soin et la prise en charge de l'enfant* » et « *Souffrances psychiques des personnes âgées* ») ou à des problématiques spécifiques (travail de nuit, soins sans consentement, ergo-motricité en situation de travail par exemple).

Les transformations numériques de l'hôpital sont également intégrées au sein du plan de formation. De cette façon, deux nouvelles formations sont proposées pour le télétravail (« *Savoir télétravailler module 1* » et « *Savoir manager une équipe en télétravail module 2* »). Par ailleurs, il est indispensable de former nos professionnels aux nouvelles technologies, en plein essor à l'hôpital (« *La relation patient-soignant à l'ère du digital, la santé connectée* »).

Enfin, notre établissement s'engage à promouvoir la mobilité interne des professionnels en leur permettant de notamment de renforcer leurs compétences à l'écrit, en lien avec la démarche de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC). Ainsi, les professionnels peuvent se former à la rédaction, indispensable aussi bien pour les métiers administratifs que soignants (« *Orthodidacte, améliorer ses écrits professionnels* » ; « *Application Voltaire, les bonnes pratiques de l'e-mail* »).

Ce plan de formation est disponible sur le site internet du GHU et consultable par tous. Un formulaire d'inscription est disponible auprès de votre cadre. Les inscriptions devront être envoyées au service de la formation continue.

L'équipe de la formation continue est à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez au sujet de vos souhaits de formation.

Noémie SCHOEDEL

Directrice des Ressources Humaines

Habib BEKHTI

Directeur des Ressources Humaines adjoint

Sommaire général

Le plan de formation évolue pour correspondre au mieux aux nouveaux enjeux sociétaux et institutionnels	1
Sommaire général	2
Index des formations	8
La Formation Professionnelle tout au long de la vie... et le Développement Professionnel Continu	12
Une démarche qualité de la formation continue.....	12
La Formation Professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) et le Développement Professionnel Continu (DPC)	12
Le DPC et le plan de formation 2021	13
La Formation continue – mode d’emploi.....	14
Où trouver les informations ?.....	14
Différentes démarches à envisager selon la nature de votre projet :	14
Qui informer de mon souhait d’entreprendre une formation ?.....	14
L’entretien annuel de formation	14
Vous souhaitez entreprendre des études promotionnelles (EP).....	15
Ma formation EP est validée par l’établissement – qu’est ce qui change pour moi ?	15
Le Compte Personnel de Formation (CPF).....	16
Les autres dispositifs de formation possibles :	17
Les équipes du GHU Paris vous accompagnent dans votre projet :	18
Organisation du Service Formation Continue GHU. Répartition par gestionnaire au 1^{er} décembre 2020	19
Pratiques soignantes.....	20
Parcours recommandés pour les infirmiers et aides-soignants nouvellement recrutés en psychiatrie	20
Parcours recommandés pour la pédopsychiatrie.....	21
Parcours recommandé - Infirmiers en psychiatrie Mise en œuvre de savoirs fondamentaux - Module 1	22
Parcours recommandé - Infirmiers en psychiatrie. Mise en œuvre de savoirs fondamentaux - Le temps soignant en psychiatrie - Module 2	23
Les savoirs fondamentaux en psychiatrie - la coordination pluriprofessionnelle au service du patient - Module 3.....	24
Aides-soignants en psychiatrie	25

Sommaire général

Sensibilisation à la prise en charge des urgences psychiatriques	26
Prise en charge somatique en psychiatrie : les indicateurs somatiques et la iatrogénie	27
Techniques de l'entretien infirmier et/ou aide-soignant	28
Techniques de l'entretien motivationnel.....	29
Comment tutorer les élèves aides-soignants et encadrer les étudiants infirmiers. Rôles de l'Aide-Soignant	30
Devenir tuteur des étudiants en soins infirmiers.....	31
Bienveillance et prise en soin de la personne âgée dans les gestes de la vie quotidienne	32
Visite à domicile	33
Troubles de la déglutition Sessions « Flash ».....	34
Ateliers analyses de pratiques - psychomotriciens.....	35
Souffrance psychique des personnes âgées : mieux la connaître pour mieux la soulager	36
Prise en charge des patients alcooliques.....	37
Prise en charge de la Toxicomanie	38
Médiations à visée thérapeutique en pédopsychiatrie	39
Approche familiale systémique.....	40
L'interculturalité dans un établissement de santé. Comment appréhender l'interculturalité.....	41
Le toucher relationnel. Comment appréhender une nouvelle technique de communication	42
Sémiologie psychiatrique et clinique	43
L'anglais pour communiquer à l'hôpital - Formation à distance. Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.....	44
Comprendre les fondamentaux. Comment prendre en charge les différents troubles en psychiatrie	46
Transmissions ciblées, raisonnement clinique. Démarche Qualité et animation, comment mettre en œuvre une dynamique ?	47
Mieux connaître les diversités culturelles pour optimiser la prise en charge des patients	48
Adultes autistes : accueillir, accompagner et soigner	49
Formation nationale sur l'intervention de crise/crise suicidaire	50
Éducation thérapeutique du patient.....	51
Sensibilisation au Defusing.....	54
Formation de sensibilisation spécifique en ergomotricité	55
Formation éthique soignante, droit des patients, et bienveillance.	
Orientation n°17 : Promotion de la bienveillance dans la pratique de soins.....	57
La place du jeu dans le soin et la prise en charge de l'enfant.....	59
La relation patient-soignant à l'ère du digital : la santé connectée - e-learning.....	60
Méthode Snoezelen	61
Prise en charge de la personne âgée non communicante.....	62
Serious game : Troubles du comportement de la personne âgée.....	63
Prise en charge de patients en précarité. Rupture des parcours de soins	64
Prise en charge des patients en chambre à niveau de sécurité renforcée	66
Serious game : soins sans consentement	67
Travailler la nuit.....	68

Sommaire général

Travail social	69
Analyse de la pratique professionnelle (service social au patient)	69
Veille juridique. Actualités Médico-Sociales.....	70
Situations complexes en travail social.....	71
Culture et soins	72
Guerres, génocides, terrorisme leurs effets sur la santé mentale	72
Agressivité Violence	73
Omega - Prévention des conduites agressives - cycle soignant	73
Comment agir face aux comportements violents ? Module 1. Gestion de la communication positive.....	74
Comment agir face aux comportements violents ? Module 2. Les techniques élémentaires de préservations de la violence.....	75
Gestes techniques et soins d'urgence	76
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. Généralités sur l'AFGSU	76
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. AFGSU - niveau 1 - initial	77
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. AFGSU - niveau 2 - initial	78
Réactualisation des connaissances pour la formation AFGSU 1 et 2.....	79
RNBC- Formation AFGSU3-Formation de formateurs	80
Gestes d'urgence en piscine	81
Atelier « Gestes d'urgence » in situ.....	82
Éthique, déontologie, droit	83
Responsabilité juridique des soignants et droits des patients en psychiatrie	83
Laïcité, droits et obligations de la Fonction Publique Hospitalière. Laïcité à l'hôpital, comment faire ?	84
Qualité et gestion des risques	85
Aide-soignant et les médicaments, quelles responsabilités ?	85
Méthode Patients Traceurs	86
Évaluation des pratiques professionnelles. Retours d'expérience (REX) Méthode ORION.....	87
Méthode REMED©	88
Sécurisation du circuit du médicament. Orientation n°7 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins.....	89
Conciliation médicamenteuse	90

Sommaire général

Prévenir les erreurs médicamenteuses évitables.....	91
Identitovigilance.....	92
Serious game : Mission zéro risque.....	93
Comment informer le patient suite à un dommage associé aux soins ?	94
Évaluation de la prise en charge de la douleur	95
Hygiène environnementale hygiène alimentaire. Formation obligatoire	96
Les fondamentaux de l'hygiène à l'hôpital. Rappels - bonnes pratiques	97
Acte transfusionnel et ses contrôles	98
Ergonomie - Gestes et Postures en situation professionnelle.....	99
Ergo motricité - Formation personnalisée - diagnostic en situation de travail.	
Perfectionnement des savoirs faire - bonnes pratiques dans les services	100
Management.....	101
Animer le travail en équipe.....	101
La qualité de vie au travail. Ou comment devenir un acteur opérationnel de la qualité de vie au travail	102
Quelle place pour chacun ? Améliorer ensemble le travail quotidien.....	103
Comment mener un entretien d'évaluation efficace ?	104
Comment optimiser l'organisation de mon service ?.....	105
Management, pour approfondir le sujet.....	106
Savoir télétravailler - Module 2 version manager. Bien manager ses collaborateurs	108
Sensibilisation au handicap.....	109
Serious game : Série H.....	110
Recherche.....	111
Santé et recherche documentaire	111
Ressources documentaires au GHU	112
Gérer ses références bibliographiques avec Zotero	113
Administratifs, techniques, logistiques.....	114
Approche de la maladie mentale et gestion des situations difficiles pour les non-soignants	114
Formations ciblées à l'attention des personnels administratifs.....	115
Maintenances. Les techniciens relevant du domaine biomédical - mise à jour des connaissances	116
Radioprotection des patients.....	117
Parcours achat CDAF Formation	118
Savoir télétravailler - Module 1 version collaborateur	120

Sommaire général

Les fondamentaux de la communication. Comment communiquer clairement ?	121
Projet Voltaire Parcours iBellule Mail - Les bonnes pratiques de l'e-mail. Pour rédiger des e-mails efficaces	122
Orthodidacte : formation e-learning sur les écrits professionnels en français	123

Développement personnel.....124

Préparer sa retraite : un projet de vie.....	124
Communication non violente	125
La gestion du stress. Prévention de l'épuisement professionnel	126
Initiation aux techniques de l'hypnose. Module 1 : C'est quoi l'hypnose ?.....	127
Initiation aux techniques de l'hypnose. Module 2 : Comment gérer son stress par l'autohypnose ?	128

Remise à niveau, prépa concours, examens.....129

Culture Générale. Réactualisation des connaissances niveau 1.....	129
Culture Générale. Réactualisation des connaissances niveau 2.....	130
Culture Générale. Réactualisation des connaissances niveau 3.....	131
Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers.....	133
Préparation au concours Assistante médico-administrative	134
Préparation au concours d'entrée en institut de formation aide-soignant (IFAS)	135
Accompagner à la réussite - Entrée en IFSI Candidat relevant de la formation professionnelle continue - FPC.....	136
Préparation au concours d'entrée en Institut de formation des Cadres de Santé.....	137
Préparation au concours Directeur de soins (DS) - Préparations à distance et/ou semi-présentielles	138
Compétences clés pour travailler	139

Formations réglementaires.....140

VAP 1.....	140
VAP perfectionnement	141
Préparation au CACES (initial et recyclage)	142
CACES 3 Nacelles catégorie 1A-1B-3A-3B	143
SSIAP 1 (initial et recyclage)	144
SSIAP 2 (initial et recyclage).....	145
SSIAP 3 (initial et recyclage).....	146
Habilitation électrique initiale et recyclage	147

Sommaire général

Bureautique	148
Formations bureautiques	148
Annexes	151
Budget 2021	151
Planning 2021 des Commissions Consultatives de Formation Continue	153
Demande individuelle de formation personnel non médical	154
Demande individuelle de formation AFGSU	155
Glossaire	156
Livret CPF	159

Index des formations

Accompagner à la réussite – Entrée en IFSI Candidat relevant de la formation professionnelle continue - FPC	136
Acte transfusionnel et ses contrôles	98
Adultes autistes : accueillir, accompagner et soigner	49
Aide-soignant et les médicaments, quelles responsabilités ?	85
Aides-soignants en psychiatrie	25
Analyse de la pratique professionnelle (service social au patient)	69
Animer le travail en équipe	101
Approche de la maladie mentale et gestion des situations difficiles pour les non-soignants	114
Approche familiale systémique	40
Atelier « Gestes d'urgence » in situ	82
Ateliers analyses de pratiques - psychomotriciens	35
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. AFGSU - niveau 1 - initial	77
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. AFGSU - niveau 2 - initial	78
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. Généralités sur l'AFGSU	76
Bienveillance et prise en soin de la personne âgée dans les gestes de la vie quotidienne	32
CACES 3 Nacelles catégorie 1A-1B-3A-3B	143
Comment agir face aux comportements violents ? Module 1. Gestion de la communication positive	74
Comment agir face aux comportements violents ? Module 2. Les techniques élémentaires de préservations de la violence	75
Comment informer le patient suite à un dommage associé aux soins ?	94
Comment mener un entretien d'évaluation efficace ?	104
Comment optimiser l'organisation de mon service ?	105
Comment tutorer les élèves aides-soignants et encadrer les étudiants infirmiers. Rôles de l'Aide-Soignant	30
Communication non violente	125
Compétences clés pour travailler	139
Comprendre les fondamentaux. Comment prendre en charge les différents troubles en psychiatrie	46
Conciliation médicamenteuse	90
Culture Générale. Réactualisation des connaissances niveau 1	129
Culture Générale. Réactualisation des connaissances niveau 2	130
Culture Générale. Réactualisation des connaissances niveau 3	131
Devenir tuteur des étudiants en soins infirmiers	31
Éducation thérapeutique du patient	51
Perfectionnement des savoirs faire – bonnes pratiques dans les services	100
Ergo motricité – Formation personnalisée – diagnostic en situation de travail.	
Quelle place pour chacun ? Améliorer ensemble le travail quotidien	103
Ergonomie - Gestes et Postures en situation professionnelle	99
Évaluation de la prise en charge de la douleur	95

Index des formations

Évaluation des pratiques professionnelles. Retours d'expérience (REX) Méthode ORION.....	87
Formation de sensibilisation spécifique en ergomotricité	55
Formation éthique soignante, droit des patients, et bientraitance.	
Orientation n°17 : Promotion de la bientraitance dans la pratique de soins.....	57
Formation nationale sur l'intervention de crise/crise suicidaire	50
Formations bureautiques	148
Formations ciblées à l'attention des personnels administratifs.....	115
Gérer ses références bibliographiques avec Zotero	113
Gestes d'urgence en piscine	81
Guerres, génocides, terrorisme leurs effets sur la santé mentale	72
Habilitation électrique initiale et recyclage	147
Hygiène environnementale hygiène alimentaire. Formation obligatoire	96
Identitovigilance.....	92
Initiation aux techniques de l'hypnose. Module 1 : C'est quoi l'hypnose ?	127
Initiation aux techniques de l'hypnose. Module 2 : Comment gérer son stress par l'autohypnose ?	128
L'anglais pour communiquer à l'hôpital - Formation à distance. Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.....	44
L'interculturalité dans un établissement de santé. Comment appréhender l'interculturalité.....	41
La gestion du stress. Prévention de l'épuisement professionnel	126
La place du jeu dans le soin et la prise en charge de l'enfant.....	59
La qualité de vie au travail. Ou comment devenir un acteur opérationnel de la qualité de vie au travail	102
La relation patient-soignant à l'ère du digital : la santé connectée - e-learning.....	60
Laïcité, droits et obligations de la Fonction Publique Hospitalière. Laïcité à l'hôpital, comment faire ?	84
Le toucher relationnel. Comment appréhender une nouvelle technique de communication	42
Les fondamentaux de l'hygiène à l'hôpital. Rappels - bonnes pratiques	97
Les fondamentaux de la communication. Comment communiquer clairement ?	121
Les savoirs fondamentaux en psychiatrie - la coordination pluriprofessionnelle au service du patient - Module 3.....	24
Maintenances. Les techniciens relevant du domaine biomédical - mise à jour des connaissances	116
Management, pour approfondir le sujet.....	106
Méditations à visée thérapeutique en pédopsychiatrie	39
Méthode Patients Traceurs	86
Méthode REMED©	88
Méthode Snoezelen	61
Mieux connaître les diversités culturelles pour optimiser la prise en charge des patients	48
Omega - Prévention des conduites agressives - cycle soignant	73
Orthodidacte : formation e-learning sur les écrits professionnels en français	123
Parcours achat CDAF Formation	118

Index des formations

Parcours recommandé - Infirmiers en psychiatrie Mise en œuvre de savoirs fondamentaux - Module 1	22
Parcours recommandé - Infirmiers en psychiatrie. Mise en œuvre de savoirs fondamentaux - Le temps soignant en psychiatrie - Module 2	23
Parcours recommandés pour la pédopsychiatrie.....	21
Parcours recommandés pour les infirmiers et aides-soignants nouvellement recrutés en psychiatrie	20
Préparation au CACES (initial et recyclage)	142
Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers.....	133
Préparation au concours Assistante médico-administrative	134
Préparation au concours d'entrée en institut de formation aide-soignant (IFAS)	135
Préparation au concours d'entrée en Institut de formation des Cadres de Santé.....	137
Préparation au concours Directeur de soins (DS) - Préparations à distance et/ou semi-présentielles	138
Préparer sa retraite : un projet de vie.....	124
Prévenir les erreurs médicamenteuses évitables.....	91
Prise en charge de la personne âgée non communicante.....	62
Prise en charge de la Toxicomanie	38
Prise en charge de patients en précarité. Rupture des parcours de soins.....	64
Prise en charge des patients alcooliques.....	37
Prise en charge des patients en chambre à niveau de sécurité renforcée.....	66
Prise en charge somatique en psychiatrie : les indicateurs somatiques et la iatrogénie	27
Projet Voltaire Parcours iBellule Mail - Les bonnes pratiques de l'e-mail. Pour rédiger des e-mails efficaces	122
Radioprotection des patients.....	117
Réactualisation des connaissances pour la formation AFGSU 1 et 2.....	79
Responsabilité juridique des soignants et droits des patients en psychiatrie.....	83
Ressources documentaires au GHU.....	112
RNBC- Formation AFGSU3-Formation de formateurs	80
Santé et recherche documentaire	111
Savoir télétravailler - Module 1 version collaborateur	120
Savoir télétravailler - Module 2 version manager. Bien manager ses collaborateurs	108
Sécurisation du circuit du médicament. Orientation n°7 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins.....	89
Sémiologie psychiatrique et clinique	43
Sensibilisation à la prise en charge des urgences psychiatriques	26
Sensibilisation au Defusing	54
Sensibilisation au handicap.....	109
Serious game : Mission zéro risque.....	93
Serious game : Série H.....	110
Serious game : soins sans consentement	67

Index des formations

Serious game : Troubles du comportement de la personne âgée	63
Situations complexes en travail social.....	71
Souffrance psychique des personnes âgées : mieux la connaître pour mieux la soulager	36
SSIAP 1 (initial et recyclage)	144
SSIAP 2 (initial et recyclage).....	145
SSIAP 3 (initial et recyclage).....	146
Techniques de l'entretien infirmier et/ou aide-soignant	28
Techniques de l'entretien motivationnel.....	29
Transmissions ciblées, raisonnement clinique. Démarche Qualité et animation, comment mettre en œuvre une dynamique ?	47
Travailler la nuit.....	68
Troubles de la déglutition Sessions « Flash »	34
VAP 1.....	140
VAP perfectionnement	141
Veille juridique. Actualités Médico-Sociales.....	70
Visite à domicile	33

La Formation Professionnelle tout au long de la vie... et le Développement Professionnel Continu

Initié par la loi HPST (Hôpital Patients Santé Territoire) en 2009 et adapté par la loi de modernisation du système de santé en 2016, le Développement Professionnel Continu (D.P.C) est un dispositif de formation. Il est une obligation qui s'inscrit dans une démarche permanente pour l'ensemble des professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

Chaque professionnel de santé doit suivre un parcours de DPC pour remplir son obligation triennale. Le DPC est réglementé par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (A.N.D.P.C) et vise à optimiser l'évaluation des pratiques professionnelles.

Le dispositif DPC permet au professionnel de santé d'être acteur de sa formation en s'inscrivant dans une formation éligible relevant des orientations nationales, et devant répondre au moins à deux actions (au sein d'un même programme de formation ou non), appelées « briques » parmi :

- Une action cognitive (approfondissement des connaissances)
- Une action d'analyse des pratiques professionnelles (réflexion sur la démarche et les caractéristiques de la pratique effective)
- Une action de gestion des risques (identification, évaluation et priorisation des risques relatifs aux activités d'un métier ou d'une organisation).

Le parcours de DPC est défini pour chaque profession et spécialité par le Conseil National Professionnel (CNP) ou l'instance représentative compétente. Le parcours décrit l'enchaînement des actions de formation continue, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration des pratiques et de gestion des risques estimé nécessaire par la profession pour le maintien, l'actualisation des connaissances et des compétences, et l'amélioration des pratiques.

Les orientations nationales du DPC s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de santé en vue de renforcer la prévention et la promotion de la santé, de faciliter au quotidien les parcours de santé et d'innover pour garantir la pérennité de notre système de santé.

Une formation DPC suivie par un professionnel de santé fait l'objet d'une délivrance d'attestation de participation au programme DPC (par l'organisme de formation ou par le service Formation Continue en cas de formation DPC organisée par elle) permettant de justifier sa participation en cas de contrôle par l'autorité en charge (Ordre, ou représentants de la profession).

UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Dans le cadre d'une démarche qualité, l'ANFH a volontairement adhéré à DATADOCK permettant aux organismes de formation de justifier des critères qualité prévus par le décret du 30 Juin 2015.

DATADOCK est une démarche entièrement dématérialisée permettant de répondre aux six critères « qualités » déclinés en 21 indicateurs.

Tous les organismes de formation doivent obligatoirement être DATADOCKÉS.

Pour pouvoir faire l'objet d'une prise en charge financière, toutes les actions validées dans le cadre des plans de formation 2021 devront être réalisées par des organismes enregistrés favorablement dans DATADOCK.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE (FPTLV) ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

Le DPC, dispositif de formation est une obligation triennale pour les professionnels de santé. Le DPC a pour objectif d'optimiser : l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients, et la maîtrise médicalisée des dépenses.

L'action de formation doit répondre à une orientation nationale pluriannuelle (2020-2022) pour être éligible au DPC. Les orientations nationales ressortent de la politique nationale de santé et du Conseil national professionnel (CNP) pour chaque profession et spécialité. C'est l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) qui réglemente ainsi le dispositif DPC.

Le parcours de formation comprend 3 types d'actions de formation : l'évaluation des pratiques professionnelles, la gestion des risques, et la formation continue. Les méthodes de formation doivent être conformes à celles établies par la HAS.

L'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) consiste en l'analyse, l'évaluation et l'amélioration par les professionnels de santé de leurs pratiques en référence à des recommandations professionnelles actualisées.

La gestion des risques (GDR) est une démarche d'amélioration de la sécurité des patients ayant pour but de diminuer le risque d'événements indésirables associés aux soins et la gravité de leurs conséquences.

La formation continue (FC) a pour objectif l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances et/ou compétences. Il s'agit d'une transmission de savoir, de savoir-faire.

Le professionnel de santé peut s'inscrire à une action de formation DPC proposée par le plan de formation du GHU Paris psychiatrie & neurosciences, et/ou auprès d'un organisme habilité au DPC.

Une formation DPC suivie par un professionnel de santé fait l'objet d'une délivrance d'attestation de participation au programme DPC. Un document de traçabilité électronique permettra au professionnel de santé d'enregistrer son attestation.

LE DPC ET LE PLAN DE FORMATION 2021



Un pictogramme représentant trois briques (illustrant les briques à valider pour valider votre parcours DPC pendant les deux prochaines années) vous permet d'identifier la brique validée par la formation choisie et les deux autres briques restant à valider pour les deux années à suivre.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet du DPC, vous pouvez solliciter le secrétariat de Monsieur ANDRIEU à Sainte Anne Formation (institut de formation du GHU).

Ce dispositif a pour vocation d'améliorer la qualité et la sécurité des soins pratiqués par les professionnels de santé.

■ Le DPC, un dispositif pour optimiser l'évaluation des pratiques professionnelles

Le DPC associe l'analyse des pratiques professionnelles à l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances et des compétences. Il vise à améliorer les pratiques professionnelles, par le moyen d'actions d'évaluation des pratiques et de formation.

Cette obligation nouvelle s'inscrit dans des programmes annuels ou pluriannuels qui doivent se conformer à une orientation nationale ou régionale, et répondre à certains critères méthodologiques déterminés par les décrets.

La Formation continue – mode d’emploi

Vous souhaitez vous former ou changer de métier, la formation continue vous accompagne dans votre projet. Vous trouverez dans ce guide les différentes étapes qui vont jaloner votre parcours.

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Le plan de formation est présenté en instance, puis édité, votre cadre en détient un exemplaire.



Ce plan est également accessible sur le site du GHU en cliquant sur le lien suivant :

Le plan 2020 :

<https://www.ghu-paris.fr/fr/formation-continue>

Toutes vos demandes de formations doivent être visées par votre supérieur hiérarchique, elles doivent parvenir au service de la Formation Continue **au moins deux mois** avant la date de votre départ car les délais administratifs de contrôle de conformité doivent être respectés.

DIFFÉRENTES DÉMARCHES À ENVISAGER SELON LA NATURE DE VOTRE PROJET :

1. Votre souhait de formation correspond à une proposition du plan institutionnel, vous devez remplir une demande d’inscription signée par vous et votre supérieur hiérarchique, celui-ci scannera le document à la gestionnaire du service Formation Continue (FC)
2. Votre souhait de formation correspondant aux priorités de votre pôle (axes prioritaires du pôle ou DU/DIU/Masters/Frais de congrès ou colloques) vous devez vous rapprocher de votre cadre et après accord, idem procéder aux mêmes consignes que précédemment (envoi de la fiche d’inscription polaire signée de part et d’autre avec tous les éléments renseignés au moins deux mois avant votre départ)

3. Votre souhait de formation correspond à une Étude Promotionnelle (se référer aux informations développées ci-dessous auprès de la direction concernée soit Direction des Soins, soit direction socioéducative)
4. Votre souhait de formation correspond à un dispositif individuel (bilan de compétence (BC), demande de Validation des acquis (VAE), Compte Personnel de Formation (CPF), Congés de formation Professionnelle (CFP), souhait de reconversion (période de professionnalisation), vous devez solliciter Mme BAYETTE, Conseillère en Évolution Professionnelle (CER) par courriel pour obtenir un rendez-vous (h.bayette@ghu-paris.fr).

QUI INFORMER DE MON SOUHAIT D’ENTREPRENDRE UNE FORMATION ?

- Mon Cadre / Évaluateur

L’ENTRETIEN ANNUEL DE FORMATION

L’entretien annuel de formation a pour objectif la mise en œuvre d’un projet professionnel. C’est le moment d’identifier vos souhaits de formation/qualification.

L’entretien est conduit par le supérieur hiérarchique direct et se réalise au cours de l’entretien d’évaluation annuel.

Au terme de celui-ci, le supérieur hiérarchique recense les formations acceptées et motive les formations refusées.

Les formations validées par le supérieur hiérarchique sont ensuite acheminées vers la formation continue (par voie informatique uniquement) afin d’être prises en compte dans l’élaboration du plan de formation ou étudiées dans les différents dispositifs.

La totalité des formations (acceptées et refusées) sont recensées dans l’historique de l’agent

VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES (EP)

Les études promotionnelles permettent aux agents d'obtenir un diplôme ou certificat du secteur sanitaire ou social. C'est un outil de promotion interne ouvert à tous les agents. La liste des diplômes et certificats éligibles est fixée par l'arrêté du 23/11/2009

Cette liste concerne les métiers soignants ainsi que les métiers relevant de la filière socio-éducative.

Toute demande de prise en charge d'Études Promotionnelles doit suivre la procédure en cours.

À noter : les indemnités de stages ne sont pas cumulables avec le versement du salaire. En conséquence, elles ne seront pas versées aux stagiaires.

Pendant la formation EP les agents sont maintenus en activité.

Ils conservent leur traitement de base, l'indemnité de résidence, le SFT. Cependant, ils ne perçoivent plus l'intégralité de leurs primes. À la demande des agents, la DRH pourra vous faire une simulation de salaire.

MA FORMATION EP EST VALIDÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT – QU'EST CE QUI CHANGE POUR MOI ?

■ Situation administrative :

Placés en études promotionnelles, les agents ne sont plus affectés dans leur service d'origine lors du temps de formation.

Une nouvelle affectation leur sera attribuée au retour de leur formation et au regard des postes vacants sur l'établissement.

Compte tenu de la fermeture des écoles pendant l'été, les agents en formation seront réaffectés sur leur ancien grade sur une période d'un mois.

Ils devront communiquer leur planning en amont à la Direction des Soins afin de faciliter leur intégration dans les services pendant cette période.

Pour les personnels relevant de la filière socio-éducative, les agents doivent se rapprocher de la DRH.

■ Engagement de servir :

Les agents qui, à l'issue des études promotionnelles rémunérées, obtiennent le diplôme ou certificat, sont tenus à un engagement de servir d'une durée égale au triple de celle de la formation dans la limite de 5 ans. Ils doivent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF).

■ Le Conseiller en évolution professionnelle (CEP) :

Qu'est-ce que le conseiller en évolution professionnelle ?

Le Conseiller en évolution professionnelle, membre de la formation continue, accompagne et conseille chaque agent pour faire évoluer et sécuriser son parcours professionnel.

Avec lui vous bénéficierez

- D'un entretien individuel pour analyse de votre situation professionnelle
- D'un conseil visant à définir votre projet professionnel
- D'un accompagnement dans la mise en œuvre de votre projet

Modalités d'accès au CEP :

Le recours au CEP se fait à l'initiative de l'agent.

Ce dernier pourra être accompagné par le CEP de l'établissement (Mme BAYETTE) ou par celui de l'ANFH Île-de-France

(<https://www.anfh.fr/publications/depliant-cepagent>)

À noter : Si vous présentez un concours ou une prépa concours sans y avoir associé l'établissement (validation via votre supérieur hiérarchique et/ou la Direction des soins pour les personnels soignants) vous vous exposez au risque d'un refus de financement de vos études.



LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le compte personnel de formation (CPF) se substitue à l'ancien Droit Individuel à la Formation (DIF), depuis le 1^{er} janvier 2017.



<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

C'est un compteur de droit à la formation, un compte formation, calculé en heures.

Il concerne tous les agents de la fonction publique.

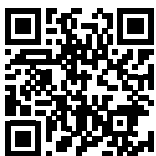
Les heures CPF sont transférables en cas de changement d'établissement ou de contrat dans le secteur privé.

■ Les formations éligibles :

L'action de formation doit s'inscrire dans un projet d'évolution professionnelle motivé.

Elle doit être diplômante ou qualifiante et inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Elle peut être prise en charge dans le cadre du plan de formation (saisine de la CCFC*).



Consulter ses droits :

Depuis 2017, les agents peuvent consulter leurs droits sur le site suivant :

moncompteactivite.gouv.fr

Comment saisir la Commission Consultative de la Formation Continue (CCFC) :

Pour demander une formation à la CCFC il faut :

- Une lettre de motivation,
- L'accord de votre supérieur hiérarchique pour l'autorisation d'absence,

- Au moins deux devis sur la région parisienne, le détail si besoin des frais de déplacements,
- Le programme de formation et le calendrier
- Les éléments administratifs indispensables (no DIRECTT, DATADOCK).

Votre demande doit être adressée au Service de la formation continue dans la mesure où le projet a fait l'objet d'un travail en amont avec un Conseiller en évolution professionnelle.

Chaque demande sera instruite lors des réunions de la CCFC (une réunion par trimestre selon le calendrier de la CCFC du plan 2020). Le plan 2020 est disponible sur le site du GHU Paris.

Le conseil est assuré par :

- Pour le GHU Paris par Hélène BAYETTE (h.bayette@ghu-paris.fr)
- Pour l'ANFH, sur rendez-vous au : 01 53 82 87 88

Les publics prioritaires sont :

Les actions de formation sont ouvertes à tout le public, néanmoins ; Un public prioritaire a été identifié ;

Les agents de catégorie C en situation d'activité dans le GHU et de toutes les filières.

Les agents en situation d'inaptitude ou pour prévenir les risques d'inaptitude.

Les conditions prioritaires sont :

L'étude des dossiers sera réalisée à partir du moment où la demande ne rentre dans aucun autre dispositif (Validation des Acquis de l'Expérience, VAE), Bilan de compétences (BC), Congés de Formation Professionnelle (CFP) ou après avoir été refusé dans ces dispositifs au moins deux fois.

L'action de formation doit répondre aux objectifs suivants :

Le projet de formation doit être en lien avec les projets du GHU Paris

LES AUTRES DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES :

■ Faire un bilan de compétences :

Le bilan de compétences aide les agents à analyser leurs compétences professionnelles et personnelles afin de définir un projet professionnel et/ou de formation. Le bilan se déroule à l'initiative de l'agent et les résultats restent confidentiels.

Un agent peut bénéficier d'un bilan de compétences au bout de 2 ans de services effectifs consécutifs ou non dans la FPH (5 ans nécessaires entre 2 bilans de compétences)

Il convient de prévoir au moins 3 mois pour effectuer les démarches. Le dossier est à retirer auprès de la délégation ANFH Île de France. Le choix de l'organisme est à l'initiative de l'agent.

Un bilan de compétences dure 24h maximum réparti en plusieurs séances.



L'accord du supérieur hiérarchique est nécessaire pour l'autorisation d'absence (si l'agent choisit de le faire sur son temps de travail)

<https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-bilan-de-competences>

■ Réaliser une validation des acquis et de l'expérience (VAE)

La VAE permet à un agent de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel à condition qu'ils figurent dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Tout agent peut entamer un parcours VAE à condition de justifier d'une expérience professionnelle (public, salarié, profession libérale, bénévole ...) de 1 an en continu ou discontinu en rapport en lien avec le contenu de la certification visée.

Un accompagnement méthodologique peut être financé par l'ANFH et faire l'objet d'une autorisation d'absence.

S'engager dans un parcours de VAE doit intégrer une implication et un travail personnel important réalisé souvent sur plusieurs années.

<https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae>



■ Obtenir un Congé de Formation Professionnelle (CFP)

Le CFP est une démarche individuelle de l'agent fondée sur une autorisation d'absence lui permettant de suivre une action de formation professionnelle de son choix (reconversion, réalisation d'un projet personnel).

L'agent doit justifier de 3 années de services effectifs dans la FPH. Il choisit son action de formation et l'organisme, retire le dossier à l'ANFH Île de France.

Toute demande de financement doit être validée préalablement par le supérieur hiérarchique.

La demande de CFP sera étudiée par l'ANFH qui la validera ou non. Il faut prévoir 6 mois pour la totalité de la démarche. Les actions de formation doivent durer au minimum 10 jours qui peuvent être fractionnés en semaines, journées ou demi-journées.

La durée maximale du CFP est de 720 jours pour l'ensemble de la carrière, dont un an rémunéré, voire deux ans dans certaines conditions. Il peut être utilisé en une seule fois ou de manière discontinue.

Pendant son congé de formation, l'agent reste en position d'activité, salarié du GHU Paris, il conserve ainsi ses droits à avancement, aux congés et à la retraite.

À l'issue de la formation, il réintègre de droit l'établissement d'origine sur un emploi de niveau équivalent à celui occupé avant la mise en congé.

Le montant de l'indemnité mensuelle est de 85% du traitement indiciaire brut (plafonné à l'indice brut 650) hors primes et indemnités.

Pour les agents de catégorie C, ce taux est de 100% la 1^{ère} et la deuxième année.

La durée de l'indemnité est de 12 mois en continu ou en discontinu.

Le CFP ne génère pas de droit au titre de repos des RTT.

Vous pouvez demander une simulation de salaire à la DRH avant de finaliser votre projet et surtout avant votre départ en formation.

Toutes les demandes de dispositifs individuels sur temps de travail nécessitent l'avis favorable du supérieur hiérarchique.



Toutes les demandes relatives à un dispositif individuel (BC, VAE, CFP, CPF, EP) nécessitent l'avis du supérieur hiérarchique qui conditionne l'autorisation d'absence.

<https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-conge-de-formation-professionnelle-cfp>

■ Quelques dates clés à retenir :

De juillet à Septembre : Déroulement des entretiens annuels d'évaluation et de formation. C'est le moment privilégié pour identifier vos projets de formations et d'en discuter avec votre évaluateur.

Octobre, novembre : Recensement des besoins pour les études promotionnelles, moment propice pour répondre à la sollicitation de la Direction des Soins pour le recensement des besoins pour les études promotionnelles ou de la direction concernée

Janvier : campagne d'inscription pour le plan institutionnel

Juin : Commission des études promotionnelles prise en charge financière des parcours)

LES ÉQUIPES DU GHU PARIS VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOTRE PROJET :

Nous restons en attente des renseignements des différentes directions, et des éléments qui restent à compléter au fur et à mesure des retours d'informations.

Vos interlocuteurs :

FORMATION CONTINUE

6 avenue du Professeur André Lemierre,
75020 Paris

Contact :

Pour construire votre projet personnel :
Mme Bayette :

h.bayette@ghu-paris.fr

Pour adresser votre demande de formation
(finalisation du projet) :

Mme Grassaud : **a.grassaud@ghu-paris.fr**

DRH

Les Patios Saint Jacques, 4 Rue Ferrus,
75014 Paris

Contact :

Gestion du temps : Mme Nancy :

Marie-noelle.NANCY@ghu-paris.fr

Suivi de votre dossier :

Mmes Carvallo et Solennel

E.CARVALLO@ghu-paris.fr ou

m.solennel@ghu-paris.fr

DIRECTION DES SOINS

Site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris

Contact :

Madame Bergot : **c.bergot@ghu-paris.fr**

COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

Contact :

Monsieur LEREUILLE ou son secrétariat :

a.lereuille@ghu-paris.fr

La Conseillère en Évolution Professionnelle (CEP)

Contact :

Site Sainte-Anne-IFCS, 1 rue Cabanis,
75014 Paris

Hélène Bayette :

h.bayette@ghu-paris.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP AU GHU

Contact :

Mme SOUCHET

Site Sainte-Anne, bâtiment A, 1^{er} étage,
1 rue Cabanis 75014 Paris

Pour les **bilans de compétence réalisés dans le cas du FIPHFP**, les modalités sont différentes :

S'adresser à Eva SOUCHET, référente handicap au GHU, poste 7334,

e.souchet@ghu-paris.fr

Organisation du Service Formation Continue GHU

Répartition par gestionnaire au 1^{er} décembre 2020

Stéfania POLIMURO	Audrey KOUAME	Samia KESSAB	Manuela BELAIR	Aurore PERRET	Rony MOUTINOU	Céline KHELIFATI
Pôle 15 (PNM/PM)	Plan de formation (Institutionnel)	Plan de formation (Institutionnel)	Pôle Médicosocial site GPSPV - EHPAD - MAS (PNM/PM)	Coordination 8-9-10^{ème} - Pôle 8-9-10 ^{ème} coordination - Pôle 75G05-G06 - Pôle 75G07 - Pôle I03 (PNM/PM)	Coordination 20^{ème} - Pôle 20 ^{ème} coordination - Pôle 75G27 - Pôle 75G28 - Pôle 75G29 (PNM/PM)	Coordination 17^{ème} - Pôle 17 ^{ème} coordination - Pôle 75G19 - Pôle 75G20 21 (PNM/PM)
Pôle NSA (PNM/PM)			Pôle 5, 6 & 7 (PNM/PM)	Coordination 18^{ème} - Pôle 18 ^{ème} coordination - Pôle 75G22 - Pôle 75G23 - Pôle 75G24 (PNM/PM)	Coordination 19^{ème} - Pôle 19 ^{ème} coordination - Pôle 75G25 - Pôle 75G26 - Pôle I11 (PNM/PM)	Pôle 75I09 (PNM/PM)
Pôle 16 (PNM/PM)	Administratif-Logistique-Technique (PNM/PM)	Administratif-Logistique-Technique (PNM/PM)	Pôle 14 (PNM/PM)	Pôle Dépendance et Réhabilitation (PNM/PM)	Pôle CPOA-SMPR (PNM/PM)	Pôle USLD et Somatique (PNM/PM)
			Pôle PEPIT (PNM/PM)	Pôle Précarité (PNM/PM)	Pôle Médicosocial site CHSA - CSAPA - Paris La Santé - SAVS Epilepsie (PNM/PM)	Addictologie site MB - C.M. Marmottan - Pôle Toxicomanie (PNM/PM)
						Pôle CMME (PNM/PM)

Les Études Promotionnelles sont gérées par A. GRASSAUD.
Les dispositifs individuels sont gérés par Hélène BAYETTE
et les stages sont gérés par Béatrice ELICE.

Parcours recommandés pour les infirmiers et aides-soignants nouvellement recrutés en psychiatrie

Parcours recommandés IDE

SESSION

Porte de Montreuil.

Dates selon les modules.

PUBLIC

Parcours recommandés en direction d'un public Ide nouvellement diplômés et/ou exerçant pour une première expérience en psychiatrie. Les Aides-Soignants ayant suivi la formation Aides-Soignants en psychiatrie pourront intégrer ce public.

Les infirmiers diplômés découvrant le secteur psychiatrique sont invités durant leurs deux premières années d'exercice professionnel à suivre un cycle de formation modulaire. Cette formation s'inscrit autour de 5 modules pour les infirmiers et 4 modules pour les aides-soignants, définis par un dispositif spécifique présenté dans le cadre des formations « Parcours recommandés ».

OBJECTIFS

- Mieux appréhender la pathologie psychiatrique,
- Se doter d'outils et de techniques de soins spécifiques,
- Donner du sens à son activité professionnelle,
- Mieux utiliser sa capacité d'écoute et de posture professionnelle,
- Réussir son intégration au sein des équipes,
- Se positionner professionnellement.

CONTENU

Pour les infirmiers :

- Prévention de la violence OMEGA - page 73
- Les techniques de l'entretien infirmier et aide soignant - page 28
- Les techniques de l'entretien motivationnel - page 29
- Les savoirs fondamentaux en psychiatrie module 1 et 2 - pages 22-23
- 8 modules e-learning troubles psychiques - les fondamentaux - page 60
- Les fondamentaux de l'hygiène à l'hôpital - page 97

Pour les aides-soignants :

- Prévention de la violence OMEGA - page 73
- Les techniques de l'entretien infirmier et aide soignant - page 28
- Aides-soignants en psychiatrie pré requis pour suivre la 4^{ème} journée du module 1 des savoirs fondamentaux en psychiatrie et le module 2 - page 22-23
- Les fondamentaux de l'hygiène à l'hôpital - page 97

MÉTHODOLOGIE

Selon les modules.

Parcours recommandés pour la pédopsychiatrie

Parcours recommandés IDE

Parcours recommandés aides-soignants

Des parcours DPC sont en cours d'élaboration. Ils vous seront proposés dans le cadre de l'agenda trimestriel.

Parcours recommandés :

- Les techniques de l'entretien infirmier et aide soignant – page 28
- Prévention de la violence OMEGA – page 73
- La place du jeu dans le soin et la prise en charge de l'enfant – page 59
- Médiations à visée thérapeutique en pédopsychiatrie – page 39
- Les savoirs fondamentaux en psychiatrie module 1 et 2 et module 3 – pages 22-24

MÉTHODOLOGIE

Formations modulaires.

Parcours recommandé - Infirmiers en psychiatrie

Mise en œuvre de savoirs fondamentaux - Module 1

Parcours recommandés IDE

Parcours recommandés aides-soignants

SESSION

Porte de Montreuil.

- 1 groupe de 4 jours.
- 15-16/04/2021
- 06-07/05/2021.

PUBLIC

Infirmiers et aides-soignants travaillant dans les différentes structures y compris en pédopsychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH - FORMAVENIR.

COÛT

8 800 €

En 2016, une étude a été réalisée auprès de 14 établissements psychiatriques franciliens en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce travail a porté principalement sur les accords et la gestion du temps de travail de ces structures. Il a permis de mettre en avant des besoins prioritaires :

- Optimiser les organisations de travail dans les établissements de santé mentale, afin de préserver du temps soignant spécifique au soin psychiatrique
- Se doter d'outils pour maîtriser les moyens

Selon cette analyse, renforcer l'identité professionnelle propre et redonner du sens aux activités des soignants issus de ce secteur, permettrait d'atteindre ces objectifs.

La suppression en 1992 du Diplôme d'Infirmier Spécialisé au secteur psychiatrique a conduit les structures en santé mentale à accueillir des soignants, issus d'un cursus généraliste d'infirmiers et ne maîtrisant pas tous les éléments clés permettant d'adapter leur savoir-faire aux pathologies de leurs patients.

Dans le cadre du GHU, il convient d'harmoniser les pratiques et les prises en charge des parcours soignants et d'accompagner les agents en charge de celles-ci.

OBJECTIFS

Donner du sens à l'activité soignante en psychiatrie ;

- Investir pleinement le champ du soin en santé mentale
- Optimiser le temps soignant en psychiatrie pour garantir une meilleure prise en charge des patients

Développer ou conforter les compétences spécifiques en santé mentale ;

- Interroger la juste distance en psychiatrie
- Appréhender la posture soignante au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- Sensibilisation aux psychopathologies en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte
- Les constituants d'une situation de soins : notions de références, outils, relations intersubjectives
- L'articulation des rôles, missions et postures des aides-soignants et infirmiers dans la prise en charge soignante

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients.

MÉTHODOLOGIE

Formation interactive, apports théoriques, alternances de cas pratiques.

CONTENU

Les grands courants de la pensée en psychiatrie ;

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:parisdiderot+56007+archive_ouvert/about



Parcours recommandé - Infirmiers en psychiatrie. Mise en œuvre de savoirs fondamentaux - Le temps soignant en psychiatrie - Module 2

Parcours recommandés IDE

Parcours recommandés aides-soignants

SESSION

Porte de Montreuil.

4 jours en discontinu.

- 27-28/05/2021

- 10-11/06/2021.

PUBLIC

Infirmiers et aides-soignants travaillant dans les différentes structures y compris en pédo-psychiatrie.

Pré-requis :

avoir suivi le module 1.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

FORMAVENIR Marché ANFH.

COÛT

8 800 €

En 2016, une étude a été réalisée auprès de 14 établissements psychiatriques franciliens en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce travail a porté principalement sur les accords et la gestion du temps de travail de ces structures. Il a permis de mettre en avant des besoins prioritaires :

- Optimiser les organisations de travail dans les établissements de santé mentale, afin de préserver du temps soignant spécifique au soin psychiatrique
- Se doter d'outils pour maîtriser les moyens

Selon cette analyse, renforcer l'identité professionnelle propre et redonner du sens aux activités des soignants issus de ce secteur, permettrait d'atteindre ces objectifs.

La suppression en 1992 du Diplôme d'Infirmier Spécialisé au secteur psychiatrique a conduit les structures en santé mentale à accueillir des soignants, issus d'un cursus généraliste d'infirmiers et ne maîtrisant pas tous les éléments clés permettant d'adapter leur savoir-faire aux pathologies de leurs patients.

Dans le cadre du GHU, il convient d'harmoniser les pratiques et les prises en charge des parcours soignants et d'accompagner les agents en charge de celles-ci.

OBJECTIFS

Définir le sens du soin en psychiatrie

- Utiliser le temps informel comme outil de soin
- Comprendre et appréhender le positionnement de l'infirmier dans les activités quotidiennes

CONTENU

La définition du soin en psychiatrie et du sens du soin en santé mentale

- L'articulation entre l'activité programmée et celle non programmée : Utilisation du temps informel comme outil de soin
- Les urgences psychiatriques et interventions de crise : les impacts sur la prise en charge infirmière
- La reconnaissance du soin en psychiatrie

- Le positionnement et la posture de l'infirmier dans les activités quotidiennes
- L'éthique et la pratique soignante en santé mentale

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées comme des ruptures de soins, impasses thérapeutiques, refus de soins...

MÉTHODOLOGIE

Formation interactive, apports théoriques et alternances de cas pratiques.

Les savoirs fondamentaux en psychiatrie - la coordination pluriprofessionnelle au service du patient – Module 3

Parcours recommandés IDE

Parcours recommandés aides-soignants

SESSION

Porte de Montreuil.

- 07-08/10/2021

- 14-15/10/2021

+ 2 jours avec un juriste.

PUBLIC

Personnels soignants et de rééducation et filière socio-éducative travaillant dans des structures de psychiatrie y compris en pédo-psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

FORMAVENIR.

COÛT

Compris dans la cotisation ANFH

En 2016, une étude a été réalisée auprès de 14 établissements psychiatriques franciliens en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce travail a porté principalement sur les accords et la gestion du temps de travail de ces structures. Il a permis de mettre en avant des besoins prioritaires :

- Optimiser les organisations de travail dans les établissements de santé mentale, afin de préserver du temps soignant spécifique au soin psychiatrique
- Se doter d'outils pour maîtriser les moyens

Selon cette analyse, renforcer l'identité professionnelle propre et redonner du sens aux activités des soignants issus de ce secteur, permettrait d'atteindre ces objectifs.

La suppression en 1992 du Diplôme d'Infirmier Spécialisé au secteur psychiatrique a conduit les structures en santé mentale à accueillir des soignants, issus d'un cursus généraliste d'infirmiers et ne maîtrisant pas tous les éléments clés permettant d'adapter leur savoir-faire aux pathologies de leurs patients.

Dans le cadre du GHU, il convient d'harmoniser les pratiques et les prises en charge des parcours soignants et d'accompagner les agents en charge de celles-ci.

OBJECTIFS

Comprendre et appréhender l'articulation des métiers soignants et de rééducation avec les éducateurs spécialisés et les assistants sociaux

- Positionner le projet thérapeutique comme objet fédérateur
- Maîtriser la responsabilité juridique de l'IDE en santé mentale

- Le champ de responsabilité de l'équipe pluridisciplinaire en santé mentale
- Les enjeux et les modalités de mise en oeuvre du projet thérapeutique en santé mentale
- Le projet thérapeutique comme objet fédérateur
- L'accompagnement du patient tout au long du parcours : de l'accueil vers la sortie

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil d'une situation juridique en faisant le lien avec une situation clinique comme le consentement, partage d'information, droits des familles, prise en charge de patients mineurs...

CONTENU

L'évolution récente du droit du patient en santé mentale ;

- La responsabilité juridique de l'infirmier en santé mentale
- Les problématiques juridiques liées au fonctionnement en équipe

MÉTHODOLOGIE

Formation interactive, apports théoriques et alternances de cas pratiques.

Aides-soignants en psychiatrie

Parcours recommandés

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 29-30/09/2021
09-10/11/2021
- Groupe 2 : 17-18/11/2021
16-17/12/2021.

PUBLIC

Aides-soignants (AS) travaillant en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH - FORMAVENIR.

COÛT

Marché ANFH 4 500 €

OBJECTIFS

- Acquérir des savoirs sur les spécificités des différentes institutions en santé mentale
- Développer le raisonnement clinique
 - S'approprier les techniques de soins spécifiques aux pathologies des personnes prises en charge
 - Savoir se positionner dans une équipe pluridisciplinaire
 - Être en mesure de prévenir et de gérer les demandes et les éventuelles agressivités des patients
 - Comprendre les interactions et leurs impacts entre les personnes soignées et les soignants

CONTENU

- Les fondamentaux réglementaires en matière de droit des patients, de l'hospitalisation sous contrainte et de l'hospitalisation de secteur
- L'analyse des représentations et des comportements des aides-soignants dans la relation aux patients atteints de troubles psychiatriques
 - Les spécificités des différentes institutions en santé mentale
 - Les techniques de soins spécifiques aux pathologies en psychiatrie
 - Le raisonnement clinique
 - Le positionnement et la communication des aides-soignants dans une équipe pluridisciplinaire
 - Les besoins des usagers et les modalités de prise en charge du patient en psychiatrie
- Un travail d'intersession permettra d'analyser ses pratiques et de mettre en place un plan d'actions d'amélioration afin d'optimiser la prise en charge du patient.**
- À l'issue de cette formation vous serez amené à suivre une journée de formation avec les IDE qui auront suivi la formation « Les savoirs fondamentaux de la santé mentale ».

MÉTHODOLOGIE

Méthodes pédagogiques interactives, théories et cas pratiques .

Sensibilisation à la prise en charge des urgences psychiatriques

SESSION

Site Cabanis.

Dates à définir (06/2021 - 11/2021).

PUBLIC

Personnels infirmiers, aides-soignants, socio-éducatifs, de rééducation et psychologues.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

R. Gourevitch, R. Perot, L. Yon, S. Smadja, A. Pham.

Les dates vous seront précisées dans le cadre du prochain agenda trimestriel.

OBJECTIFS

- Connaître les organisations de prise en charge des urgences en psychiatrie
- Rappels des fondamentaux médico-légaux de la prise en charge des patients en urgence psychiatrique
- Identifier les différents acteurs dans le cadre de la prise en charge de l'urgence psychiatrique
- Rappel des règles déontologiques dans le cadre de l'urgence psychiatrique
- Études de cas cliniques
- Retour sur le travail infirmier en psychiatrie et dans le cadre de l'urgence
- La gestion des médicaments de l'urgence
- Point sur l'état de la recherche sur la thématique de l'urgence psychiatrique

CONTENU

- Introduction, principes généraux, organisations de l'urgence psychiatrique
- Deux situations paradigmatiques : agitation et risque suicidaire
- Le travail infirmier aux urgences psychiatriques.
- Mise en situation.
- Les médicaments de l'urgence psychiatrique
- La recherche aux urgences psychiatriques

MÉTHODOLOGIE

Étude de cas cliniques – pédagogie active.

Prise en charge somatique en psychiatrie : les indicateurs somatiques et la iatrogénie

Parcours recommandés IDE

SESSION

Porte de Montreuil.

- 10/02/2021
- 07/06/2021.

PUBLIC

Tous les infirmiers des services de psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Praticiens somaticiens.
Dr Hallouche et Dr Bornes.

COÛT

Activité institutionnelle

Le projet médical partagé de l'établissement inscrit un programme transversal d'amélioration de la prise en charge somatique des patients : « Poursuivre l'amélioration de la prise en charge somatique et de l'accessibilité aux soins somatiques des patients suivis en psychiatrie ».

OBJECTIFS

- améliorer l'évaluation somatique des patients hospitalisés,
- prévenir et prendre en charge les troubles fréquents en milieu psychiatrique,
- améliorer la prise en charge des urgences somatiques,
- développer la médecine de liaison en psychiatrie afin de renforcer la synergie des compétences entre psychiatres et somaticiens, pour optimiser la prise en charge globale des patients.

CONTENU

- les indicateurs somatiques,
- les principales morbi-mortalités en psychiatrie,
- la iatrogénie,
- les pathologies attendues,
- les risques spécifiques santé du malade psychiatrique,
- la surveillance,
- l'éducation,
- la méthodologie.

MÉTHODOLOGIE

- enseignement interactif : présentation, discussion, consensus,
- mise en situation,
- étude de cas,
- support pédagogique.

Techniques de l'entretien infirmier et/ou aide-soignant

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 24-25-26/03/2021
- Groupe 2 : 15-16-17/09/2021
- Groupe 3 : 17-18-19/11/2021.

PUBLIC

Infirmiers/Aides-soignants* nouvellement diplômés et / ou 1^{ère} expérience en psychiatrie ou pédo-psychiatrie.

* Prérequis : avoir validé la formation aide-soignant en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Organisme à déterminer.

COÛT

9 000 €

Ce module s'adresse aux personnels soignants qui souhaitent maîtriser les techniques de l'entretien infirmier.

OBJECTIFS

- Permettre aux infirmiers de renforcer leur écoute personnelle et de maîtriser les techniques de l'entretien.
- Approfondir l'approche des différents types d'entretien, notamment l'entretien d'aide, et des situations d'entretien.
- Améliorer l'objectivité dans le recueil des données le repérage des symptômes.
- Perfectionner ses aptitudes à transmettre les données de l'entretien.

La journée d'analyse des pratiques :

- Poser un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel en lien aux entretiens menés dans les services et les difficultés rencontrées.

CONTENU

- L'approche de C. Rogers .
- L'empathie, la congruence, l'accueil positif, le processus de l'entretien d'aide.
- L'entretien d'aide.
- L'importance d'un protocole comme structure de la rencontre.

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques,
- Analyse du ressenti au cours des différentes mises en situation,
- Expérimentation de différents modes de communication,
- Évaluation des aptitudes aux changements et à ce qui y fait obstacle,
- Jeux de rôles.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Techniques de l'entretien motivationnel

Parcours recommandés

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 15-16/03/2021 et 12/04/2021
- Groupe 2 : 06-07-08/09/2021
- Groupe 3 : 11-12/10/2021 et 04/11/2021.

PUBLIC

Infirmiers/aides-soignants nouvellement diplômés et / ou 1^{ère} expérience en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Organisme à déterminer.

COÛT

6 400 €

L'Entretien Motivationnel est une méthode de communication dont l'intérêt est maintenant bien démontré dans les situations où ambivalence et motivation sont au cœur des processus de changement. Évolution radicale de la relation d'aide et du travail thérapeutique, il concerne particulièrement les domaines de l'addiction, de l'éducation thérapeutique, l'intervention sociale...

OBJECTIFS

Les deux jours :

- Connaître les moyens d'accompagner la personne au changement
- Définir l'Entretien Motivationnel
- Comprendre les enjeux de l'entretien motivationnel
- Apprendre à utiliser l'outil.

Le jour d'analyse des pratiques : cette journée à distance (1 mois) posera un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel en lien aux entretiens menés et aux difficultés rencontrées.

- Mettre à jour les dynamiques et les enjeux sous-jacents aux problématiques présentes
- Permettre une prise de recul et de réflexion quant à ses propres modes de fonctionnement
- Proposer de nouveaux outils d'analyse et différents modèles de compréhension des symptômes
- Contribuer à la reconnaissance des motivations individuelles et à leur mise en relation avec les rôles professionnels
- Aider à l'identification de ses représentations, croyances et résonances personnelles.

CONTENU

- Les questions du changement et de la motivation : qu'est-ce que le changement, les motivations indispensables au changement, les résistances face au changement, aider au changement.
- L'entretien motivationnel comme outil d'aide au changement : fondements théoriques, approches de l'entretien motivationnel, repérage des éléments du discours susceptible d'aider au changement, les compétences requises, les développements récents concernant l'EM.

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, réflexions individuelles et en sous-groupes, exercices, études de cas, jeux de rôle, analyse de la pratique

PRATIQUES SOIGNANTES

Comment tutorer les élèves aides-soignants et encadrer les étudiants infirmiers. Rôles de l'Aide-Soignant

Éligible au DPC

SESSION

Site Cabanis.

- 10-11/06/2021.

PUBLIC

Infirmiers motivés ayant plus de 5 ans d'expérience professionnelle.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants en fonction du nombre d'inscrits.

INTERVENANT(S)

IFSI, V. Olivier.

COÛT

Pédagogique : 400 €/personne.

Programme de DPC Orientation n° 22 Maîtrise de stage et tutorat

OBJECTIFS

- Identifier la place et le rôle du stage dans la formation
- Définir le rôle de l'Aide-Soignant dans l'encadrement des étudiants Infirmiers

CONTENU

- Élaborer une stratégie d'encadrement efficace
- Améliorer sa pratique d'évaluation
- Se sensibiliser aux parcours individualisés de formation, dispenses, VAE
- Définir la place et le rôle de l'Aide-Soignant dans l'encadrement des étudiants Infirmiers
- Optimiser l'utilisation des nouveaux outils d'apprentissages, d'évaluations et de validation des compétences en stage pour les étudiants IDE.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques et alternances d'exercices pratiques



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Devenir tuteur des étudiants en soins infirmiers

SESSION

Site Cabanis.

2 sessions :

- 17-18-19/03/2021 et
- 15/04/2021.

PUBLIC

Cadre de Santé, et IDE, Tuteurs auprès des étudiants IDE.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 à 15 personnes.

INTERVENANT(S)

IFSI, V. Olivier.

COÛT

Pédagogique : 800 €/personne.

L'instruction n°DGOS/RH 1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière incite les tuteurs à bénéficier d'une formation spécifique. Sainte Anne Formation et l'IFSI V. Olivier proposent depuis plusieurs années une formation des tuteurs de stage, réactualisée selon les problématiques rencontrées en situation.

OBJECTIFS

- Clarifier la place et le rôle du stage dans la formation
- Analyser sa pratique d'encadrement et la faire évoluer
- S'approprier la méthodologie d'élaboration de situations professionnalisantes
- Élaborer une stratégie d'encadrement efficace
- Identifier les liens entre apprentissage théorique et clinique
- Identifier les enjeux de l'évaluation

CONTENU

- L'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'État Infirmier.
- Les textes régissant la formation et les responsabilités des différents acteurs
- Les représentations de l'encadrement
- La relation d'accompagnement de l'étudiant
- Les notions de pédagogie et d'apprentissage
- La fonction pédagogique de l'évaluation
- Les différents types d'évaluation, l'évaluation et le contrôle
- Les méthodes et les outils spécifiques de l'encadrement et de l'évaluation en stage

MÉTHODOLOGIE

- Test de positionnement en début et en fin de formation (quiz)
- Apports théoriques associés à une démarche interactive
- Analyse de pratiques favorisant la prise de recul
- Partage et analyse d'expériences

Bientraitance et prise en soin de la personne âgée dans les gestes de la vie quotidienne

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 05/11/2021 matin.
- Groupe 2 : 05/11/2021 après-midi.

PUBLIC

Aide-soignants, infirmiers.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 6 personnes par groupe.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 2 000 €

Cette formation a pour but d'analyser ses pratiques pour adapter ses gestes et l'utilisation de matériels à la personne âgée dans un contexte de bientraitance. Pour cela, elle met l'accent sur la prise de conscience de l'existence d'un décalage entre la pratique soignante et la réalité des besoins de la personne âgée et de ses capacités d'utilisation physiques mais aussi psychologiques et environnementales.

OBJECTIFS

- Appréhender de manière concrète les conséquences physiologiques du vieillissement
- Modifier sa perception de la personne âgée par la compréhension des limitations de sa mobilité
- Proposer une prise en soin orientée vers la bientraitance
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

CONTENU

- L'accompagnement de la personne âgée.
- Les soins quotidiens de la personne âgée.
- Les actes de la vie quotidienne/besoins et degré d'autonomie.
- Qualité de vie des personnes âgées.
- Obstacles sensoriels et environnementaux à la réalisation d'actes de la vie quotidienne.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques
- apprentissage par simulation filmée et débriefing
- analyse de pratiques professionnelles
- utilisation d'un simulateur de vieillesse.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/mooc-chute-eviter-les-chutes-graves-chez-les-personnes-agees>



Visite à domicile

SESSION

Site Cabanis.

24-25/03/2021.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Sainte Anne Formation.

COÛT

Pédagogique : 2 600 €

OBJECTIFS

- se familiariser avec les aspects législatifs et réglementaires en jeu lors de la visite à domicile,
- analyser le contexte de la visite à domicile sa place et ses objectifs dans le projet de soins,
- rechercher comment mobiliser et utiliser les ressources de la famille ou de l'environnement,
- réfléchir à une organisation d'équipe permettant un mode d'intervention en visite à domicile tant au niveau du projet de soins que pour les professionnels eux-mêmes en relation à domicile avec le patient et/ou sa famille.

CONTENU

- la visite à domicile proposée par les participants (analyse de l'existant),
- les aspects législatifs et réglementaires de la visite à domicile,
- la visite à domicile et sa cohérence au sein du projet de soins,
- le développement des compétences en visite à domicile,
- la situation d'entretien avec le ou les patients,
- la situation d'entretien avec le patient et sa famille,
- l'entretien avec les professionnels de structure d'accueil,
- l'organisation en équipe pour un meilleur suivi de la visite à domicile.

Ce contenu n'est pas exhaustif ; il est donné à titre indicatif. Il pourra être modulé et remanié, voire complété sur certains points en fonction des attentes plus spécifiques des participants que le formateur évaluera au début de la formation

Troubles de la déglutition Sessions « Flash »

SESSION

Site Cabanis, dans le service concerné.

Environ 1 heure, selon le nombre de participants.
Inscription sur demande.
Dates à définir avec le service concerné en concertation avec le cadre supérieur.

PUBLIC

Tout personnel hospitalier en contact avec des patients : agents de service hospitalier, aides-soignants, infirmiers, diététiciennes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, psychologues, médecins, cadres de santé...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Orthophoniste dans les services de Médecine Physique et Réadaptation et de Neurochirurgie.

OBJECTIFS

- comprendre la physiologie de la déglutition,
- comprendre l'importance de la déglutition dans la qualité de vie de chacun,
- apprendre à dépister les troubles de déglutition,
- prendre en compte les troubles de déglutition afin que le repas reste ou redevienne un plaisir.

CONTENU

- déglutition : définition, rappels anatomiques, mécanismes, contrôle neurologique, pathologies à risque,
- troubles de déglutition : comment les reconnaître, symptômes spécifiques et aspécifiques,
- fausse route : comment l'éviter, que faire en cas de fausse-route,
- présentation d'adaptations techniques et/ou études de cas pratique,
- temps d'échanges si possible.

Ateliers analyses de pratiques - psychomotriciens

SESSION

Site Nord - Porte de Montreuil :

- 08/03/2021 de 10h à 12h
- 16/04/2021 de 14h à 16h.
- 05/05/2021 de 10h à 12h
- 07/06/2021 de 10h à 12h
- 05/07/2021 de 10h à 12h
- 06/09/2021 de 10h à 12h
- 13/10/2021 de 10h à 12h
- 22/11/2021 de 10h à 12h
- 06/12/2021 de 10h à 12h
- 10/01/2022 de 10h à 12h.

Site Cabanis :

- 28/01, 25/02, 24/03, 28/04, 26/05, 23/06, 29/09, 24/11/2020

PUBLIC

Psychomotriciens.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

9 000 €

OBJECTIFS

- approfondir l'élaboration clinique par une analyse collective de situations,
- mieux saisir les modalités particulières des échanges archaïques des prises en charge corporelles,
- prendre le recul nécessaire à redynamiser le suivi au long cours des patients,
- améliorer l'inscription dans le travail institutionnel à travers les transmissions (orale et écrite) sur la pratique psychomotrice dans l'équipe pluridisciplinaire.

CONTENU

Dans le cadre d'un petit groupe fermé, chacun est invité à évoquer à son tour la situation clinique ou institutionnelle qui pose problème. La parole circule sur le mode de l'association libre qui permet à chaque professionnel d'exprimer son point de vue, de témoigner de son expérience, de relancer le débat de ses propres interrogations et réponses. Réunis par leur pratique commune des approches corporelles, les psychomotriciens partagent leurs impressions, réflexions et éclairage théorique des situations.

PRATIQUES SOIGNANTES

Souffrance psychique des personnes âgées : mieux la connaître pour mieux la soulager

Éligible au DPC

SESSION

Site Cabanis.

- 1 groupe sur 6 jours.
- 02-03-04/11/2021
- 07-08-09/12/2021.

PUBLIC

Personnel soignant ayant à prendre en charge des personnes âgées dans le secteur de la psychiatrie, neurologique, la gériatrie, la neurologie ou à domicile (Infirmiers, aides-soignants).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants en fonction du nombre d'inscrits.

INTERVENANT(S)

Sainte Anne Formation.

COÛT

Pédagogique : 1 200 €/personne

OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances cliniques sur les principales expressions de la souffrance psychique des personnes âgées.
- Améliorer le parcours de soins et les prises en charge des personnes âgées en grande souffrance psychique.
- Promouvoir le respect des personnes et sensibiliser aux enjeux éthiques dans les soins dispensés auprès de cette population.
- Développer les échanges interdisciplinaires et le travail en équipe.
- Enrichir les pratiques professionnelles au moyen d'analyse de situations de soins.

PROGRAMME

Souffrance psychique et vieillissement :

- des représentations à la configuration de l'offre de soin
- plaintes anxio-dépressives, refus de soins, suicides. Questions autour de la fin de vie.

Évaluer pour mieux accompagner :

- affaiblissement, déficit et pertes...mais aussi ressources, expérience acquise, capacité de résilience

Souffrance physique et démences :

- du repérage symptomatique à l'élaboration d'un programme de soins

Interface neuro-psycho-gériatrique et troubles mentaux vieillis :

- comment travailler dans l'interdisciplinarité

Souffrance physique et vieillissement :

- histoire de couples, histoire de famille, capacités de résilience.

MÉTHODOLOGIE

- Alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations cliniques.
- Confrontation de pratiques professionnelles, interactivité.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Prise en charge des patients alcooliques

SESSION

Site Cabanis.
11/10/2021.

PUBLIC

Personnel soignant, ASE.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants en fonction du nombre d'inscrits.

INTERVENANT(S)

Formateurs : Formation coordonnée par le Dr Laqueille, chef de service d'Addictologie, intervenants :
Dr Karas, assistant spécialiste,
Mme Messen, infirmière,
Mme Taschini, Psychologue, service addictologie.

COÛT

À déterminer.

OBJECTIFS

Mieux connaître :

- l'alcoolisme tel qu'il s'exprime à l'hôpital et dans l'environnement des patients,
- les principes de traitement et de suivi de l'alcoolisme,
- les réseaux d'accès aux soins, de soutien et de soins,
- la relation humaine et thérapeutique avec le patient, notamment lors de son hospitalisation et au-delà.

CONTENU

- les concepts en alcoologie,
- la maladie alcoolique,
- les complications psychiatriques de l'alcool,
- la prise en charge de l'alcoolique.

Prise en charge de la Toxicomanie

SESSION

Site Cabanis.
12-13/10/2021.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants en fonction du nombre d'inscrits.

INTERVENANT(S)

Dr Laqueille, Dr Junière,
Mme Perrier, IDE, service addictologie.

COÛT

À déterminer.

OBJECTIFS

Mieux connaître les addictions rencontrées en pratiques hospitalière :

- Les principes de traitement et de suivi des patients présentant des conduites addictives,
- Les réseaux d'accès aux soins, de soutien et de soins,
- La relation humaine et thérapeutique avec le patient présentant des conduites addictives, notamment lors de son hospitalisation et de son suivi.

CONTENU

- notion de substance psychoactive et de dépendance, psychopathologie du toxicomane,
- aspects historiques. Les drogues actuelles et leurs effets,
- substances psycho actives, troubles induits et co-morbidité psychiatrique,
- complications somatiques et urgences médicales en toxicomanie,
- principes généraux de la prise en charge des toxicomanes. Les traitements de substitution,
- entretien infirmier en toxicomanie,
- place de l'assistante sociale,
- rôle de l'infirmière dans la prise en charge de l'héroïnomane par les traitements de substitution.

Médiations à visée thérapeutique en pédopsychiatrie

Parcours recommandés

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

- 04-05/10/2021

- 15-16/11/2021

Session de 4 jours en discontinu.

PUBLIC

Infirmiers, socio-éducatifs, rééducateurs.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 4 800 €

BRIQUES DPC :
Une brique claire
indique que vous avez
validé une partie de votre parcours
DPC ; les deux briques sombres
identifient les deux actions de
formations qui vous restent à
valider dans les deux prochaines
années - Une brique APP + une
brique APP et/ou gestion des
risques.

La formation de 4 jours est construite en deux temps, soit 2 fois 2 jours. L'intersession est centrée sur la construction d'un projet et sa mise en œuvre. Ce projet peut être de modifier ou d'améliorer une pratique thérapeutique déjà engagée, ou de créer un nouvel atelier thérapeutique ; dans ce cas il est souhaitable que le binôme, voire le trinôme concerné par ce projet participe à la formation. Toutefois, un projet peut aussi être initié par un seul participant à la formation.

OBJECTIFS

- Identifier le concept de médiation en pédopsychiatrie.
- Identifier les différentes catégories de médias.
- Savoir animer et gérer un groupe thérapeutique.
- Repérer les mécanismes thérapeutiques en jeu dans les différents types de médiation.
- Savoir utiliser une grille d'observation sur les activités à visée thérapeutique.
- Construire un projet d'atelier thérapeutique et le mettre en œuvre.

CONTENU

- Spécificités des soins en pédopsychiatrie (dimension synchronique, diachronique, l'enfant un être en voie d'autonomisation, le normal et le pathologique, la relation avec les familles, évolutions dans le champ de la connaissance).
- Le concept de médiation en pédopsychiatrie (désir, règles, fuite et proximité, média comme ébauche d'un ordre symbolique, médiation et rôle soignant, éducatif).

- Les différents médias (activités dites régressives, de maternage, de nourrissage, activités plus élaborées, conte, corps).
- L'animation et la gestion d'un groupe (être centré sur le groupe, sur le particulier, la règle de lieu-temps-action, la dynamique du groupe, l'évaluation, la restitution).
- Les mécanismes thérapeutiques en jeu dans les différents types de médiation à partir de Bion et Winnicott.
- La grille d'observation sur les activités à visée thérapeutique.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques
- situations et cas concrets
- travaux de groupe
- documentation pédagogique.

Approche familiale systémique

SESSION

Porte de Montreuil.
23-24-25/06/2021.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

4 600 €

OBJECTIFS

- appréhender les concepts et les méthodes de l'approche systémique,
- disposer de nouveaux outils conceptuels sur l'analyse de situations professionnelles mettant en évidence une problématique familiale,
- se familiariser avec l'entretien familial systémique,
- explorer un modèle systémique permettant d'analyser les contextes professionnels prenant en compte tous les réseaux.

CONTENU

- l'approche systémique : historique et fondements, la théorie des systèmes et ses applications,
- l'approche individuelle, l'approche psychanalytique et systémique de la famille et des institutions, différences et complémentarités,
- les concepts systémiques appliqués à l'analyse du groupe familial ou approche de la dynamique familiale vue sous un angle systémique,
- l'analyse en approche systémique,
- méthodologie de l'entretien familial systémique,
- l'exploration systémique du contexte institutionnel et des réseaux de communication.

L'interculturalité dans un établissement de santé.

Comment appréhender l'interculturalité

SESSION

Porte de Montreuil.

4 groupes dates aux choix sur la base de deux jours en continu :

- Groupe 1 : 29-30/03/2021
- Groupe 2 : 08-09/06/2021
- Groupe 3 : 09-10/09/2021
- Groupe 4 : 02-03/11/2021.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH INFORSANTE.

COÛT

Pédagogique : 2 100 €

Au vu du contexte actuel, cette formation pragmatique est destinée aux professionnels de la santé afin de travailler leurs postures en situations.

OBJECTIFS

- Appréhender les notions d'interculturalité et de culture en distinguant les notions de culte et culture
- Comprendre les enjeux de la religion et de la laïcité à l'hôpital, réinvestir les principes d'égalité et de neutralité du service public
- Se construire une posture professionnelle conciliant respect de la laïcité et « écoute culturelle » pour mieux partager, accompagner et faciliter les soins

CONTENU

- La législation et le cadre de référence professionnel : la question du respect de la culture et de la laïcité
- Les attitudes et valeurs face à la maladie et la souffrance selon les cultures et les religions
 - Les rituels mortuaires et le deuil selon les cultures : les logiques des rituels de mort.
 - L'euthanasie et l'acharnement thérapeutique dans les religions catholiques, juives et musulmanes
 - La relation soignant-soigné en contexte multiculturel

Le toucher relationnel.

Comment appréhender une nouvelle technique de communication

SESSION

Porte de Montreuil.
22-23-24/09/2021.

PUBLIC

Personnels soignants et éducatifs.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Réseau CÈDRE SANTÉ.

COÛT

Marché ANFH.

Dans le cadre du développement des pratiques bienveillantes, de nouvelles pratiques de communication peuvent se réaliser afin d'optimiser la qualité de la prise en charge du parcours du patient.

OBJECTIFS

- Définir et préciser la relation d'aide par le toucher
- Comprendre et identifier le dialogue corporel
 - Intégrer le sens du soin
 - Appréhender une nouvelle technique de soin de communication
 - Définir les valeurs professionnelles et la conception des soins à développer
 - Repérer pour soi et pour les autres, les difficultés habituelles et les conditions du toucher conscient, de la relation d'aide et de la conduite d'un toucher conscient facilitant

CONTENU

- Le cadre réglementaire
- La relation d'aide par le toucher
 - Les indications, limites et contre-indications
 - La communication non verbale et le dialogue corporel
 - Les objectifs de soins des gestes et techniques du Toucher
 - L'anatomie et la physiologie de la peau
 - La communication adaptée et ajustée par le toucher
 - Le public et le moment de la prise en charge
 - Le toucher relationnel et le toucher massage
 - Les approches complémentaires
 - L'impact de la dégradation et de la douleur sur le schéma corporel
 - Le respect de l'intimité, de l'autonomie, de l'intégrité et de la confiance
 - La vision approfondie sur le soin tactile

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théories et cas pratiques, formations interactives.

Sémiologie psychiatrique et clinique

Parcours recommandés IDE

SESSION

Porte de Montreuil.

2 groupes.

PUBLIC

Personnels soignants, socio-éducatifs, de rééducation et psychologues.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

Le contenu pédagogique est en cours d'élaboration.

L'anglais pour communiquer à l'hôpital – Formation à distance.

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

SESSION

45 heures réparties en 15 séances de 3 heures.
Groupe de niveau homogène.
Pré requis, tests de niveau.

PUBLIC

Personnel paramédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 groupes de niveaux.

INTERVENANT(S)

Organisme à déterminer.

COÛT

675 € TTC par participant

Afin de faciliter la communication des professionnels de santé, des modules de formations à distance sont proposés sur des thématiques soignantes en anglais.

OBJECTIFS

Objectifs Pédagogiques

- Acquérir une plus grande aisance et précision dans le contexte de l'anglais professionnel à l'hôpital : s'exprimer et comprendre ses interlocuteurs en face à face et par téléphone, comprendre et rédiger les courriels, notices et articles, effectuer des traductions, élargir son vocabulaire médical
- Améliorer ses compétences linguistiques en anglais général sur l'échelle du Cadre Européen de Référence pour les langues (CEF)
Les 4 compétences seront travaillées : l'expression orale, la compréhension orale, la compréhension écrite & l'expression écrite. Toutefois, l'amélioration de l'expression orale sera privilégiée.

Pré-Requis

Avant toute inscription, chaque candidat à cette formation :

- Effectue le test pour déterminer son niveau d'anglais de départ
 - Renseigne le formulaire pour nous faire part de ses priorités pour la formation à venir
- Le test de positionnement et le recueil des besoins préalables nous permettent d'adapter le contenu de ce programme.

CONTENU

À adapter selon le niveau et les besoins des apprenants

Compréhension & expressions orales :

- Directions, intérieur et extérieur
- Formulaire administratif d'admission d'un patient

- Interroger à propos de l'historique médicale
- Interroger à propos des symptômes / la douleur
- Donner des consignes (ex. les règles du service)
- Donner des conseils (ex. éducation du patient diabétique/ cardiaque)
- Expliquer (ex. la chambre du patient ; la préparation pré-opératoire du patient)
- Rassurer (ex. accompagner un patient pour un scan)
- Décrire une procédure
- Présenter des statistiques
- Présenter le fonctionnement basique (ex. du cœur)
- Donner une présentation orale d'un article professionnel
- Participer à une réunion de travail
- Prendre les constantes d'un patient
- Téléphone : faire patienter, transférer l'appel
- Téléphone : faire répéter, vérifier les infos
- Téléphone : prendre un message, donner RV

Compétences écrites :

- Rédaction de courriels - formules de début & fin
- Rédaction de courriels - répondre aux demandes de renseignements / RV
- Compréhension des articles professionnels
- Repérer les mots clés d'un article de recherche
- Comprendre l'abstract de l'article de recherche
- Selon la difficulté de l'article, comprendre soit l'essentiel, soit le sens précis

Structures grammaticales :

- *Simple present & present continuous*
- Formuler des questions

L'anglais pour communiquer à l'hôpital – Formation à distance.

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances (suite)

- Adverbes de fréquence
- *Simple past & past continuous*
- *Simple past & present perfect*
- *Simple past & past perfect*
- L'infinitif & le gérondif
- Les modaux *can, could, be able to*
- Les modaux *must, have to, should*,
- Le comparatif & le superlatif
- Le futur, *will & going to + V*
- L'infinitif pour exprimer le but
- Le discours rapporté
- La voix active & la voix passive

Thèmes de vocabulaire :

- Alphabet
- Nombres, date, l'heure
- Services & métiers de l'hôpital
- Orientation intérieur/extérieur
- Renseignements dossier patient
- Parties du corps (extérieur/intérieur)
- Maladies et traitements
- Régime alimentaire
- Patient diabétique
- Patient âgé
- Conditions psychiatriques
- Urgences, accidents à la maison
- Douleur, symptômes
- Hygiène
- Allergies
- Espérance de vie

MÉTHODOLOGIE

Supports Pédagogiques

Les supports suivants sont utilisés :

- Nos supports fichiers écrits, audio et vidéo
- Notre système de gestion de l'apprentissage – compte personnel pour chaque apprenant

Modalités Pédagogiques

Les 15 séances, chacune de 3 heures, sont organisées comme suit :
Classes virtuelles : (1,5 heures)

Animées en direct par nos formateurs, elles comprennent :

- Activités axées sur la grammaire comprenant généralement une étape présentation dans laquelle l'apprenant est guidé à découvrir les règles, une étape pratique contrôlée d'exercices oraux pour l'entraîner à utiliser la grammaire dans un contexte limité et une étape pratique libre où les structures sont employées d'une façon naturelle avec d'autres points grammaticaux.
- Activités axées sur le vocabulaire : Exercices de mémorisation, souvent en forme de jeux, qui permettent à l'apprenant de mettre en pratique et élargir son vocabulaire.
- Activités visant à acquérir une plus grande précision et aisance d'expression : Celles-ci peuvent être axées sur une gamme de vocabulaire ou une structure précise. Elles peuvent également avoir comme objectif principal l'acquisition d'une fluidité améliorée. Elles comprennent les mises en situation, les activités de résolution d'un problème donné, les jeux de rôle et les discussions guidées.
- Activités pour améliorer la compréhension orale : Selon la difficulté de l'enregistrement choisi, l'apprenant est guidé à comprendre l'essentiel ou des points de détail de l'extrait.
- Activités de rédaction : L'apprenant rédige un courrier court, un e-mail.

Travail personnel avec notre système de gestion de l'apprentissage (1,5 heures)

Chaque apprenant dispose d'un compte d'accès personnel aux activités multi-média structurées, conçues et créées par nos formateurs pour la révision et la consolidation des thèmes travaillés en direct.

Contrôle des Acquis Tout au Long de la Formation et en Fin de Stage

- À chaque séance, une révision orale est effectuée des points essentiels de la séance précédente et un temps est consacré aux questions concernant les activités multi-média effectuées entre les séances en direct.
- Grâce au carnet de notes inclus dans notre système de gestion de l'apprentissage, l'apprenant et le formateur peuvent contrôler les progrès.
- À la fin de la formation, un test formel est effectué relatif au contenu du stage.

Comprendre les fondamentaux

Comment prendre en charge les différents troubles en psychiatrie

Éligible au DPC

Parcours recommandé
IDE

SESSION

Formation digitalisée.
Les dates seront précisées
dans le cadre du prochain
agenda trimestriel.

PUBLIC

Infirmiers.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

2 000 €.

Dans le cadre du parcours recommandé, cette proposition de formation permet à l'infirmier d'évoquer les notions fondamentales des différents troubles psychiques et de leur adapter les meilleures prises en charge possible.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances cliniques fondamentales en psychopathologie
- Enrichir son approche du patient atteint de troubles psychiques
- Savoir utiliser les bons outils
- Conduire un entretien patient et l'inscrire dans un projet de prise en charge

CONTENU

Organisée en 8 modules, la formation est rythmée par des apports de connaissances, des cas cliniques et des quiz d'évaluation des connaissances.

Module 1 : les fondamentaux

Module 2 : les troubles anxieux

Module 3 : les troubles de l'humeur

Module 4 : les troubles de la personnalité

Module 5 : les troubles psychotiques

Module 6 : les troubles liés aux addictologies

Module 7 : les troubles psychotiques chez la personne âgée

Module 8 : l'entretien clinique

MÉTHODOLOGIE

La formation à distance permet à tous professionnels d'acquérir ou de revisiter d'une manière ludique et adaptée aux contraintes de travail, des principes et méthodes essentiels à un agir compétent.

Les participants à une formation e-learning peuvent se former au moment où ils le souhaitent, dans n'importe quel lieu disposant d'une connexion internet, avec un ordinateur ou une tablette.

Sans se substituer à la formation présentielle, le e-learning offre une alternative intéressante aux établissements pour maintenir les compétences des professionnels intervenant auprès des usagers ou patients.



BRIQUES DPC :

**Une brique claire
indique que vous**

**avez validé une partie de votre
parcours DPC ; les deux briques
sombres identifient les deux
actions de formations qui vous
restent à valider dans les deux
prochaines années - Une brique
APP + une brique APP et/ou
gestion des risques.**

PRATIQUES SOIGNANTES

Transmissions ciblées, raisonnement clinique

Démarche Qualité et animation, comment mettre en œuvre une dynamique ?

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

6 groupes possibles aux dates suivantes :

- Groupe 1 : J1/3-03/02/2021 ;
J2/3-03/03/2021 ;
- Groupe 2 : J1/3-11/02/2021 ;
J2/3-15/03/2021 ;
- Groupe 1 & 2 : J3/3-01/04/2021
- Groupe 3 : J1/3-04/03/2021 ;
J2/3-12/04/2021 ;
- Groupe 4 : J1/3-05/03/2021 ;
J2/3-13/04/2021 ;
- Groupe 3 & 4 : J3/3 25/05/2021 ;
- Groupe 5 : J1/3-30/09/2021 ;
J2/3-05/11/2021 ;
- Groupe 6 : J1-10/2021 ;
J2/3-08/11/2021 ;
- Groupe 5 & 6 : J3/3-03/12/2021.

PUBLIC

Cadres et/ou personnels soignants en situation d'encadrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

12 000 €.

Les transmissions écrites constituent une obligation légale pour le personnel paramédical en charge des missions de soins.

Le cadre est le garant du bon déroulement de cette activité.

Ainsi, il a de fait, une posture d'animateur pour installer une dynamique dans son/ses services.

OBJECTIFS

- Positionner les cadres de santé comme pilotes de proximité dans une démarche d'amélioration des pratiques de transmissions
- Valoriser les rôles « cœur de métiers » des cadres
- Sécuriser la traçabilité des actions de soins effectuées aux patients
- Développer le raisonnement clinique afin d'optimiser la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients
- Impulser une dynamique pérenne relatives aux transmissions écrites et orales

CONTENU

Journée 1 :

Mobiliser le raisonnement clinique dans les transmissions ciblées en synthétisant les informations

Rédiger une Transmission Ciblée (critères, types d'information) au moyen de la méthode DAR (Données, Actions, Résultats).

Transmettre les règles juridiques et déontologiques en matière de dossier de soins.

Intersession

Réaliser une évaluation de la qualité des transmissions au sein de l'unité

Journée 2 :

Formaliser une stratégie d'amélioration des pratiques et d'accompagnement des équipes en responsabilité (dynamique projet).

Journée 3 (à distance) :

- Mise en place d'un coaching collectif des cadres de santé de 7h (1j) :
- Cette journée permettra aux cadres accompagnés de :
- Réaliser un bilan d'avancée comprenant : Retour d'expériences, résultats obtenus, difficultés rencontrées,
 - Formaliser un réajustement du programme d'amélioration des pratiques et de la stratégie d'accompagnement attendante.

MÉTHODOLOGIE

- Pédagogie active
- alternances exercices pratiques et théoriques
- élaborations de plans d'actions d'améliorations



BRIQUES DPC : Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Mieux connaître les diversités culturelles pour optimiser la prise en charge des patients

SESSION

Porte de Montreuil.

6 groupes, dates aux choix :

- Groupe 1 : 08-09/02/2021
- Groupe 2 : 18-19/03/2021
- Groupe 3 : 17-18/05/2021
- Groupe 4 : 16-17/09/2021
- Groupe 5 : 25-26/11/2021
- Groupe 6 : 09-10/12/2021.

PUBLIC

Personnels médicaux et paramédicaux.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Organisme à déterminer.

COÛT

8 000 €.

Mieux comprendre les représentations de la santé, de la maladie, de la peur, de la mort dans les sociétés différentes permet de fluidifier la relation à l'autre. La prise en charge sera alors plus adaptée, mieux ressentie. Cette formation vous livrera quelques clés de communications.

OBJECTIFS

- Verbaliser le ressenti au regard d'expériences vécues, illustrant une certaine méconnaissance des cultures africaines, du monde arabe et d'Asie et
- Identifier les obstacles à la communication rencontrée
- Connaître les modèles de référence culturels, sociaux, professionnels des différentes communautés. Approche anthropologique, sociologique et psychosociologique.
- Découvrir les croyances traditionnelles, les coutumes et les religions et leurs incidences dans les situations de communication et en situation de soins
- Comprendre ce que sont les rapports au corps dans la société, les représentations de la santé et de la maladie, et les conceptions de la mort selon la culture et les croyances dans les différentes sociétés.
- Comprendre la situation de migration des patients et de leur famille
- Se poser les bonnes questions par rapport au patient et adopter une meilleure prise en charge par rapport à son vécu.
- Accompagner le patient en adoptant une posture d'écoute & d'empathie.

CONTENU

Un support pédagogique sera remis à chacun des participants.

Des explications et commentaires permettront de revenir sur les points essentiels du support mais également en complément de ce dernier.

Des extraits de documentaires seront diffusés.

La mise en pratique se fera à travers des quiz sur les principales difficultés et les stéréotypes à éviter.

Les cas rencontrés seront évoqués afin de trouver des solutions les plus adaptées

MÉTHODOLOGIE

La formation se déroule en présentiel dans une salle dédiée à cet effet.

Alternances d'apports théoriques et pratiques, pédagogie active

Adultes autistes : accueillir, accompagner et soigner

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil

07-08/10/2021 et 14/10/2021 .

PUBLIC

Personnel médical et paramédical et social.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH FORMAVENIR PERFORMANCES.

COÛT

3 500 €.

EN COURS.

OBJECTIFS

- Définir l'autisme, ses particularités et comorbidités associées
- Améliorer les pratiques d'accueil, d'accompagnement et de soins au regard des recommandations HAS et ANESM
- Établir une communication adaptée
- Identifier les dispositifs possibles complémentaires (HAD, télémédecine)
- Utiliser les outils favorisant la continuité du parcours de soin.

CONTENU

- Définition de l'autisme
- Les facteurs de comorbidités
- Les spécificités de l'autisme adulte
- Les outils du diagnostic
- Les difficultés d'évaluation de l'autisme à l'âge adulte
- La Co/construction du projet personnalisé
- La place des familles et/ou aidants et l'alliance thérapeutique
- Les programmes d'interventions et méthodes d'accompagnement
- La communication adaptée
- La prévention et la gestion des « comportements-problèmes »
- L'organisation des ressources et dispositifs existants pour favoriser la continuité des soins

MÉTHODOLOGIE

Interactive, études de cas, travail d'intersession



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

PRATIQUES SOIGNANTES

Formation nationale sur l'intervention de crise/ crise suicidaire

Parcours recommandés

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

Cette formation de deux jours est dédiée à l'intervention de crise suicidaire.

- Groupe 1 : 12-13/10/2021
- Groupe 2 : 23-24/11/2021

PUBLIC

Personnel médical et paramédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Docteur LAUNAY et Romain PEROT (Ide)

COÛT

1 200 €

La formation a été développée au Québec par Monique Séguin et adaptée par le Groupement d'Étude et de Prévention du Suicide (GEPS) en France. Fait partie de la stratégie nationale de prévention du suicide avec le déploiement de trois rôles impliquant des responsabilités distinctes (sentinelle, évaluateur et intervenant de crise). Cette formation de deux jours est dédiée à l'intervention de crise suicidaire.

OBJECTIF

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'effectuer des interventions de crise à l'aide d'approches cliniques efficaces reconnues et d'outils cliniques adaptés au contexte.

CONTENU

Déclinée en 4 modules :

- À propos de la crise
- La typologie de la crise
- Le développement de la vulnérabilité et l'évaluation de la crise
- La pratique de l'intervention de crise

MÉTHODOLOGIE

Alternance d'exercices pratiques – études de cas cliniques - jeux de rôles



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:umontpellier+08010+session01/about



Éducation thérapeutique du patient

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

4 modules en E-learning avec
3 jours en présentiel.

- Groupe 1 : 04-05/03/2021 et
08/04/2021

Ouverture e-learning
le 05/02/2021

- Groupe 2 : 01-02/04/2021 et
03/05/2021

Ouverture e-learning le
09/03/2021

- Groupe 3 : 23-24/09/2021 et
15/10/2021

Ouverture e-learning
01/09/2021

- Groupe 4 : 04-05/11/2021 et
03/12/2021

Ouverture e-learning
05/10/2021

PUBLIC

Tous les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des maladies chroniques ou prolongées ou de certaines maladies de durée limitée. Elle concerne aussi des intervenants non soignants intervenant dans l'organisation de la prise en charge des maladies chroniques. La participation de l'ensemble des professionnels à la même formation constitue une plus-value en terme de cohésion d'équipe et de partage d'une culture commune.

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est désormais intégrée au parcours de soins des patients souffrant de maladie chronique (article 84, loi HPST de juillet 2009). Elle figure également comme un critère important dans le manuel d'accréditation des établissements de santé.

Selon la Haute Autorité de Santé, l'éducation thérapeutique doit être réalisée par des professionnels formés. Elle doit être multi-professionnelle et interdisciplinaire. Cette approche nécessite l'acquisition de compétences relationnelles, pédagogiques, organisationnelles et biomédicales, et la mise en place d'une démarche structurée et coordonnée entre les différents professionnels.

Le GHU Paris, souhaite proposer une formation validante à l'Éducation Thérapeutique à ses professionnels.

Le contenu de la formation s'appuie sur les recommandations publiées par l'OMS sur l'éducation thérapeutique (1998), les référentiels de l'HAS (2007), ainsi que sur les divers textes législatifs récents :

- Loi HPST 21 juillet 2009 – Décret 2010-Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences
- Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, et stipulant qu'une formation d'une durée minimale de 40 heures est requise pour être considéré comme éducateur de patients
- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, et stipulant notamment que tous les intervenants dans un programme d'ETP doivent justifier de compétences en ETP.

Référentiel publié par l'INPES en juin 2013, ayant vocation à accompagner l'utilisation par les acteurs des textes réglementaires sus-cités sur les compétences.

Pour chaque participant, un test de positionnement avec questionnaire de connaissances est réalisé en début de formation. Les acquis sont réévalués en fin de formation.

Un bilan de formation est réalisé à l'issue de chaque session de formation.

OBJECTIFS

- Acquérir et de renforcer les compétences des personnels en ETP pour accueillir le patient,
- Accompagner dans l'exploration et la connaissance de sa maladie,
- Analyser ses besoins éducatifs pour construire son projet d'ETP,
- Mettre en œuvre des techniques facilitant son apprentissage individuellement et en groupe,
- Soutenir le patient dans ses motivations pour gagner en autonomie,
- Savoir se coordonner avec les différents acteurs,
- Être capable de co-évaluer avec le patient les bénéfices de l'ETP en termes d'acquis et de progrès

PRATIQUES SOIGNANTES

Éducation thérapeutique du patient
(suite)

Éligible au DPC

E learning :
Se baser sur p 54 du plan 2020.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

24 500 €

CONTENU

Compétences relationnelles

- Identifier les attitudes des professionnels et leur impact sur la relation avec le patient
- Comprendre le rapport que le patient entretient avec sa maladie et ses traitements
- Identifier l'intérêt d'une approche biopsychosociale dans la prise en charge
- Explorer les connaissances, les représentations des patients par rapport à leur état de santé et apporter des réponses adaptées
- Identifier les conséquences qu'ont les représentations des patients sur leurs comportements
- Mettre en œuvre des techniques de communication favorisant une relation de confiance avec un patient et son entourage, faire participer le patient à ses décisions de santé
- Favoriser la confiance en soi, l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité du patient, soutenir son autonomie
- Réaliser un bilan éducatif partagé (diagnostic éducatif)
- Identifier les freins et les ressources chez le patient
- Formaliser des objectifs pédagogiques et négocier un contrat éducatif.

Compétences pédagogiques

- Identifier les facteurs favorisant la réussite d'un apprentissage
- Délivrer des informations adaptées aux besoins du patient (et de son entourage) dans une posture éducative

- Planifier des séquences éducatives tenant compte des besoins et des ressources du patient
- Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques favorisant l'expression, la motivation et l'apprentissage du patient
- S'entraîner à l'utilisation de certaines méthodes et supports pédagogiques : Chevalet imagier, cas clinique...
- Mettre en place des modalités d'évaluation des acquis du patient et du processus éducatif.

Compétences organisationnelles

- Préciser les modalités organisationnelles d'un programme d'ETP
- Faciliter le partage d'expériences et la mise en œuvre d'actions communes en lien avec le réseau professionnel
- Élaborer des outils de suivi : dossier éducatif, questionnaires d'évaluation adaptés
- Élaborer des procédures favorisant la coordination, la communication, le partage d'informations, la prise de décisions entre les différents intervenants du parcours de soins.
- Préciser les enjeux institutionnels nationaux, régionaux et locaux de l'éducation thérapeutique
- Assurer la continuité de l'ETP tout au long du parcours du patient en lien avec tous les acteurs impliqués
- Identifier les critères de qualité d'un dispositif d'éducation thérapeutique.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Éducation thérapeutique du patient

(suite)

MÉTHODOLOGIE

La formation est structurée en plusieurs étapes pour correspondre aux fondamentaux d'un programme DPC, c'est à dire :

- Évaluation initiale des pratiques professionnelles à partir d'une grille d'auto-analyse qui est reprise le 1^{er} jour de formation pour permettre l'analyse des retours d'expériences de chacun
- Acquisition ou perfectionnement des compétences et/ou des connaissances
- Mise en place et suivi d'actions d'amélioration. Le dernier jour de formation est consacré à l'élaboration des plans d'actions ETP.

Le découpage en plusieurs périodes, permet une application intersession ainsi que la réalisation de travaux personnels ou de groupe.

La formation en présentielle (trois jours) se déroule en groupes pluridisciplinaires.

La dynamique est basée sur une alternance entre phases cognitives et phases d'analyse de pratiques partagées.

Elle est résolument interactive et s'appuie sur l'expérience des participants pour aboutir à la compréhension de la dimension éducative de la prise en charge.

Les méthodes utilisées s'appuient sur les principes de la formation d'adultes : Les participants sont mis en situation active pendant la formation et entre les modules.

Les séquences de formation alternent les méthodes pédagogiques : apports théoriques, travaux pratiques, mises en situation, études de cas...

Des exemples de supports éducatifs destinés à animer des ateliers d'ETP sont présentés aux participants. Le choix des outils servant à la formation est fait par le formateur pour la session 2 en fonction des spécialités des participants.

Il est demandé aux participants de réaliser des travaux personnels entre les différentes sessions :

- Réalisation d'un bilan éducatif partagé. Ce bilan inclut pour chaque patient ses attentes, ses besoins et ses motivations, les freins à l'éducation et les leviers sur lesquels s'appuyer. Une synthèse écrite est demandée.
- Poursuite d'un travail d'élaboration d'une séquence éducative et/ou d'un outil éducatif entrepris avec le groupe lors de la session présentielle.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Youtube

https://www.youtube.com/watch?time_continue=52&v=YLhGEj-YH-4

Cres-paca.org

<https://vimeopro.com/sunmadefilms/etp>



Sensibilisation au Defusing

SESSION

Porte de Montreuil.

Une demi-journée (l'après-midi), au choix :

- Groupe 1 : 01/03/2021
- Groupe 2 : 01/10/2021.

PUBLIC

Personnel médical et paramédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Un psychiatre du GHU.

La technique du defusing, une méthodologie de la prise en charge d'une situation traumatisante.

OBJECTIF

Pris en charge des conséquences psychologiques d'une situation traumatisante

- Définir les traumatismes
- Définir les personnalités et les traumatismes

La trousse de secours du traumatisme psychique ;

- Soins immédiats précoces : tri
- Soins immédiats plus tardifs : defusing
- Soins post-immédiats : débriefing
- Soins post-immédiats plus tardifs : thérapie

Protocole d'accompagnement des personnels ;

- Mises en situation

MÉTHODOLOGIE

- Études cas, retours d'expériences
- Pédagogie active

Formation de sensibilisation spécifique en ergomotricité

SESSION

Porte de Montreuil.

Déploiement sur la base du volontariat. À partir d'un diagnostic au sein des pôles concernés.

12/02/2021.

PUBLIC

Cadre ou faisant fonction de cadre.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

ERGOTEAM.

COÛT

10 000 €

OBJECTIF

Pourquoi mettre en place un savoir-faire collectif visant l'harmonisation et la sécurisation des pratiques en matière d'Ergomotricité ?

- L'Ergomotricité dans le milieu du soin : une approche globale de la situation de travail suivant l'organisation, la tâche, le temps, l'équipe, le matériel, l'environnement, la défense/la perte de l'autonomie...

Pourquoi intégrer l'utilisation des Aides Techniques dans les services ?

- L'Aide Technique = Outil facilitateur, partenaire de soin, Outil de prévention pour la diminution de la charge physique et pour un meilleur confort pour le Soignant/Aidant.
- La relation Aides Techniques/Santé au Travail : Comment l'acquisition d'un meilleur Comportement Ergomoteur à travers l'utilisation des Aides Techniques prévient-il des Troubles et Pathologies Musculo-Squelettiques ?

Comment optimiser l'utilisation des Aides Techniques ?

- Comment le matériel facilite les tâches quotidiennes de prise en soin et d'accompagnement des résidents/patients ?
- Comment introduire les aides techniques dans la démarche de soin et de prévention ?
- Comment choisir et adapter l'aide techniques suivant la connaissance de la personne accompagnée ?

Répondre aux attentes des Cadres et des spécificités des différents secteurs du GHU Paris par des apports théoriques et des démonstrations pratiques.

CONTENU

Apports Théoriques

- Brefs rappels sur les T.M.S. (apparition, identification, conséquences, prévention).
- Les différentes pathologies et leurs conséquences lors des transferts et des mobilisations des personnes.
- La relation entre la dépendance/l'autonomie et les Aides Techniques : la classification des tâches/ niveaux d'assistance.
- Le déplacement naturel, la facilitation neuromotrice, la régression ou la progression psychomotrice...

Apports Pratiques

- Le Comportement Ergomoteur sécuritaire et les principes de base de la Mobilisation et déplacement des personnes.
- Les différentes Aides Techniques (mécanisées, manuelles, dynamiques, passives) et présentation de nouveaux matériels : Connaissance, attribution et cohérence sur leur utilisation.
- La notion de « Confort, Sécurité et Efficacité » suivant la pathologie, l'autonomie, la morphologie de la personne et son environnement.

Formation de sensibilisation spécifique en ergomotricité (suite)

- La relation humaine : La communication spécifique (verbale et non verbale) : incitation, invitation à la Mobilisation par le dialogue avec la personne prise en soin.
- Le déplacement naturel selon le niveau d'assistance approprié à la personne prise en soin.
- Le maintien de l'autonomie : optimisation des critères pour l'amélioration motrice de la personne prise en soin.
- L'utilisation du matériel en appliquant et respectant les règles de l'Ergomotricité et de la Mobilisation sécuritaire des personnes - le choix des accessoires, les réglages : Quelle pathologie ? Quelle morphologie ? Quelle autonomie ? Quelle mobilisation (confort/ sécurité/ efficacité) ? Quelles Aides Techniques pour qui et pourquoi ? Quelle adaptation suivant l'évolution psychomotrice (désadaptation ou progression) ?
- Comment diminuer les situations d'activité physique du soignant/aidant à risques potentiels ?
- Ergonomie spécifique.

MÉTHODOLOGIE

Méthodes pédagogiques :

Formation présentielle par méthodes interactives
Pédagogie gestuelle interactive avec sélection de principes sécuritaires,
Méthodes démonstratives avec apports théoriques/recommandations,
Apprentissage pratique par jeux de rôle/simulations...

Formation éthique soignante, droit des patients, et bientraitance. Orientation n°17 : Promotion de la bientraitance dans la pratique de soins

SESSION

Site Cabanis.

Présentiel 2 jours.

Lundi 01 et mardi 02/03/2021

PUBLIC

Personnel paramédical du GHU des services de psychiatrie, EHPAD, MAS, USLD

Noter n° ADELI sur demande de formation pour obtenir l'attestation DPC de participation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes.

INTERVENANT(S)

SAINTE ANNE FORMATION. Philosophe, cadre supérieur de santé.

COÛT

2 850 €

La bientraitance est contenue dans l'action soignante à compter du moment où celle-ci est portée par la recherche de sens.

- La démarche de bientraitance s'inscrit dans le cadre général du respect de la personne et de l'amélioration de la qualité de vie des personnes accueillies en particulier dans les établissements de santé, et médico-sociaux. Cette démarche intègre le respect des droits des usagers les plus vulnérables dont la personne âgée et le patient en psychiatrie en sont les figures les plus représentatives. Aborder la question de la bientraitance nécessite de clarifier les droits de la personne malade ainsi que de décliner les principes de l'éthique soignante. L'action de formation s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de maltraitance et du développement de la bientraitance annoncée en 2018 par la ministre des solidarités et de la santé.
- Références : Recommandations de l'ANESM de septembre 2008 « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre. » Circulaire DGCS/SD2A/2014 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance et au développement de la bientraitance des personnes âgées et des personnes handicapées dans les établissements relevant de la compétence des ARS.
- Recommandations de la certification de 2017 sur le GHT par la HAS : Droits des patients – principales actions d'amélioration – promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance – faire des appels réguliers auprès des personnels.
- Déploiement d'une culture et d'une dynamique de bientraitance DGOS/RH4/DGCS/4B/2019/160 du 8 juillet 2019
- La formation s'inscrit dans « Un projet pour les droits des usagers » du projet médical partagé de 2017-2002.

OBJECTIF

- S'approprier une démarche de culture et une dynamique de bientraitance dans la prise en charge des personnes hospitalisées, résidents et usagers :
- Identifier les principes de l'éthique soignante permettant de développer une attitude réflexive sur sa pratique soignante.
 - Acquérir un abord éthique et juridique des droits du patient et usagers permettant d'identifier des repères essentiels relatifs à leurs droits.
 - Intégrer la prévention de la bientraitance dans les pratiques professionnelles soignantes.

Formation éthique soignante, droit des patients, et bientraitance. Orientation n°17 : Promotion de la bientraitance dans la pratique de soins (suite)

CONTENU

- Médicalisation de la vie, éthique du soin : importance de la santé – origines : anthropologique, politique, scientifique – Sécurisation de la santé – Éthique : distinctions entre éthique, morale et déontologie – Selon Ricœur, Derrida, Sicard – les instances de l'éthique : CCNE, espaces éthiques locaux, groupes de réflexion éthiques hospitaliers – composition d'un comité d'éthique – complexité et humilité de la réflexion éthique. Le rapport soignant soigné selon Ricœur – paternalisme vs autonomie – principisme – les valeurs – démarche méthodologique selon Canto-Sperber.
- Éthique comme aménagement moral de la relation soignant soigné – déficit du care – la problématique de la fin de vie – l'épidémie du sida comme évènement fondateur – droits fondamentaux à la vie privée, à l'intimité, à la dignité, à la liberté d'aller et venir – droits spécifiques : loi du 20/12/88 dite Huriot-Sérusclat – ordonnances de Juppé – loi du 9/06/99 relative aux soins palliatifs – dispositif législatif : loi du 4/03/02 et le consentement en psychiatrie, loi du 22/04/05 complétée par la loi du 2/02/16 sur la notion des directives anticipées en psychiatrie.

MÉTHODOLOGIE

Méthode Formation continue. Apports théoriques – études de cas – Interactivité – documentation pédagogique.

La place du jeu dans le soin et la prise en charge de l'enfant

SESSION

Porte de Montreuil.
12-19-26/03/2021.

PUBLIC

Tout professionnel travaillant au sein des services sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux accueillant des enfants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Nonaka Conseil.

COÛT

3 800 €
Marché ANFH

OBJECTIF

- Aider l'enfant à apprivoiser par le jeu, l'environnement sanitaire, social, et médico-social.
- Favoriser la réflexion et les échanges sur la place du jeu en établissement.
- Mieux connaître les besoins de l'enfant afin d'adapter son comportement et langage.
- Permettre aux soignants de développer leur capacité à jouer avec l'enfant hospitalisé.
- Identifier le rôle du jeu chez l'enfant.
- Savoir établir une relation privilégiée avec l'enfant par le jeu, transformer l'attitude et les appréhensions du soin.

CONTENU

- Les différentes fonctions et dimensions du jeu chez l'enfant.
- Les différentes catégories de jeu et leurs fonctions.
- Le développement de la capacité du soignant à jouer avec l'enfant hospitalisé.
- Les méthodes et moyens ludiques pour rendre accessibles aux enfants les explications données par les personnels soignants.
- La réponse aux inquiétudes et interrogations de l'enfant ou de l'adolescent dans un contexte compréhensible pour lui.
- L'établissement d'une relation privilégiée avec l'enfant par le jeu pour transformer l'attitude et les appréhensions du soin.
- L'aide à l'enfant pour exprimer ce qu'il ressent et affronter ce qu'il vit à travers le jeu.
- La diminution de l'anxiété de l'enfant et sa peur du traitement.
- La sensibilisation de l'entourage de l'enfant à l'importance du jeu, d'autant plus en situation d'hospitalisation.
- La communication avec les familles.

PRATIQUES SOIGNANTES

La relation patient-soignant à l'ère du digital : la santé connectée – e-learning

SESSION

Porte de Montreuil.

Les dates seront communiquées dans le cadre du prochain agenda trimestriel.

PUBLIC

Professions médicales, paramédicales et direction.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

SPH Conseil.

COÛT

2 200 € TTC – Marché ANFH

OBJECTIF

- Maîtriser les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine.
- Identifier le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et à la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient.
- Analyser les impacts de la e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles.
- Anticiper les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient.

CONTENU

Les enjeux et les objectifs de la santé connectée et de la télémédecine

- Les différents actes réglementaires de télémédecine et leurs champs d'application.
- Les programmes et applications en place en Europe et en Amérique du Nord.
- Les principales stratégies industrielles pour la santé connectée et la télémédecine.
- État des lieux des outils de santé connectés actuels et des innovations à venir.

Le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et à la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient

- Les différentes lois régissant la e-santé et la télémédecine.

- Les conditions de mise en œuvre des pratiques de télémédecine et de santé connectée.
- Les préconisations du Conseil national de l'Ordre des médecins.
- Les droits du patient.
- La responsabilité juridique de l'établissement, du médecin et du prestataire.
- Les données de santé du patient, cadre juridique et réglementaire.
- La communication des informations au patient sur ses données de santé.

Les impacts de la e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles

- Le levier de la santé connectée et de la télémédecine pour faire de l'offre hospitalière, un parcours de soins gradués au sein d'un territoire.
- Les objectifs ciblés et les impacts attendus dans les secteurs hospitaliers et ambulatoires.
- La redéfinition de l'organisation des soins avec la e-santé.
- Les rôles des différents acteurs de santé dans la mise en place d'une démarche de e-santé et l'utilisation des objets connectés.

Les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient

- L'observance thérapeutique de la e-santé.
- La réponse aux attentes du patient.
- La coordination entre les différents partenaires de santé.

Méthode Snoezelen

SESSION

Site Cabanis.

09-10/06/2021.

PUBLIC

Soignants (Professionnels d'EHPAD, de MAS, d'USLD).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes.

INTERVENANT(S)

SAINTE ANNE FORMATION. Psychosociologue et psychologue clinicienne, sophro praticienne, intervenant en Maison de retraite, EHPAD, et associations pour personnes handicapées et à domicile.

COÛT

3 450 € pour un groupe de 10 participants sur 2 jours.

Le terme Snoezelen est né de la contraction de deux mots hollandais « snuffelen », renifler, et « doezelen », somnoler, se laisser aller à la détente. Ce terme évoque ainsi à la fois le bien-être et l'écoute des sens.

La méthode snoezelen est une démarche d'accompagnement basée sur l'observation et l'écoute en vue de proposer des stimulations et des explorations sensorielles auprès des résidents. Ce fait de prendre soin s'inscrit dans une relation individualisée portée vers le bien-être des personnes âgées dépendantes.

Lorsque l'on crée un espace snoezelen, il est important que les deux dynamiques soient présentes pour que les personnes puissent faire des allers retours suivant leurs attentes du moment. Les bénéficiaires de l'espace Snoezelen sont principalement : les personnes en soins, résidents des maisons de retraite, EHPAD, MAS, USLD.

Les compétences à développer s'articulent autour de : savoir, savoir-faire, savoir être.

Instruction DGOS/RH4/DGCS/4B/2018/175 du 16/07/2018 relative aux orientations retenues pour 2019 en matière de développement des compétences de personnels, fiche n° 5 « Former les personnels des EHPAD aux troubles cognitifs, à la démence et aux prises en charge non médicamenteuses des troubles comportementaux (AFN 2019).

OBJECTIF

- Concevoir et utiliser un espace sensoriel dans le cadre d'un projet institutionnel.

- Développer et élargir l'utilisation du concept Snoezelen dans l'élaboration d'un projet adapté à la personne âgée dépendante.
- Intégrer la démarche Snoezelen dans l'élaboration d'un projet adapté à la personne âgée dépendante.
- Se situer entre implication et distanciation par un repérage de ses propres sensations et émotions.
- Concevoir des outils d'observation des effets d'une stimulation sensorielle sur la personne.

CONTENU

1° L'approche Snoezelen. Historique et évolution, fondements, démarche et outils pour concevoir un espace sensoriel, le tonus de la personne, le toucher, entendre et écouter, les outils de la communication non verbale, relation d'aide et autonomie, sensorialités des personnes âgées dépendantes.

2° Philosophie relationnelle humaniste : savoir-faire et savoir être, construction d'outils de suivi et d'évaluation : savoir faire savoir, études de cas concrets et mise en situation professionnelle.

MÉTHODOLOGIE

Pédagogie active et participative prenant en compte les interrogations des participants, réflexions et analyse de cas concrets, apports théoriques, visionnage et analyse de vignettes vidéo, livret pédagogique délivré. Une salle permettant l'utilisation de tapis de sol, couvertures, oreillers-coussins.

Prise en charge de la personne âgée non communicante

SESSION

Porte de Montreuil.
15-16-29/03/2021.

PUBLIC

Public pluridisciplinaire de soignants travaillant dans le secteur sanitaire ou médico-social.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

EFORS.

COÛT

3 180 € TTC
Marché ANFH

OBJECTIFS

- Identifier les différentes pathologies liées à une absence de communication verbale chez les personnes âgées.
- Mettre en œuvre les attitudes et compétences nécessaires à la compréhension des désirs et des besoins des personnes âgées non communicantes.
- Identifier et évaluer la douleur des personnes âgées non communicantes pour apporter une réponse adaptée.
- Prendre en compte la place de la famille dans la prise en soins et l'accompagnement de la personne âgée non communicante.
- Concourir, en équipe pluridisciplinaire, à la cohérence et à la continuité des soins de la personne âgée non communicante dans le respect de ses droits.
- Déterminer les axes d'amélioration des pratiques professionnelles.

CONTENU

- Les connaissances sur les différentes pathologies liées à une absence de communication verbale chez les personnes âgées.
- Les attitudes et compétences nécessaires à la compréhension des désirs et des besoins des personnes âgées non communicantes : les bases de l'accompagnement relationnel et le développement des compétences relationnelles.
- L'identification et l'évaluation de la douleur des personnes âgées non communicantes pour apporter une réponse adaptée.
- La place de la famille dans la prise en soins et l'accompagnement de la personne âgée non communicante.
- La contribution, en équipe pluridisciplinaire, à la cohérence et à la continuité des soins de la personne âgée non communicante dans le respect de ses droits.

Serious game : Troubles du comportement de la personne âgée

SESSION

E-learning, environ 10 heures, soit 4 temps d'environ 2h30, composés de modules de 15 minutes chacun.

PUBLIC

ASH, Aide-soignants, Infirmiers.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH

OBJECTIFS

- Identifier les pathologies et la démarche à suivre.
- Appliquer la prise en charge adaptée à la pathologie du patient.
- Analyser son comportement au travers de situations complexes.
- Adapter sa posture selon les situations rencontrées.
- Adopter une communication adaptée à son interlocuteur.

CONTENU

Les différents troubles de la personne âgée, dont :

- Le refus et le rejet d'un soignant.
- L'agitation verbale et l'agressivité.
- L'agitation physique et verbale sans agressivité.
- La désinhibition sexuelle.
- L'euphorie, les pleurs, la dépression.
- L'amnésie.
- Les hallucinations.
- La gloutonnerie et l'Alzheimer.
- L'apraxie et directives anticipées.
- L'addiction et la demande/le refus de sevrage.

MÉTHODOLOGIE

Chaque module se compose comme suit :

- Présentation de la situation clinique (avec description du symptôme)
- 40 cas cliniques sont abordés comme par exemple l'agitation verbale, l'euphorie... ;
- Une activité (sélection de réponses, textes à trous...)
- Un débriefing explicatif de la situation qui a été abordée avec un apport de connaissances.

Prise en charge de patients en précarité.

Rupture des parcours de soins

SESSION

Porte de Montreuil.

- 04-05/11/2021
- 03/12/2021.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH - GRIEPS.

COÛT

5 600 €

La précarité touche des publics nouveaux et encore mal connus. Son retentissement sur la santé nécessite une connaissance et une adaptation constante pour une prise en charge adaptée. Les acteurs du secteur sanitaire ont un rôle majeur à jouer dans la sécurisation du parcours de soin des personnes en situation de précarité.

À cette fin, les professionnels de santé doivent acquérir ou renforcer leurs compétences afin d'assurer une prise en charge globale et adaptée de ces publics.

OBJECTIFS

Présentiel J 1 : Découverte des parcours

- Appréhender ce que sont les parcours
- Identifier les freins à la constitution des parcours
- Cerner les différentes modalités de travail dans le cadre d'un parcours de soin
- S'inscrire dans le processus de formation
- Appréhender ce qu'est la précarité ?
- Identifier les facteurs et déterminants de précarité
- Mesurer les effets de la précarité

Présentielle J 2 : les démarches de prise en soin des situations de précarité

- Caractériser les effets de la précarité sur la Santé et la Santé mentale
- Proposer une démarche de prise en soin adaptée à la situation de précarité
- Appréhender le cœur de la démarche de soin
- Préparer le travail d'intersession

Présentielle J 3 : l'élaboration d'un parcours de soin coordonné

- Remobiliser le processus de formation
- Identifier les acteurs de la prise en soin des personnes en situation de précarité
- Améliorer ses pratiques de prise en soin.

Prise en charge de patients en précarité.

Rupture des parcours de soins (suite)

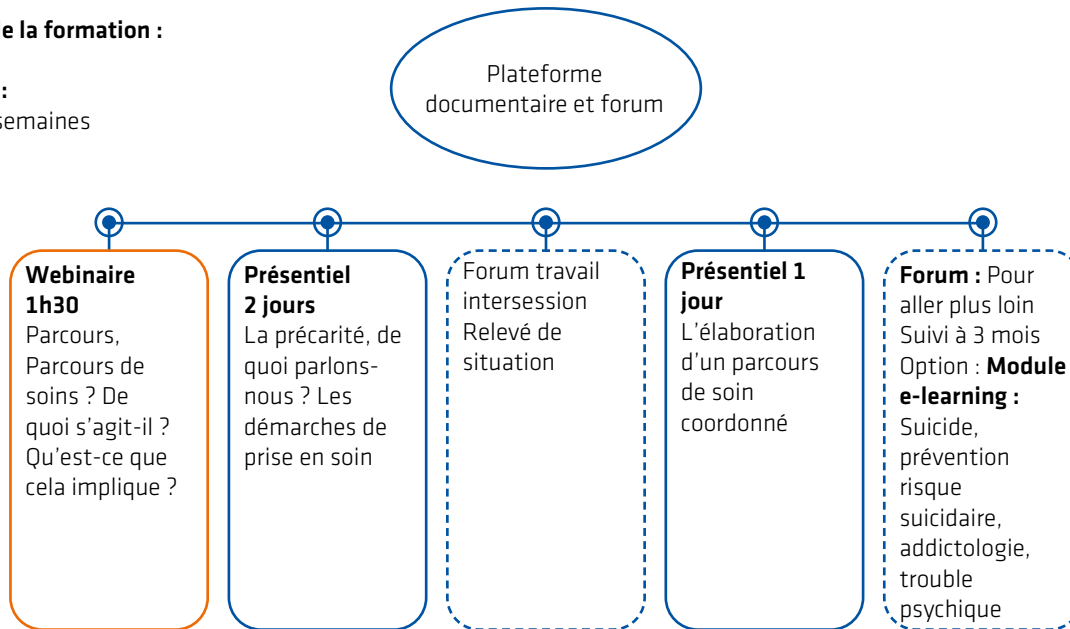
CONTENU

Durée total de la formation :

3 jours

Intersession :

2+1 à 4 ou 6 semaines



MÉTHODOLOGIE

Notre proposition pédagogique a été conçue pour se dérouler de la manière suivante :

- Lancement de la démarche proposée sous forme de webinaire, en amont de la tenue de chaque session de formation
- Session de formation de 3 jours en présentiel intégrant des travaux d'intersession (2 jours consécutifs + 1 journée au terme d'une période d'intersession de 4 à 6 semaines).
- Prolongement des sessions présentiels via l'accès des participants à une plateforme documentaire et un suivi post formation.

À titre de variante optionnelle, des modules de formation en e-learning (connaissances des troubles psychiques, prévention et gestion du risque suicidaire, prévention et gestion des addictions) peuvent compléter le dispositif pour consolider/actualiser les acquis de connaissances environnementaux des participants.

Notre dispositif de formation repose sur démarche d'animation très interactive mobilisant l'intelligence collective et s'appuyant sur l'apport des situations vécues, le partage et l'analyse des pratiques.

PRATIQUES SOIGNANTES

Prise en charge des patients en chambre à niveau de sécurité renforcée

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

Un groupe possible à partir de 8 inscriptions.

Les dates seront précisées dans le cadre du prochain agenda trimestriel.

PUBLIC

Le personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 3 000 €

Le recours à l'isolement et/ou la contention physique du patient doit rester une mesure d'exception, temporaire, pour pallier à une situation d'agitation et de violence extrêmes.

Inspirées de la Conférence de consensus « l'agitation en urgence » ANAES 2002, les indications retenues pour ce traitement sont :

- Isolement en vue d'une diminution des stimulations reçues
- Prévention d'une violence imminente du patient envers lui-même ou autrui alors que les autres moyens de contrôle sont inefficaces ou inappropriés.
- Menace de sortie sans autorisation alors que l'état de santé impose les soins psychiatriques.
- S'y ajoute : Mise en danger de soi-même en lien avec une confusion

L'indication doit être réévaluée de façon rapprochée lors de sa mise en place et au minimum de façon quotidienne. Dans certains cas, cette mesure est mise en place à la demande du patient. Cela nécessite toutefois une évaluation médicale, une prescription et la mise en place d'une surveillance adaptée. La mise en isolement ou en contention doit garantir au maximum les intérêts du malade, son confort et sa dignité. L'isolement et la contention, souvent associées à une chimiothérapie sédatrice, exposent le patient à des risques somatiques ou psychiques (voir paragraphe 2.) nécessitant une surveillance renforcée (voir paragraphe 3.).

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte clinique de l'isolement et/ou de la contention en respectant les textes en vigueur
- Respecter les procédures en cours dans l'établissement
- Être en capacité de repérer les sentiments induits par le patient.

CONTENU

- Situer le rôle de l'isolement dans sa dimension thérapeutique
- Connaître le fonctionnement du psychisme du patient isolé
- Connaître le statut juridique des pratiques de l'isolement

- Préciser le rôle du personnel soignant et définir sa place dans ce dispositif de soin spécifique
- Analyser les pratiques professionnelles en matière d'isolement
- Connaître le rôle du personnel soignant
 - . Lors de la mise en chambre à niveau de sécurité renforcée
 - . Lors de la prise en charge et la surveillance d'un patient en isolement thérapeutique
 - . Dans les soins et la surveillance spécifiques d'un patient sous contention

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques et alternances d'exercices pratiques.



BRIQUES DPC :
Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Serious game : soins sans consentement

SESSION

E-learning : environ 6 heures avec des modules de 30 min : 15 minutes d'apport de connaissances théoriques et 15 minutes de mise en situation (séquence de jeu).

PUBLIC

Médecins, personnels soignants, secrétaires médicales (AMA), cadres de santé et direction, personnels administratifs chargés de ces questions, assistants sociaux.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des dispositions relatives à l'hospitalisation sous contrainte et les dispositions de la loi du 27 septembre 2013 sur les obligations et l'organisation des établissements de santé.

CONTENU

- Les certificats initiaux (Soins psychiatriques à la demande d'un tiers en urgence ou non-SPDT, SPU-, soins psychiatriques en cas de péril imminent - SPPI -, soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État - SPDRE -, contenu du certificat)
- La demande de tiers.
- L'éventuelle sauvegarde de justice.
- L'hospitalisation.
- Les certificats, les collèges.
- Le juge des libertés (saisine, audience).
- Le programme de soins.
- Le transport des patients sous contrainte.
- La levée.

MÉTHODOLOGIE

Ce dispositif se présente sous la forme d'un serious-game, c'est-à-dire un support de formation ludique et immersif, amenant l'apprenant à prendre des décisions selon la situation rencontrée via différentes activités interactives. Ce serious-game se découpe en 9 étapes, correspondant aux 9 parties de la formation. La formation mêle des apports théoriques (1/4 du temps) et des apports pratiques (3/4 du temps) : une histoire est proposée aux apprenants, durant laquelle ils sont amenés à résoudre des cas cliniques. Un premier cas clinique suit toutes les étapes du parcours de soins sans consentement, puis chaque étape est traitée au travers de trois cas cliniques ciblés de difficulté croissante. L'apprenant doit effectuer des choix ou donner son opinion sur une pratique décrite. À cet effet, il dispose de ressources documentaires (sur la législation par exemple), ainsi que de recommandations de bonnes pratiques et d'avis d'experts. À l'issue des 3 parcours, l'apprenant peut télécharger l'ensemble des éléments réglementaires associés aux différents contenus abordés et avoir ainsi une synthèse des points-clés.

Travailler la nuit

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 29-30/03/2021
 - Groupe 2 : 06-07/10/2021.
- Possibilité en classe virtuelle.

PUBLIC

Personnels soignants exerçant leur activité de nuit.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Antidote Expertise.

COÛT

2 300 € TTC
Marché ANFH

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du travail de nuit et cerner les exigences de ce travail.
- Cerner l'impact possible du travail de nuit sur la santé, la vie sociale et professionnelle : trouver son rythme pour préserver son « capital santé », sa motivation et son efficacité au travail.
- Identifier le vécu psychologique et émotionnel des professionnels de nuit, cerner les modes de réaction possibles et développer la confiance en soi.
- Cerner la place singulière des professionnels de nuit dans l'accompagnement des usagers et développer des comportements responsables et autonomes respectueux des droits et besoins des usagers.
- Participer à la qualité et à la continuité de l'accompagnement des usagers par un travail d'équipe cohérent la nuit et une bonne coordination avec les équipes de jour.
- Développer ses aptitudes à la relation d'aide pour accompagner avec bienveillance.

CONTENU

- Les spécificités du travail de nuit, vécu et représentations des professionnels.
- Le travail de nuit et la préservation de son « capital santé ».
- La recherche de son rythme : maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et sociale satisfaisante.

- Les aspects psychologiques et émotionnels du travail de nuit.
- Les comportements des professionnels, les modes de réaction possibles.
- L'affirmation de ses compétences dans le respect de l'autre et le développement de la confiance en soi.
- Le cadre juridique et éthique du travail de nuit.
- Bienveillance des usagers et travail de nuit.
- L'organisation du travail de nuit: la cohérence et la continuité de la prise en charge des usagers.
- La coordination et la communication avec les équipes de jour.
- La communication aux patients la nuit et les aptitudes aidantes.
- L'accompagnement de l'utilisateur lors des situations complexes ou difficiles.

MÉTHODOLOGIE

Pédagogie active - Alternance théorique pratique

Analyse de la pratique professionnelle (service social au patient)

SESSION

10 séances de deux heures, deux groupes sont prévus (site Nord et site Sud).

Les dates des prochaines sessions seront précisées dans l'agenda trimestriel de septembre 2021 à juin 2022.

- **Site Nord, Pierre Bayle (intervenant) :**

dates à déterminer.

- **Site Sud, Cabanis (animé par la CRAMIF) :**

dates à déterminer.

PUBLIC

Professionnels de la filière socio-éducative.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

COÛT

7 500 €

PERSONNEL CONCERNÉ

Filière socioéducative du GHU - Groupe « fermé » de 12 à 14 personnes sans référent hiérarchique, avec une priorité aux nouveaux professionnels et aux personnes changeant de poste

CONTEXTE

L'intervention de l'assistant de service social aux patients fait partie du parcours de soin. Son positionnement est un exercice essentiel, et tout autant complexe :

- Il intervient et participe à un processus de soin où la recherche du consentement éclairé du patient lui importe tant au niveau éthique que légal, mais qu'il doit tenir dans des délais serrés,
- Il doit intégrer la culture pluri disciplinaire de la psychiatrie contemporaine et se forger un positionnement de travailleur social dans une équipe de soin,
- Il participe aux objectifs institutionnels en termes de fluidité des parcours, d'accompagnement socio-éducatif et d'accès aux droits

Dans ce contexte, le besoin d'échange, de partage d'expériences et de difficultés, dans un groupe de partage de pratiques, est un étayage indispensable. Cet espace doit pouvoir aborder des thématiques diverses : éthique, positionnement dans le soin psychique, travail dans un contexte d'urgence, articulation du travail à l'entrée et à la sortie du patient, recherche de partenariats, moments d'usure professionnelle dans un contexte peu favorable de réduction de moyens.

Ce groupe d'analyse de pratiques est un outil de travail interne étroitement lié à l'accompagnement des « nouveaux » professionnels. Une première session a eu lieu en 2016. Les premiers retours semblent satisfaisants en matière d'entraide, de prise de recul, de renforcement de la culture professionnelle dans un contexte en mouvement.

OBJECTIFS

Permettre à des travailleurs sociaux du GHU, à partir de situations ou questionnements issus de la pratique quotidienne de travail, de renforcer leur expertise et leur positionnement professionnel :

- Échanger sur les situations complexes pouvant poser difficulté aux professionnels
- Analyser ces situations collectivement et prendre du recul
- Développer sa capacité d'écoute de soi et de l'autre
- Questionner les pratiques professionnelles et ajuster son positionnement
- Harmoniser les pratiques professionnelles

Veille juridique. Actualités Médico-Sociales

SESSION

Porte de Montreuil.

Session de 4 jours en présentiel : les dates seront précisées dans l'agenda trimestriel de la Formation Continue.

PUBLIC

Professionnels de la filière socio-éducative (majoritairement des assistants de service social).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

9 000 €

Besoin de formation continue porté par :

Le Service de l'action sociale et éducative est positionné dans la Direction de la de la Politique médicale, de la Recherche et des Partenariats.

Le Service de l'action sociale et éducative est en charge de l'action sociale spécialisée pour les patients du GHU et leurs familles. Il assure la coordination de la filière socio-éducative transversale, qui regroupe les professionnels socio-éducatifs (assistants de service social, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, animateurs socioculturels) qui sont affectés dans les services et les pôles médicaux.

Le positionnement du travailleur social en psychiatrie est un exercice complexe.

OBJECTIFS

Dans le cadre de la veille juridique, 4 thématiques seront traitées :

- 1 journée sur le surendettement
- 1 journée sur le droit des étrangers
- 1 journée sur les violences conjugales
- 1 journée sur droit et protection sociale.

Situations complexes en travail social

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

Les dates seront précisées dans le cadre du prochain agenda trimestriel.

PUBLIC

- Cadres Supérieurs et Cadres Socio-Éducatifs
- Assistants de Service Social des Établissements de santé.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Véronique Peltier-Chevillard, Cadre Supérieur socio-éducatif, Ancienne Responsable de Service social hospitalier, Chargée de mission Parcours patient, Responsable de l'Action Sociale, Coordinatrice du dispositif PASS d'un établissement de santé, Vice-Présidente de l'Association Professionnelle des Services Sociaux Hospitalier.

COÛT

4 800 €

OBJECTIFS

- Optimiser le repérage et l'évaluation des situations complexes en travail social hospitalier
- Proposer des recommandations pratiques pour faire face aux principales difficultés rencontrées dans la prise en charge de ces situations par les Services sociaux hospitaliers.

Des ateliers pratiques permettront aux participants de procéder à une analyse critique et d'échanger autour des situations complexes régulièrement rencontrées dans leur pratique professionnelle.

CONTENU

I. Repérer et évaluer les situations complexes en travail social hospitalier

1. Identifier les situations complexes en travail social
2. Définir des indicateurs d'alerte pertinents
3. Organiser le repérage et l'évaluation précoces des situations complexes

II. Anticiper les difficultés de prise en charge des situations complexes en travail social hospitalier

1. Prendre en compte les nouvelles modalités d'hospitalisation
2. Gérer les problématiques liées à la temporalité des mesures
3. Résoudre les principales difficultés de prise en charge des situations complexes

III. Trouver des leviers pour faciliter la gestion des situations complexes en travail social hospitalier

1. Organiser l'implication de l'ensemble des acteurs
2. Partager les constats et décider collégalement des orientations
3. Analyser et corriger les difficultés récurrentes
4. Clarifier les rôles et les conditions d'intervention des partenaires extérieurs et des instances ressources

IV. Analyse et discussion autour d'exemples de situations complexes en travail social hospitalier

V. Séance finale de questions-réponses et évaluation de la session

MÉTHODOLOGIE

- Alternance d'exercices théoriques et pratiques.
- Pédagogie active.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Guerres, génocides, terrorisme leurs effets sur la santé mentale

SESSION

Porte de Montreuil.

6 Groupes possibles selon les dates suivantes :

- Groupe 1 : 12-13-14/04/2021
- Groupe 2 : 19-20-21/05/2021
- Groupe 3 : 21-22-23/06/2021
- Groupe 4 : 27-28-29/09/2021
- Groupe 5 : 04-05-06/10/2021
- Groupe 6 : 01-02-03/12/2021

PUBLIC

Personnels infirmiers, aides-soignants, psychologues, secrétaires médicales, socio-éducatifs et de rééducation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 17 000 €

OBJECTIFS

- permettre de mieux appréhender, de mieux comprendre les comportements de certains patients issus de l'immigration. En effet, certains patients issus de pays en guerre sont peut-être des rescapés de génocides, d'attaques terroristes ou crimes,
- approcher d'une autre façon les cultures présentes en France (Afrique subsaharienne, Maghreb, Proche et Moyen Orient,
- Cette formation est complémentaire des formations interculturelles.

CONTENU

- **1^{ère} journée** : guerres et viols comme armes de guerre
- **2^{ème} jour** : génocides, crimes de masse et nettoyages ethniques
- **3^{ème} jour** : les différentes formes de radicalisations et terrorismes.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques,
- extraits de reportages, témoignages de victimes
- échanges, réflexions, discussions.

Omega - Prévention des conduites agressives - cycle soignant

SESSION

Site Cabanis, salle Morel.

- Groupe 1 : du 18 au 21/05/2021.

Porte de Montreuil.

- Groupe 2 : du 01 au 04/06/2021

- Groupe 3 : du 15 au 18/11/2021

- Groupe 4 : du 07 au 10/12/2021.

Site Nord.

- Groupe 1 : 19-20-21-22/01/2021

- Groupe 2 : 09-10-11-12/02/2021

- Groupe 3 : 15-16-17-18/06/2021

- Groupe 4 : 07-08-09-
10/09/2021

- Groupe 5 : 14-15-16-17/12/2021.

D'autres groupes sont prévus, les dates vous seront communiquées dans l'agenda trimestriel.

PUBLIC

Site Nord : les formations seront organisées par site.

Site Sud : les formations seront organisées par la Direction des Soins en fonction du maillage des équipes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH en cours.

COÛT

17 000 €

Programme initié par l'ASSTSAS (Association paritaire pour la Santé et la Sécurité du Travail du Secteur Affaires Sociales) association québécoise, en 1997

En 2003-2005 adaptation du programme à la formation OMEGA France.

OBJECTIFS

Assurer la sécurité des professionnels et se centrer sur la personne avec empathie et respect, limiter au maximum la nécessité de contrôle physique :

- quatre valeurs :
 - . la sécurité,
 - . le respect,
 - . le professionnalisme,
 - . la responsabilité,
- cinq principes guides :
 - . se protéger, identifier les éléments à risque, présents dans le contexte de travail,
 - . évaluer la situation, choisir et prendre les dispositions nécessaires pour une protection appropriée,
 - . prévoir l'aide nécessaire à la résolution de l'intervention, communiquer efficacement avec ses collègues pour la résolution de la crise,
 - . se centrer sur la personne avec empathie et respect, sélectionner le mode d'intervention verbale le plus approprié à l'agressivité exprimée,
 - . prendre le temps nécessaire.

CONTENU

- le processus de gestion de crise centré sur l'évaluation de la situation de travail et des paramètres cliniques,
- des techniques verbales et psychologiques dont les fondamentaux reposent sur des techniques d'écoutes empathiques,
- techniques physiques visant à respecter :
 - . la distance sécuritaire,
 - . l'intervention d'une équipe structurée, cohérente agissant de manière concertée,
- la réunion post-événement :
 - . elle permet tout d'abord d'évacuer le stress généré par la situation,
 - . réaliser un retour sur l'événement en équipe pour consolider les comportements ou améliorer le processus de prévention globale.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques avec support de cours papier et support informatique,
- exercices multiples de mise en situation,
- projection de vidéos.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Agir contre la maltraitance des enfants

<http://www.upns.fr/mooc-agir-contre-les-maltraitances-vis-a-vis-des-enfants/mooc-agir-contre-lesmaltraitances-vis-a-vis-des-enfants-.php>



Comment agir face aux comportements violents ? Module 1

Gestion de la communication positive

SESSION

Porte de Montreuil.

22-23/03/2021 et 09/04/2021.

PUBLIC

Tout public non soignant
Prérequis : ce module est obligatoire pour accéder au module 2.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH, Forma Santé.

COÛT

Pédagogique : 3 360 €

Depuis de nombreuses années, une politique de prévention de violences en lien avec des groupes de travail (OLV, etc..) est déployée en direction des personnels soignants.

Il convient, à ce jour, d'organiser des sessions régulières en direction des personnels non soignants afin de doter ceux-ci d'outils concrets pour faire face à certaines situations qu'ils peuvent vivre au sein de l'institution.

OBJECTIFS

- Connaître et mieux comprendre les phénomènes d'agressivité et de violence et en appréhender les spécificités,
- Comprendre et analyser les processus et facteurs d'agressivité et de violence
 - Savoir prévenir un comportement agressif et mettre en pratique des outils de communication en cas de conflits avérés avec agressivité
 - Cerner et s'approprier les pratiques attendues face à une situation de violence
 - Gérer l'agressivité et la violence avec des personnes souffrant de troubles de comportements et/ou de démence
 - Gérer l'après crise : Savoir communiquer en équipe dans les situations rencontrées et en tirer les enseignements
 - Savoir organiser la prévention de l'agressivité et de la violence au niveau institutionnel

CONTENU

- Les différentes approches de la violence et l'agressivité
- La spécificité des secteurs sanitaire et médico-social
 - La recherche de facteurs explicatifs des comportements dits « agressifs »
 - Les mécanismes qui conduisent à la violence
 - La prévention des situations de violence et d'agressivité et le désamorçage d'une situation conflictuelle
 - Les signes annonciateurs d'un passage à l'acte violent et la gestion d'une situation de violence
 - L'analyse de la situation a posteriori
 - La nécessité de parler des moments difficiles de violence et le rôle de l'équipe
 - Les repères juridiques
 - La politique de prévention et de traitement de la violence au niveau de l'institution

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théories et cas pratiques, formations interactives

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Agir contre la maltraitance des enfants

<http://www.upns.fr/mooc-agir-contre-les-maltraitances-vis-a-vis-des-enfants/mooc-agir-contre-lesmaltraitances-vis-a-vis-des-enfants-.php>



Comment agir face aux comportements violents ? Module 2

Les techniques élémentaires de préservations de la violence

SESSION

Porte de Montreuil.
- 03-04/05/2021.

PUBLIC

Tout public non soignant.
Prérequis : avoir suivi la formation initiale page précédente.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH, Forma Santé.

COÛT

Pédagogique : 2 500 €

Depuis de nombreuses années, une politique de prévention de violences en lien avec des groupes de travail (OLV, etc.) est déployée en direction des personnels soignants.

Il convient, à ce jour, d'organiser des sessions régulières en direction des personnels non soignants afin de doter ceux-ci d'outils concrets pour faire face à certaines situations qu'ils peuvent être amenés à vivre au sein de l'institution ou dans leurs vies quotidiennes.

OBJECTIFS

Savoir décrypter plusieurs signes annonciateurs d'un passage à l'acte agressif

- Savoir désamorcer une situation de violence
- Adopter la bonne attitude psychologique en cas d'agression
- Maîtriser les techniques de neutralisation
- Maîtriser les techniques de défense
- Maîtriser les situations les plus couramment rencontrées

CONTENU

Les signes annonciateurs d'un passage à l'acte violent

- La violence : la désamorcer
- Les attitudes et postures de base
- La neutralisation d'un agresseur
- Les modalités de défense
- La décompression après la crise

MÉTHODOLOGIE

Pré requis : avoir suivi la formation « Prévention et gestion en communication positive, des situations de violence et d'agressivité »

- Alternance de théories et cas pratiques, formations interactives

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. Généralités sur l'AFGSU



Deux adresses mail pour toutes vos demandes d'inscription à adresser à la direction des soins.

Madame Kouame : a.kouame@ghu-paris.fr

Madame Kessab : s.kessab@ghu-paris.fr

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 3 mars 2006 complété par l'Arrêté du 10 mai 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences
- Arrêté du 21 avril 2007 modifiant les arrêtés relatifs aux conditions de délivrance du diplôme d'État de certaines professions de santé
- Circulaire du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé
- Circulaire du 27 Mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence pour l'exercice de certaines professions de santé

VALIDITÉ

- 4 ans pour les gestes d'urgence
- 2 ans pour les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Bactériologiques, Chimiques)

2 NIVEAUX

- **AFGSU Niveau 1** : Tout personnel, administratif et technique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale (Assistants- Sociaux)

- **AFGSU Niveau 2** : Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique (Aide soignants, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures – podologues, diététiciens, Educateurs, etc.)
- **Spécialisation concernant les risques NRBC** (nucléaires, radiologiques, bactériologiques, chimiques)

OBJECTIFS GLOBAUX DE L'AFGSU

- Acquérir les connaissances épidémiologiques et réglementaires concernant l'urgence
- Maîtriser les gestes techniques des soins d'urgence (Défibrillateur Semi-automatique, Réanimation Cardio-pulmonaire, Etc.)
- S'inscrire dans une action collective en développant ses compétences individuelles pour optimiser la prise en charge médicale du patient

GENÈSE ET INTÉRÊTS DE CETTE FORMATION

1. La probabilité de se trouver confrontés à une situation d'urgence est élevée.
2. La situation professionnelle oblige à porter assistance à personne en danger avec une efficacité reconnue et validée.
3. Les possibilités de recours à du matériel et à une aide médicale sont élevées et impliquent une complémentarité efficace des acteurs.
4. Formation assurée par des professionnels de santé, adaptée au secteur hospitalier et à l'activité de service

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

AFGSU - niveau 1 - initial

SESSION

Hors site.

- Groupe 1 : 14-15/01/2021
- Groupe 2 : 03-04/02/2021
- Groupe 3 : 02-03/11/2021
- Groupe 4 : 13-14/12/2021.

PUBLIC

Personnels administratifs, techniques, généraux, logistiques et ASH.

Psychologues, assistants socio-éducatifs.

Aucune condition n'est demandée pour l'accès à la formation (arrêté du 3 mars 2006 - art. 6).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Transfert AFGSU1
2 groupes/semestre.

COÛT

Pédagogique : 4 500 €



Deux adresses mail pour toutes vos demandes d'inscription à adresser à la direction des soins.

Madame Kouame : a.kouame@ghu-paris.fr

Madame Kessab : s.kessab@ghu-paris.fr

OBJECTIFS

Formation de niveau 1 permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale (arrêté du 3 mars 2006 - article 6).

CONTENU

- prise en charge des urgences vitales : identifier un danger immédiat, alerter le SAMU, identifier une urgence vitale et réaliser les gestes adéquats : libération des voies aériennes, réanimation cardio-pulmonaire de base, arrêter une hémorragie externe,
- prise en charge des urgences potentielles : signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme, relevage et brancardage, brûlures, règles élémentaires d'hygiène, communication avec les services d'urgence, règles déontologiques et professionnelles,
- les risques collectifs : identifier un danger, appliquer les consignes de protection, le plan blanc, sensibilisation aux risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

MÉTHODOLOGIE

- enseignements théoriques et pratiques,
- exercices de mises en situation.

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

AFGSU - niveau 2 - initial

SESSION

Hors site Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 31/03/2021, 01-02/04/2021
- Groupe 2 : 06-07-08/04/2021
- Groupe 3 : 20-21-22/09/2021
- Groupe 4 : 11-12-13/10/2021
- Groupe 5 : 03-04-05/05/2021
- Groupe 6 : 17-18-19/05/2021
- Groupe 7 : 07-08-09/06/2021
- Groupe 8 : 16-17-18/06/2021.

PUBLIC

Professionnels de santé titulaires d'un titre ou diplôme d'une des professions mentionnées dans l'arrêté du 3 mars 2006, art. 8 (infirmier, préparateur en pharmacie, masseur-kinésithérapeute, diététicien...). À cette liste s'ajoutent les professionnels pour lesquels le programme de formation initiale prévoit l'acquisition de niveau 2, pour les diplômes délivrés à compter du 1^{er} janvier 2008 : ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 12 800 €



Deux adresses mail pour toutes vos demandes d'inscription à adresser à la direction des soins.

Madame Kouame : a.kouame@ghu-paris.fr

Madame Kessab : s.kessab@ghu-paris.fr

OBJECTIFS

Formation de niveau 2 permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale (arrêté du 3 mars 2006 - article 8).

CONTENU

- prise en charge des urgences vitales : l'arrêt cardiaque, la réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence (chariot d'urgence, DSA...), utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence,
- prise en charge des urgences potentielles : utilisation du matériel d'immobilisation, enlever un casque intégral, relevage et brancardage, accouchement inopiné, règles de protection face à un risque infectieux,
- les risques collectifs : mise en œuvre des plans sanitaires, s'intégrer dans les plans de secours et en cas de risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

MÉTHODOLOGIE

- enseignements théoriques et pratiques,
- exercices de mises en situation.

Réactualisation des connaissances pour la formation AFGSU 1 et 2

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 09/03/2021
 - Groupe 2 : 22/03/2021
 - Groupe 3 : 01/06/2021
 - Groupe 4 : 28/06/2021
 - Groupe 5 : 06/09/2021
 - Groupe 6 : 20/09/2021
 - Groupe 7 : 22/11/2021
 - Groupe 8 : 13/12/2021
- AFGSU (recyclage).

PUBLIC

Personnel titulaire de l'AFGSU 1 ou de l'AFGSU 2, depuis 4 ans, sur présentation de l'attestation de formation initiale.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 2 500 €



Deux adresses mail pour toutes vos demandes d'inscription à adresser à la direction des soins.

Madame Kouame : a.kouame@ghu-paris.fr

Madame Kessab : s.kessab@ghu-paris.fr

Formation obligatoire pour les titulaires des AFGSU 1 tous les 4 ans

OBJECTIFS

1^{ère} partie :

- échanges avec les participants sur leurs expériences professionnelles vécues (concernant les gestes et soins d'urgence) depuis la dernière formation suivie ainsi que leurs ressentis, élaboration des points d'amélioration faits collectivement,

2^{ème} partie :

- échanges sur les nouveautés et modifications des pratiques professionnelles en médecine d'urgence intervenues depuis la formation précédente,

3^{ème} partie :

- retours et constructions positives sur les risques collectifs récents (grippe A, Fukushima, séisme Haïti...) qui sont survenus dans le monde,

4^{ème} partie :

- mises en situations sur les grands thèmes de santé publique (AVC, douleur thoracique), la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire et des situations abordées lors de la 1^{ère} partie de la formation.

CONTENU

Toute la formation est basée sur un échange permanent entre les participants et le formateur. Le formateur est toujours un soignant ayant une grande expérience de l'urgence. Les connaissances et les gestes sont exprimés par les participants et le formateur, en les guidant, les oriente vers la meilleure chronologie et sur le geste le plus adapté à faire selon la situation. Une fois les gestes acquis, les participants sont confrontés à des mises en situation par des cas pratiques.

MÉTHODOLOGIE

- enseignements théoriques et pratiques,
- mises en situation.

RNBC- Formation AFGSU3-Formation de formateurs

Gestion des risques RNBC

SESSION

En inter.

3 jours consécutifs.

PUBLIC

Professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du Code de la Santé publique ayant l'attestation de formation aux Gestes et Soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité et ayant suivi la formation de formateur AFGSU.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

3 600 €.

Au terme de la formation, les apprenants seront capables, selon leur fonction, d'organiser, de dispenser et d'évaluer des formations aux personnels de santé de leurs établissements de soins à la prise en charge de victimes d'accidents nucléaires, radiologiques, biologiques ou chimiques (NRBC).

OBJECTIFS

- Connaître l'organisation nationale et zonale face aux risques NRBC
- Maîtriser la prise en charge de patients contaminés par un accident chimique
- Connaître le risque chimique Connaître les différents toxiques
- Maîtriser le port des tenues de protections : TOM et Tychem F
- Maîtriser la conduite à tenir lors de la prise en charge de victimes contaminées par un agent chimique Travailler dans une unité de décontamination en tenue : Tente Utilis
- Maîtriser la prise en charge de patients contaminés par un accident radio-nucléaire Connaître le risque radio-nucléaire
- Identifier les notions de radiations et de contamination
- Maîtriser la conduite à tenir lors de la prise en charge de victimes contaminées par un agent radiologique ou nucléaire
- Travailler en tenue de protection
- Connaître le risque bactériologique
- Identifier les principaux agents Les moyens de protection du soignant vis-à-vis d'un agent infectieux
- Connaître le plan variole

CONTENU

Évaluation diagnostique des connaissances Risques NRBC : - généralités - la défense civile - notion de zone de défense

- Le risque chimique
- Les étapes de la chaîne de décontamination
- Les tenues de protection du personnel soignant
- Habillage / déshabillage en tenues NRBC
- La tente Utilis®
- Les tenues de protection du personnel
- Gestes d'urgence en tenues de protection
- Le risque radio-nucléaire
- Le plan Variole
- Le risque biologique
- Les moyens de protection
- La démultiplication : informations pratiques

MÉTHODOLOGIE

- Alternances d'exercices théoriques et pratiques

Gestes d'urgence en piscine

SESSION

Site Cabanis.

- 08/04/2021

- 08/10/2021.

PUBLIC

Personnel assurant et encadrant les séances de balnéothérapie à l'Unité de rééducation fonctionnelle de R. Garcin (aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes et autres personnels concernés). Tout nouvel agent intervenant en balnéothérapie.

INTERVENANT(S)

Organisme Jeunesse et avenir
Moniteur de secourisme spécialisé dans les secours aquatiques

COÛT

Pédagogique : 1 800 €

OBJECTIFS

Donner aux professionnels animant et accompagnant les séances de balnéothérapie, les moyens de traiter les situations d'urgence les plus fréquemment rencontrées au sein de l'unité.

CONTENU

Intervention (théorie et pratique) d'une journée d'un moniteur de secourisme spécialisé dans les secours aquatiques avec le matériel disponible dans l'unité

Matin : en salle de cours

- évocation et prise en charge des situations à problèmes pouvant se présenter lors des soins en balnéothérapie,
- rappel de la procédure à suivre lors d'une situation d'urgence,
- apport théorique sur les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire et application pratique sur mannequin.

Après-midi : à la balnéothérapie, mise en maillot de bain

- remorquage d'une victime,
- sorties de l'eau adaptée au bassin,
- mise en place de scénario au bord du bassin.

MÉTHODOLOGIE

- enseignements théoriques et pratiques,
- exercices de mises en situation.

Atelier « Gestes d'urgence » in situ

Éligible au DPC

SESSION

1 groupe site Nord
1 groupe site Sud
Juin 2021 - Octobre 2021
Atelier d'1/2 journée, 2 groupes par journée.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes par 1/2 journée.

INTERVENANT(S)

EMERGIM.

COÛT

3 000 € par formation

L'urgence vitale en structure de santé mentale est un évènement rare mais qui nécessite une réponse efficace et rapide. Une formation pratique aux gestes d'urgence est donc nécessaire.

Emergim propose des formations opérationnelles c'est-à-dire en situation réelle « in situ ». Nos formateurs sont tous des professionnels de l'urgence en activité.

La formation comprend une partie théorique et surtout des exercices pratiques en situation contextualisée et réaliste. Tous les membres de l'équipe sont invités à participer à la formation.

OBJECTIFS

- Appréciation de la gravité de la détresse
- Appel à l'aide (collègues et SAMU)
- Positions d'attente
- Gestes et les médicaments de l'urgence
- Gestion de crise et travail en équipe
- Revue des procédures et matériel d'urgence disponible et propositions

MÉTHODOLOGIE

- Alternance d'apports cognitifs, d'ateliers pratiques et de mises en situation
- 2 formateurs : 1 médecin et un infirmier (tous deux urgentistes en activité)
- Durée : 4h pour 12 personnes maximum
- Horaires adaptables aux contraintes locales
- Recommandations et arbres décisionnels remis à la fin de la formation
- Les formations sont multidisciplinaires (médecins et personnels non médicaux)
- Possibilité de former en même temps le personnel administratif

Exemples d'urgences abordées dans la formation :

- Tentatives d'autolyse (intoxications médicamenteuses, pendaisons, phlébotomies).
- Malaises et pertes de connaissance, épilepsies, hypoglycémie.
- Asphyxies aiguës (inhalation de corps étranger, OAP, asthme).
- Arrêt cardiaque (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation).
- Syndromes occlusifs



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Responsabilité juridique des soignants et droits des patients en psychiatrie

SESSION

Porte de Montreuil.
10-11/05/2021.

PUBLIC

Tout personnel soignant nouvellement diplômé et ayant besoin de consolider ses compétences.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

IRAP.

COÛT

2 400 €

La formation s'inscrit dans l'amélioration continue des pratiques professionnelles. Elle vise à aider les professionnels travaillant en psychiatrie à mieux appréhender leur cadre d'exercice notamment pour leur premier poste.

L'apport réglementaire en matière de droits et devoirs de la personne prise en soin et de son entourage, les droits et devoirs du professionnel et ses responsabilités permettront aux professionnels de bien cerner leur cadre d'intervention.

Ainsi, le professionnel se sentira mieux armé au quotidien, à faire des choix avec discernement et d'adopter un positionnement professionnel respectueux de la réglementation et de la singularité de la personne soignée.

OBJECTIFS

- Effectuer un rappel général des notions de responsabilité individuelle ou de l'établissement de soins,
- Comprendre les enjeux que recouvre la responsabilité des soignants par rapport à la sécurité des soins et la place de chacun en termes de prévention et de gestion des risques,
- Travailler dans le respect des droits du patient, des bonnes pratiques professionnelles et des exigences de la certification.
- Le 3^{ème} jour à distance permettra de reprendre les situations évoquées en J1 et J2, et d'en apporter de nouvelles en vue de renforcer les acquis et/ou d'en acquérir de nouveaux à partir d'une analyse des pratiques.

CONTENU

- Respect des droits des patients en psychiatrie (cadre juridique, droit au secret et confidentialité, respect de la dignité, respect de la liberté et droit d'aller et venir, problématiques autour du consentement aux soins, droit de recours des patients hospitalisés sans leur consentement).
- Cadre juridique de l'exercice des personnels soignants (notion de compétences, l'organisation du travail, le dossier du patient, les pratiques de soins en psychiatrie et les obligations de sécurité, les responsabilités juridiques des infirmiers, raisonnements juridiques fondamentaux relatifs à la responsabilité des personnels et notions essentielles).

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques – travail autour de cas de jurisprudence – apports de situations par les participants
- Travail en groupe – documentation pédagogique – quiz d'évaluation en début et fin de formation.

Laïcité, droits et obligations de la Fonction Publique Hospitalière

Laïcité à l'hôpital, comment faire ?

Parcours recommandés

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

3 jours non consécutifs :

Jour 1 et 2 : 06-07/04/2021

Jour 3 : 05/05/2021.

PUBLIC

- Personnels médicaux
- Personnels paramédicaux
- Personnels sociaux, administratif, technique et logistique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

EMS marché ANFH.

COÛT

3 100 €

Accompagner les professionnels de la Santé, dans le cadre d'une démarche institutionnelle, à la gestion de situation de conflits sur la mise en œuvre du respect de ce concept .

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes fondamentaux
- Identifier les droits et devoirs des personnels hospitaliers en situation d'accompagnement et de soins
- Repérer les situations de conflits
- Mobiliser des techniques de médiations adaptées aux situations rencontrées
- Appliquer méthodes et outils adaptés
- Améliorer ses pratiques sur la base de retours d'expériences

CONTENU

- Les grands principes de la laïcité
- Définition du concept particulier à la France au regard d'autres cultures
- Approche juridique et pragmatique
- Prévention des situations de tensions
- La communication en situation transculturelle
- Les outils de la communication non violente et de la relation d'aide

MÉTHODOLOGIE

- Alternances de cas pratiques, retours sur expériences, travail intersession



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Aide-soignant et les médicaments, quelles responsabilités ?

SESSION

Site Cabanis.
17/06/2021.

PUBLIC

Aides-soignants travaillant dans tous les secteurs, MCO, psychiatrie, EHPAD, domicile, HAD.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Cadre de santé
Formateurs IFSI/FAS
Virginie Olivier
site Cabanis.

COÛT

1 200 €

OBJECTIFS

- clarifier le champ de responsabilité de l'aide-soignant au regard du référentiel de formation, arrêté du 22 octobre 2005 modifié et de la circulaire n° 99-320 du 4 juin 1999 relative à la distribution des médicaments,
- réfléchir sur le travail en collaboration avec l'IDE,
- approfondir les connaissances sur les différentes familles des médicaments, leurs surveillances et les risques liés à l'administration de ces médicaments.

CONTENU

- les textes réglementaires relatifs à la profession d'aide-soignant,
- les textes réglementaires relatifs à la formation d'aide-soignant,
- le référentiel de formation,
- la responsabilité de l'aide-soignant,
- les différentes familles de médicaments, quelle surveillance,
- la gestion des risques, démarche qualité.

Méthode Patients Traceurs

SESSION

Site Cabanis, Amphi Morel.

Groupe 1 : 09/03/2021

Groupe 2 : 21/09/2021

de 14h à 16h00.

PUBLIC

Médecins et paramédicaux désignés référents.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Service Qualité et Gestion des Risques.

Mme Mutabesha, Dr Launay, M. Joncour.

Considérant que l'approche normative ne peut en elle-même permettre d'apprécier la qualité et la sécurité des pratiques, les méthodologies de visite des experts-visiteurs évoluent. À ce titre, la HAS met en place lors des prochaines visites de certification (dites V2014), la méthode du « patient traceur ». L'objectif est d'évaluer au travers de l'expérience de soins d'un patient les modalités de sa prise en charge et donc les processus et les organisations qui s'y rattachent. Cette méthode place le regard des experts-visiteurs au cœur des parcours de soins, au contact des équipes au sein des unités de soins.

Le choix du « patient traceur » est réalisé par l'expert-visiteur médecin en concertation avec l'équipe en charge du patient (médecin, cadre, infirmière, etc.) au moment de la visite. Il dépend des objectifs de visite : une pathologie ou une activité à appréhender, une population (personnes âgées, enfants-adolescents, etc.) ou un mode d'entrée (urgence, hospitalisation ambulatoire, etc.).

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de :

- faire connaître les nouveaux outils de la procédure de certification V2014,
- identifier les divers modes de prise en charge et donc de « patients traceurs »,
- s'approprier la nouvelle approche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

CONTENU

- qu'est-ce qu'un « patient traceur » ? : définition, enjeux, place dans le dispositif de certification, professionnels concernés,
- comment mettre en place un parcours « patient traceur » : quel patient ? quels parcours, quels points critiques ? Quelle méthode ? Quel déploiement au sein du service/pôle ?
- comment améliorer la prise en charge des patients ?

Évaluation des pratiques professionnelles. Retours d'expérience (REX) Méthode ORION

SESSION

Porte de Montreuil.

2 groupes par session de demi-journées (matin ou après midi)

- Groupe 1 : 06/09/2021

- Groupe 2 : 17/09/2021

- Groupe 3 : 29/09/2021

- Groupe 4 : 13/10/2021

2 groupes par sessions de demi-journées

Module 1 (9h00-12h30 ou 13h30-17h00)

Module 2 (9h00-12h30 ou 13h30-17h00).

PUBLIC

Personnels paramédicaux et médicaux, référents RMM/REX.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

4 500 €

OBJECTIF GLOBAL

Cette formation doit permettre aux participants de mener une analyse systémique d'un évènement indésirable survenu au sein de leur service. Il s'agit d'une formation pratique donnant une large place aux ateliers afin de démonstration l'efficacité des outils.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Cette formation sera organisée sur une journée et devra aborder les points suivants :

- rappel du cadre général sur la gestion des risques et la place des retours d'expériences
- présentation des outils d'analyses de type ALARM, ORION®, ... et étapes de mise en œuvre, avec notamment :
 - . la collecte des données,
 - . la reconstitution chronologique des faits,
 - . la recherche et l'identification des causes,
 - . la mise en place d'actions d'amélioration et leurs suivis.
- mise en application d'analyse systémique au travers de cas d'accidents.

CONTENU

La formation sera découpée selon 2 grandes parties :

Comprendre la place du REX dans le contexte actuel

Module 1 : Acquérir la méthodologie du REX

- Les principes et les étapes

- Les règles de fonctionnement d'une RMM : périodicité, durée, sélection des dossiers, composition, déroulement, traçabilité,...
- L'analyse systémique
- La préparation de la réunion et son déroulement
- Le suivi des actions correctrices
- La formation sera conduite au travers d'exercices pratiques par des mises en situation sur des évènements identifiés par les participants.

Module 2 : Facteur Humain

- Cette formation sera organisée sur une 1/2 journée et devra aborder les points suivants :
- Rappel sur la prépondérance du facteur humain dans une activité et son positionnement particulier dans la gestion d'une crise (évènement indésirable, précurseur), sur les types des facteurs humains (liés à l'individu, à l'équipe, ...)
 - Comprendre comment la sécurité et la démarche de gestion des risques sont réellement mises en œuvre par le personnel, à travers des dimensions techniques (conformité des machines, etc.), organisationnelles (gestion du retour d'expérience, etc.) et humaines (fonctions et rôles de chacun, culture de sécurité, fonctionnement d'une équipe, enjeux relationnels, ...)
 - Identifier l'adéquation entre les postes de travail et les situations vécues par le personnel (organisation du travail, contraintes techniques et réglementaires, procédures écrites versus travail au quotidien.

Méthode REMED[®]

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

Les dates seront communiquées dans le cadre du prochain agenda trimestriel.

PUBLIC

Tous les professionnels de santé en lien avec la lutte contre la iatrogénie médicamenteuse évitable : pharmaciens, personnels de pharmacie, responsables qualité et gestionnaires de risques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

À déterminer.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

La REMED[®] est une méthode d'analyse des erreurs médicamenteuses développée par la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) qui a confié en exclusivité au réseau « DPC Formation Santé » en lien avec le GRIEPS la mission d'en assurer la formation au niveau des établissements de santé et médico-sociaux ainsi que des professionnels de santé. Cette méthode est reconnue par la HAS comme une méthode utilisable dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC).

OBJECTIFS

- rappeler la politique qualité-gestion des risques en insistant sur l'importance de la iatrogénie évitable, sa déclinaison dans un programme de sécurité thérapeutique et les démarches d'assurance qualité qui lui sont associées,
- replacer la gestion des erreurs évitables dans la démarche de sécurisation des soins et appréhender l'importance du phénomène considéré comme un enjeu de santé publique,
- présenter la méthode REMED[®] et les résultats de l'étude MERVEIL,
- présenter la REMED[®] et ses différents outils, dont le classeur support à la méthode.

CONTENU

- compréhension de ce qui s'est passé et envisager ce qui pourrait ou aurait pu se passer,
- les erreurs médicamenteuses selon une typologie définie,
- analyse des situations de non qualité de manière factuelle,
- analyse systémique des causes profondes, immédiates et facteurs contributifs,
- efficacité des défenses en profondeur et des mesures de récupération,
- évaluation des conséquences pour le patient, les professionnels et l'institution,
- la force de proposition pour les actions d'amélioration à mettre en œuvre,
- contribution à leur mise en œuvre et à leur évaluation,
- organisation et maîtrise de la communication, la traçabilité et l'archivage.

MÉTHODOLOGIE

- acquisition de connaissances et quiz d'évaluation,
- approche cognitive et amélioration des pratiques professionnelles,
- réalisation de plans d'actions pertinents.

Sécurisation du circuit du médicament. Orientation n°7 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins

SESSION

Site Cabanis.

- Groupe 1 : 12/03/2021 9h-17h et 21/05/2021 9h-13h
- Groupe 2 : 24/09/2021 9h-17h et 05/11/2021 9h-13h.

PUBLIC

Infirmiers nouvellement diplômés ou intégrant le GHU Noter n° ADELI sur demande de formation pour obtenir l'attestation DPC de participation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 participants.

INTERVENANT(S)

SAINTE ANNE FORMATION.
Pharmacienne et cadre supérieur de santé..

COÛT

5 100 €

- Le circuit du médicament est un processus complexe qui met en jeu de multiples professionnels. Il est par conséquent à l'origine de nombreux événements indésirables. La prise de fonction de nouveaux professionnels est l'occasion de faire un point sur les bonnes pratiques et d'insister sur la prévention et la déclaration des erreurs médicamenteuses.
- Cette action de formation répond à certains objectifs du CAQES (Contrat d'amélioration de la Qualité, de la sécurité, de la pertinence et de l'efficacité des soins).
- Le GHU Paris psychiatrie et neurosciences s'appuie sur les rapports de certification de 2017 de l'EPSMB et du CHSA pour maintenir une politique médicamenteuse forte qui se traduit dans le « programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins 2016-2020 ». Le taux de formation des personnels et le nombre de déclaration d'erreurs médicamenteuses étant des indicateurs suivis par le CMDMS.
- Le projet médical partagé 2017-2022 identifie la proposition 20 qui a pour objectif de « Renforcer la sécurisation des différentes étapes du circuit du médicament ».

OBJECTIFS

Objectif général, cette action de formation doit permettre au professionnel IDE de réduire le risque de survenue d'événements indésirables associés au circuit du médicament. Il s'agit de sécuriser le circuit du médicament au sein du GHU.

- Comprendre la politique sur le circuit du médicament, et les enjeux pour le GHU en matière de sécurité des soins.
- Comprendre les interactions entre les professionnels et identifier les points de vigilance au niveau de chaque étape du circuit du médicament.
- Identifier et analyser les bases de l'analyse des événements indésirables, savoir identifier et déclarer une erreur médicamenteuse.

CONTENU

- Introduction et sensibilisation aux erreurs médicamenteuses
- Rappels textes de référence : réglementaires (loi HPST, arrêté du 06/04/2011, vigilances), évaluations, indicateurs (CAQES, certification)
- Différentes étapes du circuit du médicament :

caractéristiques du circuit du médicament, prescription, analyse pharmaceutique, dispensation, transport, administration (procédure) bonnes pratiques, risques d'erreurs, formes buvables, chariot d'urgence, dotation pour besoins urgents, stockage, surveillance du patient.

- Sécurisation du circuit du médicament : définition, analyse des risques à priori (Archimède, Never events, médicaments à risques (critères de choix (AVK, insulines), conciliation médicamenteuse, analyse des risques à postériori (définition d'une erreur médicamenteuse, caractéristiques d'une erreur médicamenteuse, signalement de événements indésirables (échelle de gravité, échelle de fréquence, types de défaillance), méthode d'analyse (Alarm, Orion, Remed), principales causes d'erreur médicamenteuse (identito-vigilance, interruption de tâche).

MÉTHODOLOGIE

Méthode de Formation Continue. Apports théoriques – études de cas – stimulation en santé – interactivité – documentation pédagogique – application en intersession.

Conciliation médicamenteuse

Éligible au DPC 

SESSION

Porte de Montreuil.
14/04/2021.

PUBLIC

Préparateurs en pharmacie hospitalière

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

1 550 €

Cette thématique s'inscrit dans les orientations nationales du DPC pour les professionnels de santé : La juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse. Cette formation vise à mettre en œuvre une démarche de conciliation médicamenteuse sécurisant la prise en charge des patients.

OBJECTIFS

- définir la conciliation médicamenteuse et ses enjeux,
- comprendre les différents types de conciliation,
- maîtriser le processus de conciliation médicamenteuse : étapes et outils,
- mettre en œuvre un projet de conciliation médicamenteuse : éléments de réflexion.

CONTENU

- enjeux de la conciliation médicamenteuse,
- conciliation à l'admission : proactive, rétroactive,
- recherche active d'informations sur les traitements des patients,
- BMO,
- divergences non documentées, médicaments à concilier,
- qualification des lignes de prescription,
- divergences intentionnelles et non intentionnelles,
- démarche institutionnelle : gestion des risques, pluridisciplinarité, démarche projet, SIH...,
- les outils : fiche de conciliation.

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques,
- Études de cas,
- Documentation pédagogique.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Prévenir les erreurs médicamenteuses évitables

Parcours recommandés IDE

SESSION

Porte de Montreuil.
17-18/03/2021.

PUBLIC

Personnels infirmiers,
préparateurs en pharmacie,
pharmaciens.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation
physique, tous nos groupes
seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH - FORMAVENIR.

COÛT

5 600 €

OBJECTIFS

- appréhender les risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les prévenir dans la pratique,
- appréhender la notion de la iatrogénie médicamenteuse, de l'erreur médicamenteuse évitable,
- connaître les données épidémiologiques, les conséquences cliniques, les circonstances de survenue (facteurs de risque, malades à risque),
- maîtriser les aspects médico-légaux et les impacts économiques de la iatrogénie médicamenteuse.

CONTENU

- **la pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines :**
 - . sémantique, typologie et causes, erreurs médicamenteuses, erreurs de médication, définition et concepts,
 - . les démarches de maîtrise des risques et intégration du risque iatrogène médicamenteux à la démarche générale,
- **analyse de dossiers et de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse :**
 - . analyses de dossiers et de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse,
 - . quelles ont été les conditions de survenue des complications ?
 - . quels ont été les facteurs favorisants ?
 - . quels sont les éléments de diagnostic ?
 - . quelles sont les conséquences pour le patient ?
 - . quels sont les moyens pour prévenir ces erreurs ?
 - . quels sont les éléments d'information à délivrer au patient ?

- les moyens de prévention de la iatrogénie médicamenteuse :

- . l'information des patients,
- . l'environnement réglementaire,
- . le développement des outils,
- . exemples de cas,
- . l'organisation des soins par la sécurisation du circuit du médicament,
- . méthode d'analyse de la qualité des processus,
- . faire le bilan de l'existant (organisation et approche du système),
- . relever et exploiter les incidents et les événements sentinelles,
- . les erreurs potentielles par étape et leurs origines,
- . maîtriser et sécuriser les différentes étapes du circuit du médicament,
- . trouver des indicateurs pour suivre la performance du circuit,
- . l'éducation des malades sur les médicaments et leurs risques,
- . l'environnement réglementaire et de santé publique,
- . le développement des outils pédagogiques,
- . la maîtrise des données récentes,
- . les techniques d'évaluation,
- . l'éducation thérapeutique et les maladies chroniques,
- . le suivi au long cours : les critères d'évaluation qualitatifs.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques, rappels réglementaires et méthodologiques,
- exercices pratiques,
- échanges, discussions, réflexions.

Identitovigilance

Formation Passerelle IDE

Éligible au DPC

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 15/03/2021
- Groupe 2 : 03/05/2021.

PUBLIC

Infirmiers, secrétaires et personnels des admissions.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

2 500 €



BRIQUES DPC :
Une brique claire
indique que vous
avez validé une partie de votre
parcours DPC ; les deux briques
sombres identifient les deux
actions de formations qui vous
restent à valider dans les deux
prochaines années - Une brique
APP + une brique APP et/ou
gestion des risques.

OBJECTIFS

- comprendre le principe de l'identitovigilance,
- définir un parcours sécurisé des soins dans l'établissement,
- s'impliquer dans une démarche de qualité et sécurité.

CONTENU

Module 1 : rappel réglementaire,

Module 2 : gestion des risques à priori et à postériori :

- . les erreurs d'identification,
- . fiabilité inconstante des informations transmises par les patients eux-mêmes,
- . démarche qualité,
- . un système dévolu à la démarche de correction des risques,
- . recensement d'incidents connus,

Module 3 : nécessité du respect du droit du patient, de la confidentialité,

Module 4 : définition des éléments permettant d'identifier de façon fiable le patient,

Module 5 : parcours sécurisé des soins dans l'établissement :

- . l'accueil,
- . du premier passage aux RV suivants,
- . le dossier du patient,
- . les différentes situations de soins (la prise en charge en groupe ou de façon individuelle, plateaux techniques...)

Module 6 : mise en œuvre d'un dispositif adapté :

- . identification initiale fiable,
- . lien fiable avec le dossier patient,
- . le bracelet d'identification,
- . utilisation du dispositif par le soignant,

Module 7 : procédure d'évaluation et corrections du dispositif.

MÉTHODOLOGIE

- enseignement théorique,
- mises en situation, implication des participants, analyse de cas,
- échanges, réflexions, discussions.

Serious game : Mission zéro risque

SESSION

E-learning, environ 30 minutes.

PUBLIC

Infirmiers.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH

OBJECTIFS

- Sensibiliser sur les erreurs à éviter sur les patients (parmi lesquelles les « Never events ») en termes d'identitovigilance, de prise en charge médicamenteuse et de risque infectieux.
- Identifier les enjeux et risques autour des erreurs de soin (lien avec les évènements indésirables graves).
- Éviter les erreurs de soin.

CONTENU

3 niveaux de risques seront abordés :

- Identitovigilance.
- Risques infectieux.
- Iatrogénie médicamenteuse.

MÉTHODOLOGIE

Serious game. Ce format pédagogique, ludique et immersif est un outil d'apprentissage reconnu. Il permet de simuler des situations de travail que les agents peuvent rencontrer, et ainsi de les préparer à des cas réels.

L'entraînement en situation de travail favorise l'acquisition rapide d'expérience.

Comment informer le patient suite à un dommage associé aux soins ?

SESSION

Porte de Montreuil.

- 01/02/2021.

Formation par demi-journées

- matin 9h00-12h30

- après midi 13h30-17h00

PUBLIC

Référénts RMM/REX,
Responsables d'UF.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Conseil public.

COÛT

2 000 €

L'information du patient (ou ses proches) suite à un dommage ou évènement indésirable lié à ses soins est une attente forte des patients hospitalisés. Parce qu'un dommage peut avoir d'importantes répercussions sur le patient, parce que suite à un dommage, le patient va manifester certaines attentes, parce que l'apaisement de la relation soignant-soigné en découle, ainsi que des gains temporels et financiers, cette démarche est importante et ne s'improvise pas.

OBJECTIFS

- mettre en œuvre le dispositif d'information selon les recommandations HAS,
- comprendre les enjeux juridiques et réglementaires pour l'institution,
- savoir mettre en œuvre les conditions appropriées pour établir un dialogue et donner les explications adaptées aux capacités de compréhension du patient et à son état ;
- savoir mettre en œuvre les modalités pratiques d'accompagnement du patient à l'accès aux informations concernant la santé des personnes.

PROGRAMME

- rappel du cadre réglementaire du droit des patients relatifs à l'information et des obligations légales des professionnels,
- rappel en matière de qualité et gestion des risques : qu'est-ce qu'un évènement indésirable, un dommage lié aux soins,
- définir les enjeux et le contenu de l'information à communiquer :
 - a) La préparation de l'annonce
 - b) Qui est chargé de l'annonce ? Qui est présent ?
 - c) Quand et Comment l'information est faite ?
- construire une procédure et un dispositif d'information dans l'établissement :
 - a) Les étapes : préparation, entretien, investigation des causes et plan d'action,
 - b) L'organisation de la traçabilité,
 - c) Les acteurs et leur rôle,
- mettre en place une communication adaptée :
 - a) Les étapes de l'échange,
 - b) Le processus de communication dans la relation soignant-soigné,
- capitaliser l'expérience d'une situation de dommages liés aux soins.

Évaluation de la prise en charge de la douleur

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 14-15/06/2021
- Groupe 2 : 13-14/09/2021.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

- Dr Nabil Hallouche, praticien hospitalier,
- Dr Fertout-Aharouni Elise,
- C. Chekroum, IDE
- C. Bornes, médecin, membre du CLUD
- L. Hadjedj, médecin
- M. Eschbach, IPA.

COÛT

Intégré à l'activité.

Le CLUD du GHU propose des formations en direction des référents douleur des 3 établissements. Cette formation a une double visée. Tout d'abord il s'agit de proposer une formation théorique aux professionnels investis dans une démarche institutionnelle d'évaluation et de prise en charge de la douleur et secondairement de former des professionnels « relais » entre le CLUD et les services de soins. Les référents douleur font ainsi ressource dans l'institution.

OBJECTIFS

- acquérir les bases neurophysiologiques indispensables à la compréhension du phénomène douleur, en particulier les spécificités dans le domaine de la santé mentale.
- identifier les différentes formes de douleur.
- connaître les possibilités d'évaluation en fonction des capacités de communication des patients.

- douleurs centrales et particularités,
- Techniques non médicamenteuses,
- Douleur-souffrance, composante physique-psychique,
- Aspects neurophysiologiques de la douleur spécifiques en santé mentale,
- Perception de la douleur selon la personne et le contexte,
- Douleur en santé mentale,
- Évaluation de la douleur en santé mentale,
- Douleur et législation.

CONTENU

- rétrocontrôles de la douleur, différents niveaux et application en pratique,
- traitements médicamenteux,
- le placebo,
- MEOPA,
- évaluation de la douleur en psychiatrie, place de l'empathie du soignant vers le patient,

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques et méthodologiques,
- cas cliniques,
- réflexion et échanges,
- film.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Air Liquide Healthcare

<https://www.airliquidehealthcare.fr/mooc-formation-meopa>



Hygiène environnementale hygiène alimentaire.

Formation obligatoire

SESSION

Porte de Montreuil.

2 groupes.

- Groupe 1 :

08-09-10-11/03/2021

- Groupe 2 :

20-21-22-23/09/2021.

PUBLIC

Formation obligatoire pour les nouveaux ASH, et fortement conseillée à tous les agents exerçant cette fonction.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

ECOFAC.

COÛT

Pédagogique : 9 392 €

OBJECTIFS

- maîtriser les produits pour une utilisation rationnelle,
- organiser les opérations de nettoyage,
- réaliser le bio-nettoyage des locaux et l'adapter selon les spécificités,
- maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire (HACCP) selon le poste de travail et assurer la traçabilité.

CONTENU

Le bio-nettoyage : 2 jours

- notions d'hygiène : infections nosocomiales, propreté corporelle (lavage des mains), propreté vestimentaire, comportement sanitaire,
- les techniques de bio-nettoyage :
 - . connaissance du mode d'action des produits chimiques et règles de sécurité (utilisation adéquate des produits, notions de détergence et de désinfection, dosage, conditionnement des produits),
 - . choisir le matériel adapté : composition et rangement du chariot, utilisation du matériel manuel (tissus d'essuyage, balais, gazes...),
 - . maîtriser et appliquer les techniques et procédures de nettoyage et de désinfection : opérations quotidiennes, protocole d'entretien des parties communes et administratives, protocole d'entretien des services.
- la qualité : définir la responsabilité de chacun (professionnalisme, comportement et savoir-être, comment jouer un rôle participatif dans une démarche d'assurance qualité ?

application des procédures de l'établissement, auto contrôle, remontée des informations, recenser les points sensibles, poignées de porte, interrupteurs... savoir mettre en œuvre les mesures correctives en cas de non-conformité, organisation, nettoyage approfondi, mesures préventives).

Hygiène alimentaire : 2 jours

- la liaison froide : définition et principe (partie intégrante de la démarche HACCP),
- la sécurité alimentaire : définition de l'hygiène (pourquoi de plus en plus d'hygiène ?),
- hygiène à son poste de travail : l'analyse des dangers (la diversité microbienne, les facteurs favorables ou non au développement microbien),
- l'évaluation des risques : méthode des 5 M (la matière, le matériel, le milieu, la méthode, la main d'œuvre),
- les moyens de lutte :
 - . les principes généraux d'hygiène : les locaux, les équipements, matériels, le personnel (propreté corporelle et vestimentaire, comportement),
 - . contrôle des procédés : les fiches d'auto contrôle (relevé de température), les mesures correctives (nettoyage approfondi, organisation et méthodes).

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques, méthodologiques, pratiques,
- échanges, discussions.



POUR APPROFONDIR LE SUJET :

https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:FEHAP+185001+self_paced/about

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Les fondamentaux de l'hygiène à l'hôpital.

Rappels – bonnes pratiques

Parcours recommandés

Parcours recommandés IDE

Parcours recommandés aides-soignants

SESSION

Deux heures - sur la base du volontariat.

PUBLIC

Public soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants.

INTERVENANT(S)

Équipe de la cellule hygiène du GHU.

Inscription à faire parvenir au secrétariat de la cellule hygiène.

Dans le cadre de l'amélioration des pratiques, et au vu de l'actualité sanitaire, l'équipe hygiène du GHU propose des formations flash au sein des services.

OBJECTIFS

- Maîtriser les bonnes pratiques de l'hygiène à l'hôpital
- Connaître les principales méthodes et précautions

CONTENU

- Organisation de la lutte contre les IAS
- Initiation à la microbiologie
- Hygiène des locaux personnels
- HDM
- Précautions standard et complémentaire
- Bactéries Multi Résistantes et Bactéries Hautement Résistantes
- Prévention Légionnelles
- Cathéter veineux périphérique document de formation audiovisuel
- Gestion du linge et méthode RABC
- Sécurité alimentaire et méthode HACCP

MÉTHODOLOGIE

Pédagogie active, échanges de pratiques

Acte transfusionnel et ses contrôles

SESSION

Site Cabanis.

Pôle neurosciences à la demande.
E-learning.

PUBLIC

Infirmiers des unités de soins où sont susceptibles d'être réalisées des transfusions de produits sanguins labiles, infirmiers spécialisés neurosciences.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Formation en E-learning.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 8 000 €

OBJECTIFS

- appréhender l'ensemble des processus transfusionnels de la prescription des examens d'immuno-hématologie en vue d'une transfusion de produits sanguins labiles jusqu'à la réalisation de l'acte transfusionnel,
- réduire les risques d'erreurs au cours des processus transfusionnels par une meilleure connaissance des points critiques,
- maîtriser les principales étapes du processus de l'acte transfusionnel.

CONTENU

- étapes du processus transfusionnel,
- demande de produits sanguins labiles suite à une prescription médicale,
- demande d'examen d'immuno-hématologie en vue d'une transfusion,
- réception de produits sanguins labiles,
- réalisation de l'acte transfusionnel,
- traçabilité et gestion des documents relatifs à l'acte transfusionnel.

MÉTHODOLOGIE

Deux heures par e-learning.
Évaluation des acquis par QCM à la fin de la formation.

Ergonomie - Gestes et Postures en situation professionnelle

SESSION

À la demande des services.
3 jours (dates à déterminer),
1/2 journée d'audit, puis plan
d'action. Cette formation ne
peut se réaliser que dans le
cadre d'un même pôle et/ou
service.

PUBLIC

Les personnels soignants,
administratifs et techniques
confrontés à des situations
de travail comportant des
manutentions manuelles,
des gestes répétitifs, des
contraintes posturales et/ou
des postures statiques dans
le cadre de leurs activités
professionnelles.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation
physique, tous nos groupes
seront limités à 8 personnes.

COÛT

1 200 €
Marché ANFH

OBJECTIFS

- limiter les risques professionnels lors de la réalisation des tâches quotidiennes relevant de ses missions au sein de l'établissement,
- sécuriser son poste de travail en adoptant les bons gestes et postures en conformité avec la réglementation en vigueur.

CONTENU

- Appréhender la notion de risques professionnels en matière d'ergonomie, gestes et postures, ainsi que la réglementation en vigueur,
- Identifier sur son poste de travail, les situations pouvant entraîner des problématiques de risques professionnels relevant des gestes, postures et manutention,
- Se rappeler les bons gestes et les bonnes postures à appliquer au quotidien dans ses missions,
- Corriger ses pratiques en utilisant les postures et gestes adaptés à son poste de travail.

Ergo motricité – Formation personnalisée – diagnostic en situation de travail. Perfectionnement des savoirs faire – bonnes pratiques dans les services

SESSION

- 2 groupes volontaires :
- Groupe 1 : **USLD La Roseaie à Neuilly-sur-Marne.**
 - Groupe 2 : **Unité logistique du GHU Site Cabanis.**

PUBLIC

Cadres et leurs équipes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

À déterminer.

INTERVENANT(S)

ERGOTEAM.

COÛT

5 000 €

La formation de suivi personnalisé sur le terrain, permet de repérer les besoins et d'apporter des solutions adaptées.

OBJECTIFS

- Apprentissages, réactualisation ou perfectionnement des principes ergomoteurs sécuritaires.
- Acquisition d'habiletés gestuelles adaptées
- Repérages des aides techniques.

CONTENU

- Utilisation des aides techniques
- Communication adaptée avec le patient
- Repérage des situations de travail à risque.

MÉTHODOLOGIE

Pédagogie active, échanges de pratiques au sein du service.

Animer le travail en équipe

Boîte à outils Cadres



SESSION

Porte de Montreuil.

Au minimum 6 agents pour constituer un groupe.
Dates à préciser dans le prochain agenda au cours du 2nd semestre 2021.

PUBLIC

Personnels en situation d'encadrement exclusivement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

4 000 € formation ANFH

Au sein des institutions hospitalières, l'encadrement d'une manière générale et notamment le cadre de proximité rencontrent de plus en plus de difficultés à être présents au sein du collectif de travail. Sollicités sur des projets institutionnels souvent générateurs de nombreuses réunions, mobilisés par la généralisation d'un « management de reporting ».

Le Cadre doit souvent par ailleurs produire un certain nombre d'autres tâches à forte valeur ajoutée.

Ainsi, tous ces éléments semblent éloigner le Cadre des équipes qui peuvent avoir parfois le sentiment de gérer elles-mêmes l'organisation du travail, les conflits et les contradictions générées par celui-ci.

A ce titre, les travaux du pacte de confiance pour l'hôpital, comme les travaux conduits dans le cadre de la réingénierie de la formation des cadres de santé ont mis en exergue l'importance du Cadre comme animateur de l'équipe et la nécessité de renforcer les compétences lié à ce rôle.

OBJECTIFS

Formation/Action

- développer le rôle d'animation d'équipe, affirmer le rôle des cadres dans l'animation des équipes au travail,
- concevoir, installer les espaces pertinents et nécessaires pour ce travail d'animation,
- concevoir des outils d'animations pertinents,
- organiser et animer des temps d'échanges avec les équipes sur le sens et l'organisation du travail,
- mobiliser une équipe autour d'un projet.

CONTENU

1^{er} jour :

- définition des rôles et missions des Cadres dans la ligne managériale et au regard des valeurs de l'établissement (valeurs partagées, liens fonctionnels et hiérarchiques, management de proximité),

2^{ème} jour :

- valorisation de la qualité du travail et de la qualité de vie au travail dans l'animation du collectif (mise en œuvre d'une dynamique d'équipe),

3^{ème} jour :

- temps, espaces et outils d'échanges au sein du collectif de travail (retour sur les travaux d'intersession, analyse de pratiques comme méthode d'animation, communication interpersonnelle,...).

La qualité de vie au travail. Ou comment devenir un acteur opérationnel de la qualité de vie au travail

Boîte à outils Cadres



SESSION

Porte de Montreuil.

12/10 et 16/11/2021.

PUBLIC

Managers, personnels médicaux et non médicaux.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH Axxis.

COÛT

5 000 €

La notion de Qualité de vie au travail tend à se développer dans le monde hospitalier. Une politique de prévention des risques psycho-sociaux est en cours au sein du GHU. Un plan d'actions doit s'organiser sur cette thématique dans le courant de l'année 2019.

OBJECTIFS

Définir le concept de qualité de vie au travail

- Identifier la réglementation et les ressources en matière de qualité de vie au travail
- Identifier les outils mobilisables dans le cadre d'une démarche de qualité de vie au travail
- Analyser sa pratique personnelle, au regard de l'organisation collective
- Proposer des axes d'amélioration dans le cadre des espaces de discussion du travail

CONTENU

À définir en fonction du retour du groupe de travail COPIL Prévention RPS (plan d'actions)

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théories et cas pratiques, formations interactives

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Faire face aux risques psychosociaux par Moortgat

<https://universities.360learning.com/channel/56cf135daeb993705c835e2c/Moortgat/program/574c647005467d5e1c01e993>

https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNAM+01003+self_paced/about

https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNAM+01003+self_paced/about



Quelle place pour chacun ? Améliorer ensemble le travail quotidien

SESSION

À adapter à la demande du service. Possibilité **sur site** ou **Porte de Montreuil**.

PUBLIC

Cadres et non cadres, personnels médicaux, paramédicaux, sociaux, administratifs, techniques et logistiques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

FORMAVENIR PERFORMANCE marché ANFH.

COÛT

3 600 €

Cette formation est disponible pour toutes équipes sur la base du volontariat.

C'est une aide en cas de réorganisation d'un service.

Elle ne pourra se réaliser en intra qu'à partir au moins de 8 inscriptions.

OBJECTIFS

- Identifier les fondements de la démarche participative
- Définition d'un collectif de travail
- Repérer les leviers et outils de la démarche
- Exposer de manière constructive et argumentée des propositions, renforcer son rôle dans le collectif
- Collaborer à la construction d'un plan d'actions partagé
- Évaluer ensemble le plan d'actions
- Définir des axes d'améliorations dans le cadre d'une démarche co-constructive pérenne

CONTENU

Jour 1 :

- Identification des valeurs partagées du service
- Les bases de l'intelligence collective
- La démarche co-constructive
- Réflexions et échanges sur le management et la marge d'autonomie des managés
- Identification de sa personnalité pour se situer dans l'équipe

Jour 2 :

- Renforcement de sa posture agent ou encadrant (qualité/défauts/Communication etc...)
- Co-construction
- Plan d'actions partagé

Intersession :

Mise en place des plans d'actions individuels et collectifs

Jour 3 :

- Retours d'expériences sur la mise en œuvres des plans d'actions
- Espaces de discussions par le travail
- Identifications des axes d'améliorations possibles

MÉTHODOLOGIE

Co-développement, intelligence collective, méthodes interactives et exercices pratiques.

Comment mener un entretien d'évaluation efficace ?

Boîte à outils Cadres



SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 19-20/05/2021
- Groupe 2 : 03-04/06/2021
- Groupe 3 : 28-29/06/2021
- Groupe 4 : 20-21/09/2021
- Groupe 5 : 28-29/09/2021
- Groupe 6 : 05-06/10/2021
- Groupe 7 : 11-12/10/2021
- Groupe 8 : 29-30/11/2021.

PUBLIC

Tout personnel hospitalier encadrant ou en situation d'encadrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

PRISMA marché ANFH.

COÛT

30 000 €

Dans le cadre du dispositif boîte à outil du cadre, nous vous recommandons, cette action de formation de deux jours en continu ;

Elle vous dote d'outils et méthodologies afin de saisir les enjeux individuels et collectifs de l'entretien d'évaluation.

La fin de la notation est programmée pour 2021, l'entretien d'évaluation devient un outil de management à part entière pour les encadrants.

OBJECTIFS

- Donner du sens à l'entretien tant pour l'évaluateur que pour l'évalué
- Approfondir la notion de compétence en se dotant des moyens pour une évaluation la plus objectivée possible
- Proposer une structure d'échanges qui façonne l'entretien (analyse de référentiels) sur les pratiques professionnelles
- S'entraîner dans les différentes phases de l'entretien

CONTENU

- Les enjeux de l'entretien
- La préparation et les différentes étapes de l'entretien
- La méthodologie d'évaluation des compétences
- La fixation des objectifs
- La rédaction de la synthèse
- Le lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation
- L'expression du besoin de formation
- Les perspectives professionnelles

MÉTHODOLOGIE

Alternance d'exercices théoriques et pratiques ; pédagogie active une partie en formation digitalisée

Comment optimiser l'organisation de mon service ?

Boîte à outils Cadres



SESSION

Porte de Montreuil.

14-15/09/2021.

PUBLIC

Tout personnel hospitalier encadrant ou en situation d'encadrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Formation partenaires marché ANFH.

COÛT

2 600 €

Dans le cadre du dispositif boîte à outil du cadre, nous vous recommandons, cette action de formation de deux jours en continu, qui vous dote d'outils et méthodologies afin de fluidifier l'activité de votre service.

OBJECTIFS

- Utiliser la prévision pour s'organiser, planifier et coordonner les moyens et activités
- Utiliser les possibilités offertes par les différents rythmes de travail
- Optimiser la répartition des tâches
- Déléguer des responsabilités précises

CONTENU

- La planification des activités
- L'ordonnancement dans la gestion individuelle des activités et des tâches
- La mise en œuvre d'actions ; de l'activité à l'objectif, des enjeux de l'action à ses modalités
- La mise en œuvre de la délégation dans une démarche de responsabilisation des acteurs concernés

MÉTHODOLOGIE

Alternance d'exercices théoriques et pratiques ; pédagogie active

Management, pour approfondir le sujet

Boîte à outils Cadres



SESSION

Voir le tableau page suivante.

PUBLIC

Tout personnel en situation d'encadrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

COÛT

Gratuit.

Des outils sont à la disposition des acteurs du management, ils peuvent y accéder facilement.

OBJECTIFS

Recensement MOOC « Management »
- Outiller le cadre ou faisant fonction de cadre



CONTENU

Les moocs sont gratuites, elles se déroulent sur un calendrier précis.

MÉTHODOLOGIE

Voir page suivante.

Management, pour approfondir le sujet (suite)

Intitulé du MOOC	Plateforme	Créateur du MOOC	Période d'ouverture du MOOC	
Du manager au leader : devenir agile et collaboratif	France Université Numérique (FUN) https://www.fun-mooc.fr/	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	De mars à juin	
Manager augmenté par l'intelligence artificielle ?	France Université Numérique (FUN) https://www.fun-mooc.fr/	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	D'avril à juin	
Éléments de santé au travail pour les managers et les ingénieurs	France Université Numérique (FUN) https://www.fun-mooc.fr/	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	D'avril à juin	
Éléments de santé au travail pour ingénieurs et managers : des outils pour agir	France Université Numérique (FUN) https://www.fun-mooc.fr/	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	De septembre à octobre	
Les mots de la GRH : les défis	France Université Numérique (FUN) https://www.fun-mooc.fr/	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	De novembre à décembre	
Manager une équipe au quotidien	OpenClassrooms https://openclassrooms.com/fr/	OpenClassrooms	Formation accessible toute l'année	
Gérer la performance de vos collaborateurs	OpenClassrooms https://openclassrooms.com/fr/	OpenClassrooms	Formation accessible toute l'année	
Apprenez à gérer les conflits	OpenClassrooms https://openclassrooms.com/fr/	OpenClassrooms	Formation accessible toute l'année	

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://www.cnfce.com/formation-management-hospitalier>
<http://mooc-attractivite.fhf.fr/module-4-le-management-medical/>



Savoir télétravailler - Module 2 version manager.

Bien manager ses collaborateurs

Boîte à outils Cadres



SESSION

E-learning. Module ouvert pendant 12 mois - formation à distance de 2 heures par module.

PUBLIC

Tous les managers concernés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 à 5 personnes.

INTERVENANT(S)

Callimedia.

COÛT

95 € (prix par apprenant).

Dans le cadre du développement du télétravail, cette formation sur les conditions optimales du télétravail permet aux managers de mieux cerner les enjeux du télétravail.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et avantages du télétravail
- Appréhender les changements liés à ce nouveau mode de collaboration
- Acquérir les connaissances juridiques, techniques et organisationnelles pour réussir la mise en place du télétravail

CONTENU

- Qu'est-ce que le télétravail ?
- Manager le télétravail
- Mises en situation
- Quiz

Module en e-learning de 40 minutes

PC/Tablette

MÉTHODOLOGIE

- Connaître les bases pour mieux s'organiser
- Savoir gérer son temps
- Acquérir les bonnes pratiques de la communication

Sensibilisation au handicap

SESSION

Site Cabanis.

Dates à préciser dans le prochain agenda trimestriel.

PUBLIC

Ensemble de l'encadrement soignant, socio-éducatif, administratif et technique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 4 000 €

OBJECTIFS

- accompagner les cadres dans l'intégration de personnes en situation de handicap,
- accompagner les cadres dans le suivi de personnes en situation de handicap,
- connaître les différents outils mis à leur disposition.

CONTENU

Le GHU a renouvelé sa convention avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) pour la période 2014-2016 afin de concrétiser l'engagement de l'établissement dans la mise en œuvre d'une politique handicap volontaire et réaliste.

Cette convention prévoit notamment la poursuite de l'action de formation à destination des cadres sur le handicap au travail, l'intégration et le suivi d'un agent handicapé, et les différents outils mis à leur disposition.

La participation des cadres n'ayant pas encore été formés est indispensable afin de poursuivre le travail institutionnel en faveur de l'accueil et du maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap ou d'inaptitude, en utilisant au mieux les outils mis à disposition par le FIPHFP.

Serious game : Série H

SESSION

E-learning : environ
30 minutes.

PUBLIC

Personnel d'encadrement.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de situation de handicap.
- Appréhender la diversité des handicaps.
- Dédramatiser la notion de handicap et les aspects qu'il recouvre.
- Connaître le rôle des acteurs internes et externes.
- Identifier les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement d'un agent en situation de handicap.
- Adapter son comportement selon les situations rencontrées.

CONTENU

Guidé par un réalisateur, l'apprenant doit réaliser plusieurs scènes pour aboutir à un film à l'issue positive. Chaque scène se déroule dans l'univers de la Fonction publique hospitalière, raccrochant ainsi l'apprenant à son quotidien professionnel.

MÉTHODOLOGIE

Serious game. Ce format pédagogique, ludique et immersif est un outil d'apprentissage reconnu. Il permet de simuler des situations de travail que les agents peuvent rencontrer, et ainsi de les préparer à des cas réels.

L'entraînement en situation de travail favorise l'acquisition rapide d'expérience.

Santé et recherche documentaire

SESSION

**Ministère des solidarités
18 Place des Cinq Martyrs du
Lycée Buffon
75015 Paris.**

2 jours à déterminer dans le courant du mois de Mars 2021.

PUBLIC

Personnel documentaires du monde hospitalier.

INTERVENANT(S)

Arnaud Sillet
BIU Santé Université Paris Descartes.

COÛT

Inclus dans la cotisation Ascodocpsy.

OBJECTIFS

- acquérir une méthodologie de recherche adaptée aux supports d'information documentaires : papier, bases de données, internet.
- être capable de choisir et d'utiliser l'outil de recherche adapté.

CONTENU

- méthodologie de la recherche documentaire :
- analyse de la demande,
- élaboration de la stratégie de recherche,
- évaluation des résultats,
- les grandes sources d'informations dans les domaines de la santé :
- identification des sources,
- présentation des outils de recherche sur internet (généralistes et spécialisés) : annuaires, moteurs de recherche, bases de données, sites spécialisés.

MÉTHODOLOGIE

- Enseignement théorique et applications pratiques.
- Pré-requis : Savoir utiliser un ordinateur et internet, être à l'aise avec les outils bureautiques et la navigation sur le web.

Ressources documentaires au GHU

SESSION

À la Bibliothèque médicale du site Cabanis.

Prendre rendez-vous à la bibliothèque
au 01.45.65.89.66,
bibliotheque.medicale@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tous les personnels.

INTERVENANT(S)

Documentaliste
de la Bibliothèque médicale.

OBJECTIFS

- connaître les produits et les services offerts par la Bibliothèque médicale,
- identifier les ressources documentaires disponibles et leur utilité, ainsi que leur accès sur l'intranet,
- connaître le site Internet du réseau Ascodocpsy dont fait partie le GHU,
- acquérir des notions de base concernant la démarche et les outils de recherche documentaires.

CONTENU

- présentation de l'espace Ressources documentaires sur l'intranet (produits et services),
- visite de la bibliothèque,
- présentation d'Ascodocpsy.

Gérer ses références bibliographiques avec Zotero

SESSION

À la Bibliothèque médicale du site Cabanis.

Prendre rendez-vous à la bibliothèque
au 01.45.65.89.66,
bibliotheque.medicale@ghu-paris.fr

PUBLIC

Équipe pluridisciplinaire
des services de soins.

INTERVENANT(S)

Documentaliste
de la Bibliothèque médicale.

OBJECTIFS

(Modulés en fonction des attentes des stagiaires)

- constituer et organiser sa bibliothèque personnelle de références,
- insérer des références dans un texte,
- produire automatiquement sa bibliographie dans un style donné,
- créer un groupe et partager des références.

CONTENU

Programme *(durée 2 heures)*

(Modulés en fonction des attentes des stagiaires)

- import de références depuis Pubmed, Cairn, Banque de données en santé publique, etc.,
- création et organisation de collections et sous-collections,
- utilisation du plugin « Traitement de texte » pour insérer des références dans un texte et produire des bibliographies,
- présentation de l'Interface web qui permet de consulter et partager les références.

MÉTHODOLOGIE

Pré-requis : Disposer de notions de base pour utiliser Internet

Approche de la maladie mentale et gestion des situations difficiles pour les non-soignants

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 10-11/06/2021
- Groupe 2 : 21-22/10/2021

PUBLIC

Tout personnel occupant des fonctions non-soignantes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 3 000 €

OBJECTIFS

- approche des différentes pathologies mentales et leurs symptômes,
- notre peur de la folie : limiter nos projections,
- favoriser la compréhension de la violence inhérente à certaines pathologies mentales et à la violence de notre société,
- analyser les situations de violence et/ou d'agressivité qui rendent le travail difficile techniquement mais aussi émotionnellement,
- savoir gérer les situations délicates avec les patients et/ou leurs familles,
- comment se récupérer après une mise sous tension agressive.

CONTENU

- les différentes pathologies mentales et leurs symptômes : névroses, psychoses, états-limites, dépression, conduites addictives, mécaniques de défense (protection, clivage, déni,...),
- le patient agressif, le passage à l'acte.
- Les manifestations directes de l'agressivité - Comment y faire face ?
- Comment faire une remarque (et non un reproche) sans blesser, comment faire face à une critique (juste ou fautive),
- apprendre à ne pas être sur « la défensive », mais à ne pas être « sans défense » ; Notions de CNV (M. Rosenberg),
- la recherche commune de solutions dans une stratégie gagnant/gagnant,
- se récupérer après une mise en tension agressive.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques,
- réflexions, échanges,
- étude de cas concrets.

Formations ciblées à l'attention des personnels administratifs

SESSION

Possibilités de groupes en intra sur la **porte de Montreuil** si au moins 8 inscriptions.

PUBLIC

Tous personnels occupant des fonctions administratives.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH.

COÛT

En fonction des actions choisies.

À la demande.

Pour tous les personnels occupant des fonctions administratives : d'accueil, de secrétariat, de gestion, d'intendance...

OBJECTIFS

L'évolution des métiers, des fonctions et des qualifications requiert de plus en plus des compétences spécifiques en fonction de l'affectation et des particularités liées à chaque poste de travail.

Devant la multiplicité et la diversité des actions de formation à destination des agents occupant des fonctions administratives, il est proposé un certain nombre de thèmes pouvant répondre à leurs attentes. Il est bien évident que la liste proposée ci-dessous a un caractère indicatif et qu'elle peut tout à fait être complétée en fonction de vos besoins.

Si dans le cadre de votre activité professionnelle, des formations spécifiques vous apparaissent nécessaires afin d'approfondir vos compétences et/ou étendre votre champ d'activités, le service de la formation professionnelle continue se tient à votre disposition pour examiner vos demandes au vu de vos objectifs et/ou des projets de service.

CONTENU

- le statut de la fonction publique hospitalière
- les agents contractuels dans la fonction publique
- l'avancement du fonctionnaire hospitalier
- les droits des patients en psychiatrie
- le bureau des entrées en établissement psychiatrique

- savoir accueillir
- se perfectionner dans son métier de secrétaire
- les différentes méthodes de prise de notes
- le statut des médecins étrangers
- connaissances des nouvelles fonctionnalités logiciel RH
- la gestion de la paye
- la gestion du temps de travail
- les régies d'avance et de recette
- la nouvelle facturation des prestations hospitalières : aspects techniques
- la gérance de tutelle
- l'application financière du Code des marchés
- marchés publics et développement durable
- ...

MÉTHODOLOGIE

Après examen de votre demande, il pourra vous être proposé soit de participer à une action individuelle en « inter » si votre demande présente un caractère particulier, soit de rejoindre un groupe « intra » si d'autres participants sont intéressés par le même thème.

Maintenances. Les techniciens relevant du domaine biomédical - mise à jour des connaissances

SESSION

Site Cabanis.

Dates à déterminer.

PUBLIC

Technicien Supérieur Hospitalier domaine biomédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

COÛT

Pédagogique : 3 500 €

OBJECTIFS

- habilitation à la maintenance sur les dispositifs médicaux de classe : domaines polyvalents tels que ventilateurs, monitoring, EEG, EMG,
- conformité de prise en charge de la maintenance selon le décret n° 2001-1154 du 5 décembre 2001 relatif à l'obligation de maintenance et au contrôle de qualité des dispositifs médicaux prévus à l'article L. 5212-1 du code de la santé publique.

CONTENU

Programme théorique et technique concernant le dispositif concerné.

Radioprotection des patients

SESSION

Site Cabanis.

Dates à déterminer.

PUBLIC

Manipulateur
d'électroradiologie médicale.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation
physique, tous nos groupes
seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S) :

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 3 000 €

OBJECTIFS

- former les professionnels à l'utilisation d'échelles d'évaluation dans le cadre de l'Éducation Thérapeutique,
- mise à jour des connaissances des professionnels.

CONTENU

- base réglementaire : code de la santé publique, arrêté du 18 mai 2004,
- rappels de physique,
- les effets biologiques des rayonnements ionisants,
- généralités sur les expositions naturelles et médicales,
- la surveillance des personnes exposées,
- principes et réglementation de la radioprotection,
- exposition de la femme enceinte,
- radiologie conventionnelle et optimisation,
- optimisation en scanographie,
- les niveaux de référence en radiologie et en scanographie.

Parcours achat CDAF Formation

PROGRAMME

- Les modules de formation peuvent être suivis dans leur intégralité (parcours certifiant) ou dans une modalité « à la carte » pour appuyer le développement des compétences spécifiques des professionnels impliqués dans la chaîne Achat.
- Le calendrier de mise en œuvre des sessions s'appuie sur une organisation souple, tenant compte des contraintes des professionnels. La formation se déroulera en discontinu, à raison d'un module par mois, de façon à permettre, dans l'intervalle, l'appropriation des démarches et des outils et les situations de mises en pratique, mais aussi afin de faciliter la conciliation avec votre travail

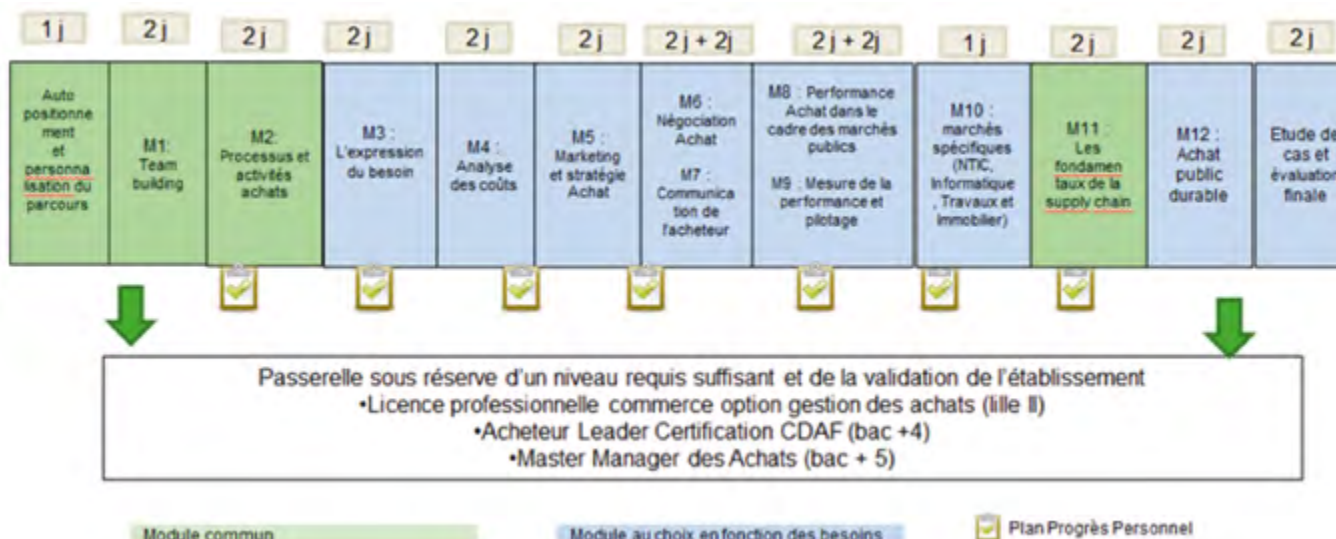
2. PARCOURS A VISÉE DE CERTIFICATION

Pour les professionnels qui s'engagent dans le parcours certifiant (ensemble des modules), une évaluation des compétences, permet à la fois :

- D'élaborer une cartographie personnelle de leurs compétences, en toute confidentialité et anonymat
- D'avoir une vue d'ensemble de leurs forces et de leurs points d'amélioration pour mettre en lumière les zones nécessitant un développement de compétences.

À l'issue de l'analyse, le programme de professionnalisation sera défini sur un mode individualisé. Celui-ci pourra être mis en œuvre dans le cadre d'un parcours progressif, au rythme du projet d'évolution de chacun.

Le modèle de montée en compétences proposé mobilise des méthodes, outils, mises en situation, innovations et jeux pédagogiques pour développer et structurer les connaissances fondamentales, les savoir-faire, les postures professionnelles et savoirs multidimensionnels, les bonnes pratiques.



Parcours achat CDAF Formation (suite)

SESSION

À l'ANFH

3 rue Ferrus, 75014 Paris.

Possibilité de s'inscrire en inter ou constituer un groupe en intra si au moins 8 inscriptions. Se renseigner auprès de la Formation Continue.

PUBLIC

L'ensemble des professionnels impliqués dans le processus achat, cellule achat, approvisionnement, cellule marchés, tous les contributeurs métiers.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S) :

À déterminer.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH.

Le parcours complet, suivi avec succès, délivre un certificat de formation « Acheteur public ».

Dates 2020 à déterminer. En attente de constitution d'un groupe ANFH.

		Dates
M1	Team building (2 jours)	
M2	Processus et activités achats (2 jours)	
M3	L'expression du besoin (2 jours)	
M4	Analyse des coûts (2 jours)	
M5	Marketing et stratégie Achat (2 jours)	
M6	Négociation Achat (2 jours)	
M7	Communication de l'acheteur (2 jours)	
M8	Performance Achat dans le cadre des marchés publics (2 jours)	
M9	Mesure de la performance et pilotage (2 jours)	
M10	Marchés spécifiques (NTIC, informatiques, travaux immobiliers) (2 jours)	
M11	Les fondamentaux de la Supply Chain (2 jours)	
M12	Achat public durable (1 jour)	
M13	Étude de cas et évaluation finale (2 jours)	

Tronc commun

Les modules obligatoires pour l'obtention du certificat

* : non ouvert à la carte

Max 12 participants

Savoir télétravailler - Module 1 version collaborateur

SESSION

Formation à distance 2 heures.

PUBLIC

Tous les collaborateurs concernés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique tous nos groupes seront limités de 1 à 5 personnes.

INTERVENANT(S)

Callimedia.

COÛT

9 500 € HT

Dans le cadre du développement du télétravail, cette formation sur les conditions optimales du télétravail permet aux managers de mieux cerner les enjeux du télétravail.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et avantages du télétravail
- Appréhender les changements liés à ce nouveau mode de collaboration
- Acquérir les connaissances juridiques, techniques et organisationnelles pour réussir la mise en place du télétravail.
- Connaître les bases pour mieux s'organiser
- Savoir gérer son temps
- Acquérir les bonnes pratiques de communication

CONTENU

- Qu'est-ce que le télétravail ?
- Manager le télétravail
- Mises en situation
- Quiz

Module en e-learning de 40 minutes

PC/Tablette

MÉTHODOLOGIE

Les bonnes pratiques du télétravail

SE PRÉPARER

En début de semaine

- Planifier votre semaine et identifier les tâches qui se prêtent le plus au télétravail

La veille du télétravail

- Mettre à jour votre emploi du temps de la journée
- Vérifier que vous avez bien accès aux réseaux
- Imprimer les documents si nécessaire
- Rappeler à vos collègues que vous télétravaillez le lendemain
- Effectuer votre transfert d'appel
- Prendre votre équipement informatique

ÉQUILIBRER SA VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

1. Évoquer le sujet en famille et s'assurer de l'adhésion de tous
2. Fixer ses règles
 - Interruption
 - Lieu
 - Rythme

COMMUNIQUER

- Saluer ses collègues au début de journée
- Ne pas reporter les difficultés
- Préférer communiquer par téléphone
- Rester joignable et disponible
- Maintenir le contact avec le bureau
- Ne pas rester isolé
- Communiquer avec assertivité pour une relation respectueuse et équitable

ASTUCES POUR MIEUX COMMUNIQUER

- Je porte un regard objectif sur moi, sur l'autre, sur la situation
- Il n'est pas nécessaire de refouler ses émotions
- Ne pas prendre personnellement ce que l'environnement nous envoie
- Pour vous exprimer et comprendre l'autre il est important de distinguer les faits/opinions/sentiments
- Je repère les acteurs de la situation, leurs enjeux
- Je respecte le cadre de références de l'autre et je ne l'évalue pas
- Je peux refuser, dire « NON », mettre des limites
- Je suis à l'écoute et je garde le dialogue ouvert et propose des solutions
- Je tiens mes engagements

Les fondamentaux de la communication.

Comment communiquer clairement ?

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 01 et 02/03 et 15/04/2021
- Groupe 2 : 04 et 05/10 et 02/12/2021.

PUBLIC

Tout personnel hospitalier désireux d'améliorer ses méthodes de communication.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

COÛT

12 000 €

La communication de qualité est devenue un réel enjeu pour les organisations de travail à l'hôpital. Le parcours proposé aux professionnels du GHU vise à acquérir les connaissances fondamentales de la communication.

Ce parcours est opérationnel et permet aux agents d'acquérir des connaissances, mais aussi de se doter d'outils de communication facilitateurs dans leur quotidien.

OBJECTIFS

- Connaître les principales méthodes d'amélioration de la communication.
- Utiliser les outils facilitateurs relatifs à une communication positive.

CONTENU

Jour 1 :

- Rappel des 6 éléments clé de toute communication
- Analyse transactionnelle (A.T.)
- Style d'interlocuteurs (hommes, actions, idées)
- Programmation Neuro-Linguistique (P.N.L.)
- Drivers-Messages contraignants
- Attitudes spontanées face aux situations inconfortables : agressivité, fuite, repli
- Assertivité ou apprendre à dire « non » tout en restant positif
- Communication Non Violente (C.N.V.)

Jour 2 :

- Écoute active
- Prise de parole :
 - . Objectif
 - . Auditoire
 - . Plan
 - . Exemples
- Gestion du stress avant toute intervention orale
- Langage non verbal

Jour 3 :

- Optimisation des e-mails professionnels
 - . Champ objet
 - . Destinataires
 - . Plan
 - . Formules
 - . Rédaction en 3 C : concise, claire concrète
 - . Gestion de la messagerie

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théorie et de cas pratiques

Projet Voltaire Parcours iBellule Mail - Les bonnes pratiques de l'e-mail. Pour rédiger des e-mails efficaces

SESSION

E-learning – Ouverture de dates de sessions.

PUBLIC

Tout public – Inscription volontariat.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Selon l'ouverture des sessions.

INTERVENANT(S)

WOONOZ.

COÛT

Marché ANFH.

Le Projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau personnalisée en orthographe.

Le parcours iBellule Mail permet d'acquérir les bonnes pratiques de l'email professionnel.

Aujourd'hui, le Projet Voltaire compte 6 millions d'utilisateurs dont déjà près de 3 000 agents formés parmi les délégations de l'ANFH.

La méthode du Projet Voltaire repose sur le moteur d'intelligence artificielle Woonoz primé à de nombreuses reprises.

Le moteur effectue un diagnostic permanent du degré d'autonomie de l'apprenant face à chacune des difficultés encore en jeu et au fil de son apprentissage.

Il propose ainsi un parcours personnalisé en fonction des lacunes et du rythme d'acquisition de chaque apprenant.

OBJECTIFS

- Rédiger des mails professionnels efficaces, dans le respect des règles de formulation et de présentation.
- Identifier les leviers pour communiquer efficacement via mail.

CONTENU

L'entraînement personnalisé comprend 42 bonnes pratiques recensées et réparties sur 6 niveaux. Des petites sessions d'entraînement (10-15 minutes) sont préconisées plusieurs fois par semaine pour une meilleure mémorisation. La formation permet de se remettre à niveau sur les points suivants :

- **Je reçois un email**
 - . Répondre ?
 - . Répondre à tous ?
 - . Transférer ?
 - . Identification des problématiques de l'interlocuteur
- **Destinataires, objet, pièces jointes**
 - . Qui mettre en destinataire/copie ?
 - . Que mettre dans l'objet ?
 - . Comment présenter une pièce jointe ?

- Le contenu de l'e-mail

- . Formule
- . Enchaînement des idées
- . Formules de conclusion à bannir
- . Formule de politesse
- . Signature
- . Présentation

- Réponse à un e-mail de réclamation ou de mécontentement

- . Les 5 points à ne pas oublier

MÉTHODOLOGIE

- Accès d'un an au Parcours iBellule Mail :

Entraînement sous forme de pédagogie inversée : trouvez l'anomalie dans un e-mail proposé.

Ensuite, la correction et l'explication de la règle s'affichent.

D'autres exemples de cette règle seront présentés, pour que l'agent ait les bons automatismes.

Pour une mémorisation efficace, un niveau de révision finale constitué des règles ayant posé problème est généré.

- Un tutorat : Un expert suit les progrès des agents, les motive et leur répond par mail.

Orthodidacte : formation e-learning sur les écrits professionnels en français

SESSION

30 inscriptions possibles.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes possibles.

INTERVENANT(S)

Woonoz.

COÛT

279 €/personne.

Tout agent désireux d'améliorer ses écrits professionnels peut s'investir dans ce parcours en e-learning. Il s'agit de parcours progressif.

OBJECTIFS

- Améliorer son niveau en langue française écrite
- Monter en compétences sur les écrits professionnels en français
 - . Accord du nom et de l'adjectif.
 - . Accord du participe passé.
 - . Accord sujet-verbe.
 - . Conjugaison.
 - . Grammaire.
 - . Homophones.
 - . Orthographe et genre des mots.
 - . Rédaction et registre.
 - . Vocabulaire

- Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots (singulier et pluriel, masculin et féminin).
- Différencier et écrire correctement les homophones lexicaux et grammaticaux.
- Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de la conjugaison.
- Accorder correctement les éléments du groupe nominal.
- Accorder correctement un verbe avec son sujet.
- Accorder correctement un participe passé.
- Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis.
- Employer le registre de langage approprié à la situation de rédaction.
- Construire des phrases en employant les mots-outils adéquats.
- Enrichir ses écrits en variant son style et la structure de ses phrases.
- Construire des phrases grammaticalement correctes.

CONTENU

Dès la première connexion, un diagnostic de 140 questions positionne l'apprenant sur des niveaux allant de 0 à 4 est exigé. L'apprenant connaît donc le niveau à atteindre sur la plateforme d'apprentissage en ligne.

S'en suit le parcours de formation 100% en ligne : Chaque cours est validé par une série d'exercices. Les exercices sont attribués en fonction des points à améliorer détectés lors du test de positionnement. Des formes d'apprentissage variées sont disponibles : QCM, À vos mots, À vos mots audio, Transformation, Deux par deux, Dictée de mots, Phrases à trous, etc. Programme du parcours :

MÉTHODOLOGIE

- Parcours de formation unique et intelligent adapté à l'apprenant
- Apprentissage individualisé sur la base d'un diagnostic
- Évaluation continue et sanctionnée par une évaluation finale
- Assistance asynchrone par courriel et synchrone par téléphone (de 9h-18h)
- Relance de l'apprenant tous les 3 à 10 jours
- Passage de la Certification Le Robert en option

Préparer sa retraite : un projet de vie

SESSION

Porte de Montreuil.
22-23/06/2021.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

CEGOS.

COÛT

Pédagogique : 2 870 €

OBJECTIFS

- se préparer au changement : aborder positivement cette transition,
- se projeter dans l'avenir pour définir un projet de vie harmonieux qui tiennent compte de ses désirs et de ses contraintes,
- développer ses ressources et son potentiel de créativité pour mettre en œuvre ce projet.

CONTENU

1. préparer le changement :

- quels changements liés à la retraite ?
 - . comprendre ce que la retraite signifie pour soi,
 - . prendre conscience que la retraite représente un changement radical,
 - . partager son ressenti, sa vision idéale et ses appréhensions,
- mieux se connaître pour mieux évoluer :
 - . se remémorer son parcours de vie,
 - . repérer ses moments clés, ses succès, ses changements de trajectoire,
 - . identifier ses valeurs et ses centres d'intérêt,
- préparer son départ :
 - . quels sont ses acquis, ses meilleures pratiques ?
 - . transmettre : quoi, à qui et comment ?
 - . changer, c'est sortir du cadre.

2. définir son projet de vie :

- la retraite : un nouvel état d'esprit :
 - . se centrer sur soi : ses besoins, ses valeurs, ses priorités, sa vision de la vie,
 - . explorer ses souhaits et ses rêves passés, présent et à venir,

- . se projeter dans une nouvelle dynamique physique, relationnelle et intellectuelle,
- . réfléchir à la gestion du temps : prendre son temps, perdre son temps, utiliser son temps ...
- élaborer son projet de vie :
 - . quel projet mettre en œuvre en lien avec sa mission de vie ?
 - . créer le lien entre le professionnel et le personnel autour d'un projet en accord avec soi,
 - . élaborer son projet en tenant compte des contraintes et des étapes de réalisation.

MÉTHODOLOGIE

- échanges d'expériences et de points de vue,
- activités en groupe et en sous-groupes,
- exercices pratiques (respiration, visualisation),
- travaux de réflexion.

Communication non violente

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 17-18/05/2021
- Groupe 2 : 21-22/09/2021.

PUBLIC

Tout professionnel désireux d'améliorer sa relation avec lui-même et avec les autres.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 1 300 €

Dans le cadre du programme du plan d'actions de prévention, des risques professionnelles, cette méthode est un moyen pour promouvoir la prévention du risque : Stress/Psychosocial.

OBJECTIFS

- utiliser une méthode simple et efficace de communication,
- observer un évènement sans juger ni interpréter,
- prendre conscience de ses émotions et de ses besoins,
- formuler une demande qui satisfasse à ses besoins,
- stimuler une écoute de l'autre,
- faire preuve d'empathie avec ses interlocuteurs,
- prévenir et gérer les conflits ou l'agressivité.

CONTENU

La méthode se décline en quatre temps avec des exercices pratiques à la fin de chaque temps

- observer la situation :
Cette étape implique d'apprendre à distinguer l'évaluation de l'observation, cela consiste à remplacer généralisations et jugements par une description circonstanciée et précise des faits
- reconnaître le sentiment :
Il s'agit ici de prendre conscience du ressenti provoquée par la situation, et de le nommer en utilisant tout le registre du vocabulaire affectif
- identifier le besoin sous-jacent :
Prendre conscience et verbaliser le besoin qui engendre le sentiment permet en retour de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour le satisfaire
- exprimer une demande négociable :
L'objet de la demande est d'expliquer dans un langage clair les actions que nous aimerions voir mener pour satisfaire le besoin.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:inspq+117001+session03/about>



La gestion du stress.

Prévention de l'épuisement professionnel

SESSION

Porte de Montreuil.

- 03-04/02/2021 et 12/03/2021
- 03/03/2021 et 25/03/2021.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

Marché ANFH.

La notion de Qualité de vie au travail tend à se développer dans le monde hospitalier. Une politique de prévention des risques psycho-sociaux est en cours au sein du GHU. Un plan d'actions doit s'organiser sur cette thématique dans le courant de l'année 2019.

OBJECTIFS

- Aider les stagiaires à gérer leur propre stress et à lutter contre l'épuisement professionnel
- Identifier les symptômes et les signes de l'épuisement professionnel pour soi-même comme pour ses collègues
- Appréhender les situations de stress et les gérer de façon personnelle et professionnelle
- Acquérir ses propres réflexes et habitudes pour se protéger de l'épuisement professionnel et agir en conséquence
- Comprendre les mécanismes du stress et ses propres réactions face au stress
- Identifier les situations susceptibles de générer du stress et un épuisement professionnel
- Mettre en oeuvre des actions de prévention de l'épuisement professionnel et de gestion du stress
- Identifier les ressources mobilisables pour (ré)agir

CONTENU

- Le stress : physiologie, origine, conséquences
- Les manifestations du stress
- La compréhension de soi pour mieux gérer ce que l'on pourrait changer en nous

- Les processus corporels et psychologiques du stress : les différentes formes de stress chronique
 - Les différentes étapes du stress jusqu'à l'épuisement (burn-out)
 - La prise de conscience de ses comportements et l'identification de ses freins aux changements
 - L'expérimentation de propositions de progrès individuels et collectifs pour amorcer le changement d'attitude
 - La prévention individuelle et collective : les ressources internes et externes
 - La communication en situation stressante
 - Les outils pour faciliter les relations au travail et agir sur son stress
 - La construction de relations positives et le développement de la confiance en soi
- Une séance de relaxation est programmée sur 2 heures afin d'ancrer des techniques qui pourront être transposables dans le quotidien professionnel, voire personnel.*

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théories et cas pratiques, formations interactives

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:inspq+117001+session03/about>



Initiation aux techniques de l'hypnose.

Module 1 : C'est quoi l'hypnose ?

SESSION

Porte de Montreuil.

- Groupe 1 : 01-02/02/2021
- Groupe 2 : 07-08/06/2021.

PUBLIC

Tout le personnel hospitalier.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

GRIEPS Marché ANFH.

COÛT

2 800 €

Dans le cadre de la qualité de vie au travail, cette action de formation vise à sensibiliser les professionnels à une méthode originale pour gérer le stress quotidien.

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche hypnotique
- Identifier les grands courants de pensées et les différentes techniques
- Connaître les limites et contre-indications de l'hypnose
- S'entraîner à la mise en œuvre

CONTENU

- Jour 1 : les fondamentaux théoriques et scientifiques
- Jour 2 : expérimentation des process hypnotiques

MÉTHODOLOGIE

Alternances de périodes d'apprentissages théoriques et pratiques

Initiation aux techniques de l'hypnose.

Module 2 : Comment gérer son stress par l'autohypnose ?

SESSION

Porte de Montreuil.

3 jours non consécutifs :

- 01-02/09/2021
- 11/10/2021.

PUBLIC

Tout le personnel hospitalier.

Prérequis : avoir suivi le module 1 - Sensibilisation à l'hypnose.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

GRIEPS Marché ANFH.

COÛT

4 200 €

Dans le cadre de la qualité de vie au travail, cette action de formation vise à sensibiliser les professionnels à une méthode originale pour gérer le stress quotidien.

OBJECTIFS

- Identifier un état de stress
- Comprendre les mécanismes et manifestations
- Mettre en œuvre les techniques de l'hypnose pour une gestion du stress efficace

CONTENU

- Jour 1 : les mécanismes du stress
- Jour 2 : la mise en œuvre des concepts d'hypnose
- Jour 3 : Apprentissages du travail intérieur, applications de l'autohypnose

MÉTHODOLOGIE

Prérequis : avoir suivi le module 1

Alternances de périodes d'apprentissages théoriques et pratiques

Culture Générale.

Réactualisation des connaissances niveau 1

SESSION

Porte de Montreuil.

- 14/10/2021
- 02-09-16-23 et 30/11/2021
- 07-14/12/2021
- 04-11-18-25/01/2022
- 02-08-15/02/2022
- 08-15-22-29/03/2022
- 05-12/04/2022
- 03-10-17-24-31/05/2022.

PUBLIC

Tout public ayant le projet de développer des compétences de base en français, mathématique et méthodologie. Niveau Fin de collège.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 18 000 €

Cette formation concerne les personnels du GHU qui ont des lacunes sur les savoirs de base (écrit, calcul, oral, compréhension de texte) et qui expriment le souhait de développer un projet professionnel et/ou personnel. Dans cette perspective le GHU met en place un dispositif de formation leur permettant de bénéficier de formations en français et mathématiques dans un parcours gradué bien identifié. Cette démarche de formation s'inscrit pleinement dans l'esprit de la Formation Tout au Long de la Vie qui accompagne notamment les personnels sans qualification, ou avec une qualification de niveau V dans un parcours de promotion et d'évolution professionnelle.

Le niveau 1 s'adresse aux agents ayant suivi une scolarité en secondaire jusqu'en classe de 3^{ème}, ou de 2^{nde}.

OBJECTIFS

À vocation pratique et interactive, centrée autour d'exercices concrets cette formation a pour objectifs de permettre aux agents :

- d'appréhender les difficultés et les pièges de la langue française et de faire ne sorte de les maîtriser
- d'acquérir une plus grande aisance à l'écrit comme à l'oral en faisant de nombreux exercices
- d'être en mesure de résoudre des problèmes de mathématique de différents niveaux (% , /, X, et de recherche de raisonnements)
- de pouvoir rédiger tout type de document (compte-rendu, tableaux...)
- de préparer et se présenter à des concours, et/ou à des postes (aide-soignant, adjoint administratif...)
- et d'acquérir une culture générale permettant d'étendre les possibles dans le champ professionnel comme personnel

CONTENU

- La grammaire (la ponctuation, la phrase, les déterminants, les pronoms, le COD et COI, les phrases passives et actives, les adverbes, les conjugaisons...), l'orthographe (le nom, les accords...), le vocabulaire, la méthodologie.
- Les opérations (addition, soustraction, multiplication, division), conversions, fractions, aires, périmètre, unités de mesure...

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques, exercices, supports pédagogiques, exposés, travaux de groupe - exercices pratiques individuels et en groupes (dictées, QCM...).

Culture Générale.

Réactualisation des connaissances niveau 2

SESSION

Porte de Montreuil.

- 07/10/2021
- 04-25/11/2021
- 09/12/2021
- 06-20/01/2022
- 03-17/02/2022
- 10-24/03/2022
- 07/04/2022
- 05-19/05/2022
- 02-16/06/2022.

PUBLIC

Tout public ayant le projet de développer des compétences de base en français, mathématique et méthodologie. Niveau Bac.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 10 200 €

Cette formation concerne les personnels du GHU qui ont des lacunes sur les savoirs de base (écrit, calcul, oral, compréhension de texte) et qui expriment le souhait de développer un projet professionnel et/ou personnel. Dans cette perspective le GHU met en place un dispositif de formation leur permettant de bénéficier de formations en français et mathématiques dans un parcours gradué bien identifié. Cette démarche de formation s'inscrit pleinement dans l'esprit de la Formation Tout au Long de la Vie qui accompagne notamment les personnels sans qualification, ou avec une qualification de niveau V dans un parcours de promotion et d'évolution professionnelle.

Le niveau 2 s'adresse aux agents ayant suivi une scolarité au lycée jusqu'en classe de terminale, Bac.

OBJECTIFS

À vocation pratique et interactive, centrée autour d'exercices concrets cette formation a pour objectifs de permettre aux agents :

- de revoir les difficultés et les pièges de la langue française et de faire en sorte de les maîtriser, de pouvoir aborder avec aisance les techniques spécifiques propres au résumé, à la rédaction, à la dissertation et à la note de synthèse
- d'acquérir une plus grande aisance à l'écrit comme à l'oral afin de préparer et de passer des concours de différents niveaux (infirmiers, éducateurs, adjoints des cadres...)
- d'être en mesure de résoudre des problèmes de mathématique de niveaux supérieurs
- et d'acquérir une culture générale permettant d'étendre les possibles dans le champ professionnel comme personnel

CONTENU

- La grammaire, les conjugaisons, l'orthographe, le vocabulaire, la méthodologie et des techniques spécifiques (le résumé, la dissertation, la note de synthèse, la note administrative).
- Les opérations complexes, conversions, fractions, aires, périmètre, unités de mesure, équations, résolution de problèmes...

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques, exercices, supports pédagogiques, exposés, travaux de groupe, devoirs d'intersession

Culture Générale.

Réactualisation des connaissances niveau 3

SESSION

Porte de Montreuil.

- 05/10/2020
- 14/12/2020
- 08/03/2021
- 22/03/2021
- 10/05/2021
- 31/05/2021
- 14/06/2021
- 28/06/2021.

PUBLIC

Professionnels des différents services du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences ayant un projet professionnel : concours IDE, assistant social, éducateur spécialisé... (ou autres concours administratifs), reconversion professionnelle etc.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

12 000 €

Dans la continuité de l'actualisation des connaissances modules 1 et 2, cette version du module 3 permet aux agents confirmés de se mettre dans une posture de préparation aux concours.

OBJECTIFS

Objectif global :

Cette action de formation de niveau bac + 2 répond à un double objectif :

- Permettre aux candidats de réussir les épreuves des concours envisagés (infirmier, assistant de service social, éducateur spécialisé, concours administratifs ...)
- Permettre d'acquérir des connaissances plus solides en culture générale, de mieux maîtriser les techniques d'oral de façon à ce qu'ils puissent suivre leur scolarité avec plus de facilité.

Objectifs pédagogiques :

À vocation pratique et interactive, centrée autour d'exercices concrets cette formation permettra aux participants :

- De revoir les difficultés et les pièges de la langue française, de faire en sorte de les maîtriser, de pouvoir aborder avec aisance les techniques spécifiques propres au résumé, à la rédaction, à la dissertation, à la note de synthèse et à l'explication de texte.
- D'acquérir une plus grande aisance à l'écrit comme à l'oral, afin de préparer et de passer des concours de différents niveaux : adjoints administratifs, aides-soignants, infirmiers...
- Plus généralement : d'acquérir une culture générale permettant d'étendre les possibles dans le champ professionnel comme personnel.

CONTENU

TECHNIQUES RÉDACTIONNELLES

Le résumé :

I - Le résumé

- A - Qu'est-ce qu'un résumé ?
- B - Ce que n'est pas un résumé

II - Comment faire un résumé ?

- A - Souligner ou ne pas souligner dans le texte ?
- B - Gérer le temps imparti
- C - Suivre une méthode en quatre étapes
 - 1 - Une lecture globale
 - 2 - Une lecture affinée avec prise de notes
 - 3 - Un premier jet rédactionnel
- D - La rédaction définitive

La rédaction et la dissertation :

I - Compréhension du sujet

- A - Décoder l'énoncé
- B - Savoir questionner le sujet
 - 1 - Repérer les mots clés
 - 2 - Cerner la relation entre les mots clés
 - 3 - Reformuler le sujet

REMISE À NIVEAU, PRÉPA CONCOURS, EXAMENS

Culture Générale.

Réactualisation des connaissances niveau 3 (suite)

II - Recherche des idées et construction du plan

- A - Procéder à la recherche des idées
- B - Éviter le hors sujet
- C - Élaborer un plan
 - 1 - Définition
 - 2 - Types de plan
 - Le plan de discussion
 - Le plan comparatif
 - Le plan d'analyse de problème

III - Composition de l'introduction et de la conclusion

- A - Construire une introduction
- B - Amener une conclusion

IV - Mise en forme finale

- A - Mettre en œuvre le plan
- B - Évaluer « l'encombrement »
- C - Choisir le style
- D - Éviter la superposition
- E - Bien présenter sa copie

V - Organisation générale « dans la perspective des concours »

- La gestion du temps
- Lecture et étude du sujet
 - Recherche des idées
 - Classement des idées
 - Élaboration du plan détaillé
 - Rédaction de l'introduction
 - Rédaction de la conclusion
 - Rédaction du développement
 - Relecture de l'ensemble

La note de synthèse ou « note administrative » :

I - La note de synthèse ou « note administrative »

- A - Qu'est-ce qu'une note ?
- B - Qu'est-ce qu'un dossier ?
 - Les documents
 - La nature et l'origine des pièces du dossier
- C - Le libellé du sujet contient la consigne de travail
 - Pour la note de synthèse
 - Pour la rédaction d'un document administratif

II - Méthode de travail

- A - Analyser le libellé du sujet
- B - Comment analyser le dossier
 - Une première lecture de survol
 - La lecture active
- C - Classer les idées, structurer la note
 - La présentation des idées doit être organisée et structurée
 - Comment sélectionner les informations qui figureront dans le plan ?
- D - Comment présenter la note
- E - Rédiger

L'explication de texte :

I - Commentaire de texte

- A - Qu'est-ce qu'une explication de texte ?
- B - Quelle est sa structure ?

II - Comment faire un commentaire de texte

- A - Savoir lire un texte

- B - Savoir rédiger une explication de texte

Expression orale :

- Lecture d'articles de journaux,
- Lecture de pièces de théâtre,
- Lecture de nouvelles courtes,
- Lecture de plusieurs extraits de romans etc.

Chaque lecture donne lieu à un débat sur le sujet abordé ou l'histoire traitée.

- Analyse de textes,
- Repérage des idées principales, points d'articulation des textes étudiés etc.

Chaque séance fait l'objet d'une mise en situation professionnelle répondant à la spécificité de chaque concours (simulation).

MATHÉMATIQUES

Révision

- Addition
- Soustraction
- Multiplication
- Division
- Conversions
- Les fractions
- Le périmètre
- Les aires
- Les unités de mesures
- Les pourcentages
- Les équations à 1 inconnue
- Résolution de problèmes

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théorie et de pratique

Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers

SESSION

En lien avec la DRH en fonction du calendrier des concours (dates à préciser dans l'agenda trimestriel).

PUBLIC

Agents remplissant les conditions prévues pour s'inscrire à ce concours : en externe : être titulaire d'un baccalauréat, d'un diplôme admis en équivalence, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ; en interne : justifier de trois ans de services publics, au 1^{er} janvier de l'année du concours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

À déterminer.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Préparation au concours d'A.C.H. avec présentiel et FOAD. La formation ouverte et à distance accompagnée (FOADA) requiert un certain nombre de pré-requis dont il faut s'acquitter en amont de sa mise en place :

- techniques : connexion Internet haut-débit, carte son, utilisation d'un PC et non d'un MAC...),
- environnementaux (mise à disposition d'un espace formation adéquat pour la FOAD),
- pédagogiques (connaissances de l'environnement Windows, utilisation de la messagerie électronique, forum de discussion...). Ces aspects peuvent faire l'objet d'une « sensibilisation » préalable à la formation mais le contenu pédagogique ci-dessous ne l'intègre pas.

CONTENU

I/ La note de synthèse par FOADA :

- acquérir ou développer des techniques méthodologiques de synthèse de dossier (analyse de sujet, sélection de documents, prise de notes, élaboration de plan et de titres...),
- acquérir ou développer la méthodologie rédactionnelle de la note sur dossier,
- acquérir ou développer les techniques d'expression écrite permettant d'appréhender avec efficacité un dossier,
- bénéficier d'un accompagnement permanent d'acquisition et d'évaluation des apprentissages requis à la réussite de l'épreuve de note de synthèse.

II/ Le droit hospitalier et le droit public en présentiel :

- connaître et comprendre l'environnement hospitalier, l'organisation et le fonctionnement d'un EPS et des établissements sociaux et médico-sociaux,
- acquérir une méthodologie pour traiter des questions de droit hospitalier dans le cadre d'une épreuve écrite,
- connaître et comprendre le fonctionnement des institutions publiques,
- permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances attendues en droit public ainsi que la méthodologie pour se présenter avec les meilleures chances de succès au concours.

MÉTHODOLOGIE

- note de synthèse : la formation FOADA est subdivisée en séances de travail (si possible venir avec un ordinateur portable pour séance FOAD) :
 - . en présentiel : en début, à mi-parcours et fin de formation : 3 séances (6h + 3h + 3h),
 - . en tutorat à distance : 8 séances selon une périodicité d'une séance de 2h par séance, sauf examen blanc sur 3h, entrecoupées à mi-parcours par une séance en présentiel,
- droit : 12 semaines :
 - . 6 séances droit hospitalier (42h), 6 séances droit public (42h).

Préparation au concours Assistante médico-administrative

SESSION

En lien avec la DRH en fonction du calendrier des concours (date à préciser dans l'agenda trimestriel).

PUBLIC

Agents remplissant les conditions prévues pour s'inscrire à ce concours : en externe : être titulaire d'un baccalauréat, d'un diplôme admis en équivalence, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ; en interne : justifier de trois ans de services publics, au 1^{er} janvier de l'année du concours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

À déterminer.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Préparation au concours d'assistante médico-administrative avec présentiel et FOAD. La formation ouverte et à distance accompagnée (FOADA) requiert un certain nombre de pré-requis dont il faut s'acquitter en amont de sa mise en place :

- techniques : connexion Internet haut-débit, carte son, utilisation d'un PC et non d'un MAC...),
- environnementaux (mise à disposition d'un espace formation adéquat pour la FOAD),
- pédagogiques (connaissances de l'environnement Windows, utilisation de la messagerie électronique, forum de discussion...). Ces aspects peuvent faire l'objet d'une « sensibilisation » préalable à la formation mais le contenu pédagogique ci-dessous ne l'intègre pas.

CONTENU

I/ La note de synthèse par FOADA :

- acquérir ou développer des techniques méthodologiques de synthèse de dossier (analyse de sujet, sélection de documents, prise de notes, élaboration de plan et de titres...),
- acquérir ou développer la méthodologie rédactionnelle de la note sur dossier,
- acquérir ou développer les techniques d'expression écrite permettant d'appréhender avec efficacité un dossier,
- bénéficier d'un accompagnement permanent d'acquisition et d'évaluation des apprentissages requis à la réussite de l'épreuve de note de synthèse.

II/ Étude de documents :

- comprendre l'environnement hospitalier et le fonctionnement des EPS,
- identifier sa position au sein de l'institution et maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de secrétaire médicale,
- savoir développer une argumentation sur un cas pratique.

MÉTHODOLOGIE

- note de synthèse : 10 semaines, 38h de formation, hors vacances scolaires :
 - . présentiel à des dates prédéfinies – Entre 2 regroupements, libre organisation du travail pour la réalisation d'un nombre de séances prédéfinies sur une période donnée,
- étude de documents : 6 semaines :
 - . 6 séances étude de documents (42h).

Préparation au concours d'entrée en institut de formation aide-soignant (IFAS)

SESSION

IFAS/IFSI Site Sud :

Les dates seront précisées dans le cadre du prochain agenda trimestriel.

PUBLIC

Candidat présentant les conditions requises pour se présenter au concours d'entrée. Se conformer à la procédure GRH-FORM-PRO13 actualisée et qui se trouve en annexe.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

IFAS CHSA pour l'épreuve orale uniquement, un organisme à déterminer pour l'épreuve écrite.

COÛT

1 000 €

OBJECTIFS

- préparer les candidats aux épreuves de sélections du concours d'entrée en institut, conformément à l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié,
- acquérir des outils méthodologiques utilisés en formation initiale.

CONTENU

- Présentation du référentiel de formation,
- Études de dossiers thématiques dans le domaine sanitaire et social,
- Méthodes de travail et d'apprentissage,
- Connaissance de soi : communication, entretien.

REMISE À NIVEAU, PRÉPA CONCOURS, EXAMENS

Accompagner à la réussite – Entrée en IFSI

Candidat relevant de la formation professionnelle continue - FPC

SESSION

9 jours répartis entre octobre et novembre 2021 :

- 4 jours en octobre,
- 5 jours en novembre.

Les dates seront précisées dans le cadre du prochain agenda trimestriel.

PUBLIC

Candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Tous nos groupes seront limités à 15 personnes.

INTERVENANT(S)

- Cadres de santé formateurs à l'IFSI « V. Olivier » G.H.U. PARIS Psychiatrie
- Intervenants extérieurs : professeurs de français et de mathématiques, infirmières et psychologue.

COÛT

- 900 € à titre individuel
- 1 080 € prise en charge par l'employeur.

RÉFÉRENCE

- Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier Version consolidée au 27 février 2019.

OBJECTIFS

- Préparer les candidats aux nouvelles modalités d'accès en IFSI :
 - 1° Un entretien portant sur l'expérience professionnelle et les motivations du candidat ;
 - 2° Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ ou de réponses à des questions, dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples.
- Acquérir des outils méthodologiques permettant de répondre aux exigences des épreuves orale et écrite.
- Enrichir la culture générale dans le domaine sanitaire et social
- Synthétiser son projet
- Communiquer sa motivation personnelle.

MÉTHODOLOGIE

- Travaux de groupe (thèmes professionnels),
- Travaux individuels,
- Méthodes de travail et d'apprentissage,
- Mise en conditions d'épreuves : examen blanc, évaluation continue.

Préparation au concours d'entrée en Institut de formation des Cadres de Santé

Entraînement à l'exposé et à l'entretien

MODALITÉS

Durée : 2 jours de formation.

COÛT

500 €/personne

L'inscription à cette formation de 2 jours est indépendante de celle concernant les sessions de préparation au concours d'entré en IFCS de 16 jours.

SESSION 2020-2021

Site Sainte-Anne.

- Groupe A
14-17/09/2021
12-15/10/2021
30/11-03/12/2021
11-14/01/2022
- Groupe B
21-24/09/2021
02-05/11/2021
07-10/12/2021
18-21/01/2022
- Groupe C
28/09-01/10/2021
16-19/11/2021
14-17/12/2021
25-28/01/2022
- Groupe D
05-08/10/2021
23-26/11/2021
04-07/01/2022
01-04/02/2022

OBJECTIFS

- préparer les candidats à l'épreuve d'admissibilité (épreuve écrite) et à l'épreuve d'admission (épreuve orale),
- maîtriser la méthodologie du commentaire de texte,
- clarifier sa conception de la fonction de cadre de santé,
- identifier les motivations à l'origine du choix d'être cadre de santé,
- formaliser son projet professionnel,
- actualiser ses connaissances sur le contexte sanitaire et social,
- s'exercer à exposer et à argumenter son projet professionnel devant un jury.

CONTENU

- les techniques d'expression écrite, analyse, synthèse et commentaire de textes,
- les épreuves du concours d'entrée en IFCS en application du décret de 1995,
- modalités d'élaboration du dossier professionnel,
- le curriculum vitae, le parcours professionnel, le bilan de compétences,
- la fonction de cadre de santé : motivations et conception personnelle,
- perspectives professionnelles et projets d'actions : méthodes, outils, structuration,
- informations concernant l'actualité professionnelle : textes réglementaires relatifs à l'organisation du système de santé et à l'évolution du secteur sanitaire et social,
- notions générales d'éthique et de santé publique en lien avec l'exercice professionnel.

Préparation au concours Directeur de soins (DS) - Préparations à distance et/ou semi-présentielles

SESSION

En lien avec la DRH, dates en attente du calendrier des concours.

PUBLIC

Cette préparation est destinée aux personnes qui souhaitent présenter les épreuves écrites du concours directeur des soins.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 3 500 € en e-learning

OBJECTIFS

- maîtriser et utiliser les notions et le vocabulaire spécifique portant sur le programme du concours,
- comprendre les problèmes sanitaires contemporains,
- acquérir les techniques de base pour optimiser l'écrit,
- argumenter oralement ses points de vue.

CONTENU

- matières préparées,
- note de synthèse,
- dissertation,
- supports pédagogiques,
- notices méthodologiques,
- notices bibliographiques,
- annales,
- dossiers documentaires ou synthèses,
- support de cours,
- une série de 3 devoirs donnant lieu à une correction personnalisée et l'envoi d'un corrigé-type,
- préparation à distance + formation en présentiel,
- l'EHESP propose 15 jours de formation organisés en 3 séminaires portant sur des cours, conférences, entraînement aux épreuves écrites.

Préparation à l'oral

Une préparation à l'oral est proposée aux candidats admissibles : session de 3 jours portant sur la méthodologie et l'entraînement à l'oral.

Inscription :

Conditions d'accès au concours

Vous trouverez toutes les informations sur les concours (inscription, épreuves, calendrier...) sur le site internet du Centre national de gestion (CNG).

Contact : raphael.mamane@ehesp.fr

Compétences clés pour travailler

SESSION

Site Cabanis.

ACTION PRIORITAIRE :

Sur la base du volontariat, constitution de groupes en intra à partir d'au moins 8 inscriptions pour constituer un groupe.

PUBLIC

Professionnels peu qualifiés ou sans qualification, souhaitant :

- développer leurs savoirs de base et consolider leurs compétences clés (lecture, écriture, calcul, raisonnement logique)
- se mettre à niveau pour s'engager dans une préparation concours ou démarche VAE
- développer leurs compétences sur leur poste de travail.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

Marché ANFH.

COÛT

Pédagogique : 5 000 €

OBJECTIFS

Les objectifs sont individualisés pour chaque stagiaire,

À titre d'exemples :

- acquérir un vocabulaire professionnel adapté
 - améliorer sa communication écrite et orale
 - acquérir une meilleure maîtrise des calculs de base,
 - savoir se présenter, savoir prendre la parole
 - écouter et transmettre une information
 - utiliser les documents de liaison internes au service et/ou à l'établissement
 - décrire son activité professionnelle
 - savoir écrire, reformuler ou commenter un texte simple
 - rédiger une demande écrite (changement de service, promotion, formation, report de congés...)
 - noter une anomalie ou un incident sur un document de liaison
 - écouter, répéter des consignes
 - utiliser l'outil informatique
 - réactualiser les connaissances et consolider les acquis en Français et en Mathématiques
 - préparer aux concours
 - aider à une démarche de reconversion professionnelle
- Participer au développement personnel.

CONTENU

Le dispositif comprend les étapes suivantes :

- Étape 1 : diagnostic individualisé des agents recensés par l'établissement, (courant juin 2016),
- Étape 2 : formation dispensée par l'ARFOG, à partir de documents pédagogiques adaptés au secteur sanitaire, social, médico-social et fondés sur des documents professionnels (à partir de mars 2016 sur la base de 60 heures).

VAP 1

SESSION

En fonction des besoins, nombre de groupes à programmer.

PUBLIC

Personnel d'astreinte ou sur site, intervenant sur des postes de livraison (sous-stations) vapeur raccordés au réseau de chaleur de la C.P.C.U.
- Avoir des connaissances de base en chauffage et/ou génie climatique.

INTERVENANT(S)

En inter.

COÛT

4 500 €

VAP 1 Préparation à l'habilitation initiale C.P.C.U.

« Capacité d'intervention sur les installations de vapeur HP de type C.P.C.U., conformément à l'article 8 de l'arrêté ministériel du 15 mars 2000 »

OBJECTIFS

Connaître les bases réglementaires et les principes généraux de fonctionnement des postes C.P.C.U.

- connaître les risques liés à l'utilisation de la vapeur HP et appliquer les règles et procédures de sécurité lors des interventions,
- savoir mettre en service ou arrêter en sécurité un poste de livraison (sous-station vapeur de type C.P.C.U.) avec ou sans bêche,
- acquérir des notions de réglages et de maintenance des postes de livraison.

CONTENU

Procédure de mise en service ou d'arrêt des postes de livraison

- Postes de livraison avec ou sans bêche

Pratique sur plateforme des réglages simples et notions de maintenance courante

- Pratique du réglage des détendeurs, déverseurs, fin de course de vanne, éléments de contrôle et de sécurité avec leurs consignes
- Maintenance courante des éléments sensibles du poste ; repérage pertes condensats...

Principaux textes réglementaires relatifs à la protection des salariés

Validation des compétences

- Questionnaire théorique

- Avis d'Habilitation INITIALE C.P.C.U. remis à l'employeur (selon résultats obtenus)
- Durée de validité conseillée par la C.P.C.U.= 3 ans

Généralités sur la C.P.C.U

- Réseau de chaleur de la C.P.C.U. ; organisation ; cheminement de la vapeur ; parcours des tuyauteries, élimination des purges ; postes de livraison

Caractéristiques physiques essentielles de la vapeur de et des condensats

Étude des éléments et fonctionnement des postes de livraison

- Branchement et vanne de branchement ; bouteille

HP, purgeurs de condensats, postes ouverts et fermés...

Analyse des risques liés à la vapeur et moyens de protection

- Identification des principaux risques
- Prévention et moyens de protection
- Conduite à tenir en cas de brûlure

Sécuriser le poste de travail : consignation

VAP perfectionnement

SESSION

Site Cabanis.

2 jours (14 heures) à préciser en inter.

PUBLIC

Personnel ayant suivi la formation initiale « VAP 1 », ayant de l'expérience dans le domaine des sous-stations de type C.P.C.U.

INTERVENANT(S)

En inter.

COÛT

4 500 €

OBJECTIFS

- identifier les équipements des postes de livraison, leur technologie, les organes de sécurité et de régulation,
- connaître les principes de régulation des postes : paramétrer les consignes courantes,
- posséder des notions de dimensionnement des vannes et de sélection des servomoteurs,
- connaître et appliquer les obligations réglementaires des échangeurs C.P.C.U.

CONTENU

Rappels et sécurité

- notions indispensables de physique
- analyses des principaux risques et E.P.I.
- méthodes de consignation

Échangeurs et partie secondaire

- principes de fonctionnement d'un échangeur
- méthode de mise en service et d'arrêt
- réglage de la puissance d'un échangeur
- étude d'un schéma électrique de poste
- Comptage d'énergie
- Notion pratiques sur les pompes : vérification des débits
- Notions sur l'expansion, les soupapes de sûreté et les bouteilles casse pression

Régulation des échangeurs

- Sur la vapeur ou les condensats avec ou sans bêche
- Paramétrage de régulateurs (constant ou FTE)
- KVS des vannes et sélection d'un SM

Préparation au CACES (initial et recyclage)

SESSION

En fonction des besoins, nombre de groupes à programmer.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux amenés à utiliser des chariots automoteurs de manutention à conducteurs portés, de façon permanente ou occasionnelle, possédant une aptitude médicale et âgés de plus de 18 ans. Réf 389 CNAMTS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

COÛT

5 000 €

OBJECTIFS

- sécuriser sa conduite de chariots automoteurs,
- obtenir le CACES adapté à son poste de travail.

CONTENU

- acquérir les savoirs faire nécessaire à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteurs portés dans le respect de la réglementation en vigueur,
- réaliser en sécurité les opérations impliquant l'utilisation de chariots moteurs de manutention à conducteurs portés dans le respect de la réglementation en vigueur,
- réaliser les tests préalables à l'obtention du CACES pour la ou les catégories nécessaires à la tenue du poste de travail,
- obtenir son certificat d'aptitude à la conduite de chariots moteurs de manutention à conducteurs portés dans le respect de la réglementation en vigueur.

CACES 3 Nacelles catégorie 1A-1B-3A-3B

SESSION

En fonction des besoins.

PUBLIC

Personnels documentaires et/ou archivistes du monde hospitalier ou d'un institut de formation en sanitaire et social.

COÛT

Pédagogique : 4 500 €

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour conduire les plates-formes élévatrices mobiles de personnes en toute sécurité.

1. La réglementation : normalisation et textes de la sécurité sociale. Les obligations du constructeur. Les obligations de l'employeur. La responsabilité du conducteur.
2. Classification et technologie : les différentes catégories de PEMP : caractéristiques, utilisations courantes, avantages et inconvénients. Les différents organes de la PEMP.
3. Caractéristiques des PEMP : les principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation... Les règles de stabilité et de mise en œuvre. Les règles de conduite, de circulation et de stationnement.
4. Sécurité : l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail. Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques. Les organes de sécurité. Les vérifications et entretiens courants.
5. Pratique.

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans, comprendre le Français, avoir des chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, harnais, tout personnel en poste utilisateur du matériel en lien avec la réglementation.

CONTENU

Matériels utilisés

Selon la catégorie demandée :

- catégorie 1A : nacelle à élévation verticale où la translation n'est admise qu'avec la plateforme en position de transport donc repliée.
- catégorie 1B: nacelle à élévation multidirectionnelle où la translation n'est admise qu'avec la plateforme en position de transport donc repliée.
- catégorie 3A : nacelle à élévation verticale où la translation avec la plateforme en position haute peut être commandée depuis un organe fixé sur la plateforme elle-même donc en hauteur.
- catégorie 3B : nacelle à élévation multidirectionnelle où la translation avec la plateforme en position haute peut être commandée depuis un organe fixé sur la plateforme elle-même donc en hauteur.

SSIAP 1 (initial et recyclage)

SESSION

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans les services de sécurité incendie. Agent de sécurité souhaitant travailler en ERP et IGH.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

10 000 € ANFH.

OBJECTIFS

- préparer au diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et assistance aux personnes en conformité avec la réglementation en vigueur,
- appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes,
- acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaire à l'occupation de son poste,
- réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant.

CONTENU

- le feu et ses conséquences :
 - . la combustion,
 - . le comportement au feu.
- la sécurité incendie :
 - . principes de classement des établissements,
 - . desserte des bâtiments,
 - . cloisonnement,
 - . évacuation,
 - . désenfumage,
 - . éclairage de sécurité,
 - . moyens de secours.
- les installations techniques :
 - . installations électriques,
 - . ascenseurs et nacelles,
 - . les colonnes sèches et humides
 - . installations fixes d'extinction automatique,
 - . le système de sécurité incendie (SSI).
 - . le rôle et les missions des agents de sécurité incendie :
 - . les consignes de sécurité et la main courante,
 - . les rondes de sécurité et la surveillance des

- travaux,
 - . la mise en œuvre des moyens d'extinction,
 - . appel et réception des services publics de secours.
 - . sensibilisation des occupants
- visites et mises en situation d'intervention : ERP avec SSI et IGH.

VALIDATION

Conditions :

- une épreuve écrite QCM
- une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres) L'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

SSIAP 2 (initial et recyclage)

SESSION

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans les services de sécurité incendie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

5 000 € ANFH.

OBJECTIFS

- préparer au diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et assistance aux personnes en conformité avec la réglementation en vigueur,
- appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes,
- acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaire à l'occupation de son poste,
- réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant.

CONTENU

1^{ère} partie

Rôles et missions du chef d'équipe :

- gestion de l'équipe de sécurité,
- management de l'équipe de sécurité,
- organiser une séance de formation,
- gestion des conflits,
- évaluation de l'équipe,
- information de la hiérarchie,
- application des consignes de sécurité,
- gérer les incidents techniques,
- délivrance du permis feu.

2^{ème} partie

Manipulation des systèmes de sécurité incendie :

- système de détection incendie,
- le système de mise en sécurité,
- installations fixes d'extinction automatique.

3^{ème} partie

Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie :

- réglementation du Code du travail,
- commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

4^{ème} partie

Chef de poste central de sécurité en situation de crise :

- gestion du poste central de sécurité,
- conseil technique aux services de secours.

SSIAP 3 (initial et recyclage)

SESSION

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans les services de sécurité incendie Toute personne ayant à diriger un service de sécurité incendie et souhaitant être qualifiée SSIAP 3 « Chef de service sécurité incendie » et titulaire de : l'ERP 2, de l'IGH 2 ou du SSIAP 2 qui a exercé ces fonctions durant au minimum 3 ans, ou au minimum d'un diplôme de niveau IV de l'Éducation nationale. Et titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSE 1 ou SST en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

5 000 € ANFH.

OBJECTIFS

- devenir chef de service de sécurité incendie dans un établissement recevant du public (ERP) ou un immeuble de grande hauteur (IGH),
- préparer au diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et assistance aux personnes en conformité avec la réglementation en vigueur,
- appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes,
- acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'occupation de son poste,
- réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant.

CONTENU

- maîtriser la réglementation,
- organisation, classement, dispositions constructives et techniques, moyens de secours, accessibilité...,
- vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement,
- lecture de plans, outils d'analyse, notice de sécurité,
- se familiariser avec la réglementation des immeubles de grande hauteur,
- réglementation 18/10/1977 et 30/12/2011,

- principes fondamentaux de la sécurité incendie en IGH.
- Analyse des risques,
- méthodologie d'analyse des risques, documents administratifs (obligation en matière d'affichage, cahier des consignes...),
 - encadrer un service sécurité,
 - législation et responsabilités, adopter le bon comportement vis-à-vis de ses collaborateurs, organiser un service de sécurité incendie, réaliser le reporting à sa hiérarchie,
 - organisation de l'accessibilité,
 - inspection et visite d'un établissement,
 - gestion administrative d'un service sécurité,
 - information de la hiérarchie.

Obtention du diplôme SSIAP 3 à l'issue d'épreuves écrites (QCM et rédaction d'une notice de sécurité incendie) et orale (interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service) évaluées par un jury présidé par le directeur du SDIS ou son représentant.

Habilitation électrique initiale et recyclage

SESSION

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans un environnement électrique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En raison de la distanciation physique, tous nos groupes seront limités à 8 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

À déterminer.

OBJECTIFS

- obtenir le niveau d'habilitation requis pour pouvoir réaliser les tâches de nature électrique relevant de son poste de travail en conformité avec la réglementation en vigueur.

CONTENU

- acquérir les savoirs et savoirs faire nécessaires en matière d'habilitations électriques pour se mettre en conformité avec les obligations et évolutions réglementaires,
- appliquer les connaissances requises en matière d'habilitations électriques,
- réaliser les tests préalables à la passation de l'habilitation,
- obtenir l'habilitation requise pour la réalisation de ses missions.

Formations bureautiques

SESSION

Site Cabanis.

Le programme des formations bureautiques 2021 regroupant tous les détails de ces formations (objectifs, niveau requis, contenu, personnel concerné...) sera transmis par mail tous les trois mois, à l'ensemble des professionnels du GHU Paris.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

7 personnes par session.

INTERVENANT(S)

Mme Dominique Fourel,
Formatrice DITSI-GHU.

Renseigner la demande individuelle de formations bureautiques ci-après et la retourner à Madame Fourel : d.fourel@ghu-paris.fr 01 45 65 87 91.

FORMATIONS « DITES STANDARDS »

Références Formations	Intitulés	Durées (en jours)	Dates Calendrier donné à titre indicatif, modulable toute l'année
Win 10	Prise en main du poste de travail sous Windows 10	2	14-15/01/2021 01-02/04/2021 06-07/09/2021
Tea1	Découverte de Teams	0,5 À distance (matin ou après-midi)	25/01/2021 26/01/2021 01/03/2021 02/03/2021 12/04/2021 13/04/2021 10/05/2021 11/05/2021 07/06/2021 08/06/2021 13/09/2021 14/09/2021 04/10/2021 05/10/2021 08/11/2021 09/11/2021
W1.1	Word Prise en main	2	08-09/03/2021 20-21/09/2021
W1.2	Word Mise en page	2	22-23/03/2021 27-28/09/2021
W2	Word Condensé	2	18-19/01/2021 01-02/02/2021 29-30/03/2021 25-26/05/2021 11-12/10/2021
W3	Word Publipostage	1	15/06/2021 14/12/2021
W4	Word Structurer des documents longs	1	14/06/2021 13/12/2021
E1.1	Excel Prise en main	2	17-18/05/2021 15-16/11/2021
E1.2	Excel Graphiques	1	19/05/2021 17/11/2021
E2	Excel Condensé	2	11-12/01/2021 08-09/02/2021 15-16/03/2021 06-07/04/2021 31/05 et 01/06/2021 15-16/09/2021 07-08/10/2021 29-30/11/2021
E3	Excel Fonctions avancées	2	21-22/06/2021 06-07/12/2021
PP1	PowerPoint	2,5	03-04-05/05/2021 24-25-28/06/2021 23-24-25/11/2021
Out1	Outlook	1,5	11-12/03/2021 03-04/05/2021 22-23/11/2021

Formations bureautiques (suite)

DEMANDE INDIVIDUELLE DE FORMATIONS BUREAUTIQUES

NOM/PRENOM :

FONCTION/GRADE :

SERVICE/ N°DE POSTE :

Je vous remercie de renseigner le tableau suivant pour l'ensemble des formations désirées et paraphé par le responsable de service.

INTITULE DE LA FORMATION	DEMANDES	ORDRE DE PRIORITE	MAITRISE DE L'OUTIL Répondre par oui ou par non Si une formation a été suivie en préciser le nom et la date.	FORMATION (Cocher la case correspondante)	
				À titre personnel	En lien avec le poste occupé
Win 10 Prise en main du poste de travail sous Windows 10					
Tea1 Découverte de Teams					
W1.1 Word Prise en main					
W1.2 Word Mise en page					
W2 Word Condensé					
W3 Word Publipostage					
W4 Word Structurer des documents longs					
E1.1 Excel Prise en main					
E1.2 Excel Graphiques					
E2 Excel Condensé					
E3 Excel Fonctions avancées					
PP1 PowerPoint					
Out1 Outlook					
FLASH indiquer le(s) thème(s)					

Équipement informatique à disposition :

 OUI NON

Équipement informatique en prévision :

 OUI NON

SIGNATURE ET NOM DU RESPONSABLE DE SERVICE :

Demande individuelle à retourner auprès de Madame Dominique FOUREL : d.fourel@ghu-paris.fr

Formations bureautiques (suite)

FORMATIONS « FLASH » - MODULE D'UNE HEURE POUR CHAQUE THÈME CHOISI

WINDOWS

- Gestion des fichiers
- Gestion des fenêtres

POWERPOINT

- Créer votre première présentation
- 5 étapes pour optimiser PowerPoint
- Le mode plan
- Les masques
- Les transitions, les animations
- Les diaporamas
- Créer un modèle à partir d'une présentation et créer une présentation basée sur ce modèle
- Créer une présentation à partir du modèle GHU

EXCEL

- Créer votre premier classeur
- Cinq fonctionnalités incontournables (figer les volets, comparer en côte à côte le contenu de deux classeurs, calculer des sommes et plus encore, saisir moins pour aller plus vite, mise en forme conditionnelle)
- Protéger un classeur, des cellules
- Ajouter ou soustraire des heures, calcul avec des dates.
- Recherche V : Quand et comment l'utiliser ?
- Créer une Série de données, créer une liste déroulante
- Fonction SI et i SI imbriqué
- Créer une base de données et calculer avec

WORD

- Apprendre le clavier, respecter les règles dactylographiques. Taper du texte, le corriger, le copier, le déplacer
- Créer un courrier, charte GHU.
- Les retraits de Paragraphe, puces et numéros
- Les tabulations
- En-têtes & Pieds de page et numérotation des pages
- Ajout d'arrière-plans, de bordures et d'effets de texte aux documents
- Les sauts de page, les sections
- Mettre en forme un document à l'aide des styles
- Créer une table des matières
- Créer un modèle (lettre-type) avec des codes « champ »
- Le mode révision
- Créer des étiquettes à partir d'un fichier Excel
- Créer un formulaire

OFFICE 365

- Initiation Teams
- Vue d'ensemble des réunions
- Participer à une réunion.

OUTLOOK

- Créer des règles pour encore mieux gérer ses messages
- Archivage des messages
- Créer une liste de distribution
- Qui mettre en copie ? Répondre, répondre à tous, transférer un message avec précaution
- Partager son calendrier
- Planifier des réunions entre plusieurs personnes
- Créer un modèle de message

Budget 2021

Budget prévisionnel de formation 2021				
Dépenses à effectuer			Recettes disponibles	
Cotisations ANFH	% de la MS	117 175 655 €	retour ANFH (base 2019)	
Formations préparation à concours, études promotionnelles, adaptation à l'emploi et de conversion	2,1	2 460 689 €	droit de tirage (83 %)	2 042 372 €
			Fonds de Qualification et/ou FORMEP (7,1 %)	190 924 €
Fonds Mutualisé de financement des Études relatives à la Promotion Professionnelle (FMPEP)	0,6	703 054 €	Fonds Mutualisé de financement des Études relatives à la Promotion Professionnelle (FMPEP) (94 %)	660 871 €
CFP, BC et VAE	0,2	234 351 €	CFP, BC et VAE	308 557 €
Total des dépenses		3 398 094 €	Total des recettes	3 202 723 €
Formation Continue 2021				
Gestion Formation continue			Délégation aux pôles	
Plan de Formation Continue		338 755 €	Plan de formation polaires GHU	
<i>formations intitutionnelles</i>			<i>Voir liste jointe</i>	
CCFC		40 000 €		
CFP, BC, VAE		308 557 €		
Études Promotionnelles		1 601 362 €		
Total		2 288 673 €	Total	914 050 €
TOTAL 2021				


Budget 2021 (suite)

Pôle	Libellé pôle	Somme
10	DIRECTION FINANCES - CONTROLE DE GESTION - PLATEAUX TECHNIQUES	4 260
11	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION	51 700
12	DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE	46 975
13	DIRECTION DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DU SYSTEME D'INFORMATION	6 000
14	DIRECTION GENERALE	3 562
15	POLE MEDICO-SOCIAL SAINTE-ANNE	4 221
16	DIRECTION DES SOINS	8 564
	DIRECTION DIVERS	6 000
17	DIRECTION INGENIERIE TRAVAUX ET MAINTENANCE	30 526
18	DIRECTION DES USAGERS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES	7 359
19	DIRECTION POLITIQUE MEDICALE - RECHERCHE - RELATIONS INTERNATIONALES	9 293
20	DIRECTION DE LA PATIENTELE	11 226
21	DEPARTEMENT SANTE PUBLIQUE ET PROSPECTIVE	4 931
22	DIRECTION DE LA DELEGATION CULTURELLE	1 071
23	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	2 400
24	DEPARTEMENT QUALITE ET GESTION DES RISQUES	1 971
25	POLE MEDICO-TECHNIQUE	13 343
30	POLE NEURO-SAINTE-ANNE	69 630
40	POLE 14	43 862
41	POLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE PSYCHIATRIE PARIS 15	65 904
42	POLE 16EME	40 416
43	POLE CMME - CENTRE DE PSYCHOTHERAPIE	23 253

Pôle	Libellé pôle	Somme
45	POLE CPOA - SMPR - Vigilans	12 406
47	POLE PRECARITE	5 000
48	POLE SOMATIQUE-USLD	24 601
49	5-6-7EME	41 227
50	8-9-10EME	2 400
51	POLE 75G05-G06	32 309
52	POLE 75G07	28 263
53	POLE I03	16 724
56	POLE 75G19	22 855
57	POLE 75G20 - 21	23 908
60	18EME COORDINATION	2 600
61	POLE 75G22	15 607
62	POLE 75G23	24 571
63	POLE 75G24	11 907
65	19EME COORDINATION	3 098
66	POLE 75G25	19 463
67	POLE 75G26	18 734
68	POLE I11	11 580
70	20EME COORDINATION	2 000
71	POLE 75G27	16 930
72	POLE 75G28	22 400
73	POLE 75G29	16 455
75	POLE MEDICO-SOCIAL PERRAY-VAUCLUSE	25 321
76	POLE 75I09	16 534
78	PSYCHIATRIE DEPENDANCE REHABILITATION	22 529
79	POLE TOXICOMANIE	5 443
80	CENTRE MEDICAL MARMOTTAN	10 113
82	POLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EVALUATION PREVENTION ET INNOVATION THERAPEUTIQUE	2 600
Total général		914 050

Planning 2021 des Commissions Consultatives de Formation Continue

	DATES LIMITES DE DEPOT des demandes de formation auprès du service Formation Continue	DATES DES COMISSIONS Service Formation Continue Porte de Montreuil -14h-16h
1 ^{ère} C.C.F.C	JEUDI 11 MARS 2021	JEUDI 25 MARS 2021
2 ^{ème} C.C.F.C	JEUDI 3 JUIN 2021	JEUDI 17 JUIN 2021
3 ^{ème} C.C.F.C	JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021	JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021
4 ^{ème} C.C.F.C	JEUDI 4 NOVEMBRE 2021	JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

 GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES	DEMANDE INDIVIDUELLE DE FORMATION PERSONNEL NON MEDICAL	REFERENCE Formulaire : GHU-MGT-FORM-FOR-003
		GHU
		VERSION : 6
		DATE D'APPLICATION : 07/03/2019
		Page 1 sur 1

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE.

🔥 Joindre le programme avec le coût, les dates et lieu de la formation souhaitée.

A remplir par l'agent :

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ N° de tél : _____

Pôle : _____ Service : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse mail professionnelle : _____

Formation demandée : _____

Nom, adresse et n° d'existence de l'organisme/DATADOCK : _____

Lieu de formation : _____ Date de formation : _____

Coût de la formation (enseignement et déplacement) : _____

Avez-vous déjà été en formation cette année ? Oui Non

Si oui, quelle(s) formation(s) : _____

Avez-vous formulé d'autres demandes de formation cette année ? Oui Non

Si oui, quelle(s) formation(s) : _____

A remplir par le responsable hiérarchique :

S'agit-il d'une formation : **Polaire** **Institutionnelle (Plan de Formation)**

Cette formation s'inscrit-elle dans le projet d'établissement, de pôle, de service ? (rayer la mention inutile)

Observations du responsable hiérarchique sur la formation demandée :

Avis : Favorable Défavorable

Paris, le ____ / ____ / _____

Signature du responsable hiérarchique : _____ Signature de l'agent : _____

Prise en charge par le pôle : oui non

Signature du responsable de pôle et/ou du directeur fonctionnel : _____

Coordonnées du service Formation Continue du GHU :
 Site Porte de Montreuil : 01 87 89 92 86

	DEMANDE INDIVIDUELLE DE FORMATION AFGSU	REFERENCE Formulaire : GHU-MGT-FORM-FOR-004
		GHU
		VERSION : 3
		DATE D'APPLICATION : 07/03/2019 Page 1 sur 1

Demande de participation à une action de formation :

- AFGSU NIVEAU 1 AFGSU NIVEAU 2 RECYCLAGE
 1^{ère} demande 2^{ème} demande

Nom : Prénom : Adresse : Mail professionnel* : Tél personnel :	Grade : Service/Pôle : Date diplôme :
Êtes-vous déjà titulaire de l'AFGSU ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Date précise d'obtention de l'AFGSU :	
Dates de la formation souhaitée :	
Signature de l'agent : Date :	
Avis du responsable de service : <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	
Si refus, motif :	
Nom et signature du responsable de service : Date :	

 Pour un recyclage, joindre impérativement l'attestation d'AFGSU à la demande de formation.

Demande à envoyer impérativement à l'adresse suivante :

afgsu-DS@ghu-paris.fr

Tél secrétariat DS : 01.45.65.73.99 / 88.47

* Vous devez avoir accès à votre mail professionnel afin de pouvoir être contacté(e) dans les meilleurs délais.

Glossaire

Bilan de compétences	Bilan de compétences : prestation qui permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles ainsi que les aptitudes et motivations d'un agent, à son initiative. Il aide à définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation. Un congé a été institué pour réaliser ce bilan. La durée maximale du congé est de 24 heures réparties en plusieurs séances de travail.
Blended learning	Formation qui associe plusieurs modalités d'apprentissage cumulatives : le présentiel, le distanciel asynchrone (e-learning) et/ou le distanciel synchrone (téléphone ou visio-conférence).
CEP	Conseil en Évolution Professionnelle : Le CEP est un dispositif qui accompagne la mise en place du Compte Personnel de Formation dans la Fonction Publique Hospitalière.
CFP	Congé de Formation Professionnelle : il est ouvert aux personnels de la fonction publique hospitalière, titulaires et non titulaires, ayant au moins trois ans de services effectifs. Il leur permet de « suivre, à leur initiative et à titre individuel, des formations distinctes de celles faisant partie du plan de formation de l'établissement dans lequel ils exercent leur activité ». L'ANFH collecte et gère la contribution obligatoire consacrée par les établissements au financement du congé de formation professionnelle et au bilan de compétences, en application de l'article 41 6° de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée.
CPF	Compte Personnel de Formation : le CPF se substitue à l'ancien Droit Individuel à la Formation (DIF). Il a été transposé dans la fonction publique par l'ordonnance du 19 janvier 2017, N°2017-53. Le compte personnel de formation permet d'accéder à une qualification, de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.
COOC	Corporate Online Open Course. Cours en ligne dispensé par une entreprise auprès de ses clients ou ses salariés. Les cours s'adressent donc à des salariés, mais aussi des candidats potentiels ou encore aux fournisseurs, clients, prospects en lien avec l'entreprise formatrice. Cette méthode permet aux apprenants de bénéficier de toutes les modalités pédagogiques : travail collaboratif, travail distanciel, gamification, etc. Un outil puissant pour accompagner la transformation digitale au sein d'une organisation et pour développer les compétences de chaque collaborateur.
DPC	Développement Professionnel Continu : le DPC est une obligation individuelle et triennale qui concerne les professionnels de santé libéraux et salariés, médicaux et non médicaux. Initié par la loi HPST (2009) et mis en œuvre à compter du 01/01/2013. Le DPC a été modifié par la loi de modernisation du système de santé du 26/01/2016. Il participe à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Le professionnel de santé doit réaliser un parcours sur 3 ans.
DU	Diplôme Universitaire : diplôme d'établissement créé à l'initiative d'une université et délivré par son président. Comme il ne s'agit pas d'un diplôme national, le niveau d'un DU n'est reconnu officiellement que si l'université a demandé et obtenu son enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (arrêté publié au Journal Officiel).

Glossaire (suite)

Entretien formation	Entretien entre le cadre et l'agent qui permet de faire le point sur les besoins et les attentes en matière de formation de l'agent, d'identifier un projet professionnel, d'envisager des actions à mettre en œuvre en tenant compte des besoins actuels et futurs de l'établissement.
EP	Études promotionnelles. Les diplômes du secteur sanitaire et social sont accessibles, pour les personnels de la fonction publique hospitalière en activité, par la formation continue au titre des Études Promotionnelles (art 1-4° du décret du 21 août 2008). La liste de ces diplômes et certificats est fixée par l'arrêté du 23 novembre 2009 modifié.
EPP	Évaluation des Pratiques Professionnelles. Démarche organisée d'amélioration des pratiques, consistant à comparer régulièrement les pratiques effectuées et les résultats obtenus, avec les recommandations professionnelles (voir aussi APP). Cette démarche peut être intégrée dans les programmes de DPC.
FOAD	Formation ouverte et à distance.
FPTLV	Formation professionnelle tout au long de la vie. Elle a pour but de permettre d'exercer efficacement les fonctions durant l'ensemble de la carrière, d'améliorer la qualité du service public hospitalier, de favoriser le développement professionnel et personnel et la mobilité (Art 1 du décret n°2008-824 du 21 août 2008).
MOOC	Massive Online Open Course. Formation en ligne en libre accès sur Internet. Il s'agit d'un cours qui s'étale sur plusieurs semaines et met à disposition un contenu pédagogique avec des vidéos, des quiz et se termine par l'obtention d'un certificat. Un plus pour le CV ! Concrètement, un MOOC, c'est un contenu de formation, une communauté d'apprenants animée par un ou des professionnels, une session avec un contenu habituellement gratuit de cours et une certification. Le MOOC tourne autour de l'idée de co-construction des savoirs et de savoir-faire.
Niveau de formation	Le cadre national des certifications professionnelles prévu à l'article L. 6113-1 définit le niveau de qualification associé à chaque certification professionnelle en fonction des critères de gradation des compétences nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Nouvelle nomenclature au 01/01/2019 et 01/01/2020 <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 1 = Savoirs de base - Niveau 2 - Niveau 3 = CAP - Niveau 4 = Bac - Niveau 5 = Bac +2, DUT, BTS - Niveau 6 = Licence - Niveau 7 = Master - Niveau 8 = Doctorat
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé. L'ANFH est agréé par le ministère de la Santé et des Sports depuis 2007.

Glossaire (suite)

Répertoire des métiers de la FPH	Ensemble des descriptions des métiers par famille de métiers et des caractéristiques de chacun d'entre eux en fonction de différentes rubriques (activité, compétences, conditions d'exercice, prérequis...).
RIME	Répertoire Interministériel des Métiers de l'État.
ROME	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (INSEE).
SPOC	Small Private Online Courses. Formation en ligne pour un nombre restreint de personnes avec un nombre d'accès volontairement limité. C'est une formation privée qui ressemble à une formation e-learning comme il en existe des dizaines depuis quelques années. On compare souvent le SPOC à un stage de formation. Idéal pour répondre à un besoin spécifique d'une entreprise.
Titre professionnel	La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées (Art 1 du décret n°2002-1029 du 2 août 2002).
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience (Décret n°2008-824 du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique hospitalière). Les agents peuvent bénéficier d'actions de formation en vue de la validation des acquis de leur expérience. Ces actions, lorsqu'elles sont financées par l'établissement dans le cadre du plan de formation, sont réalisées en application d'une convention conclue entre l'établissement, l'agent et l'organisme ou chacun des organismes qui intervient en vue de la validation des acquis de l'expérience du candidat. La signature par l'agent de ces conventions marque son consentement au sens de l'article L. 6421-1 du code du travail. Pour suivre ces actions, les agents peuvent bénéficier annuellement, sur leur demande, d'un congé pour validation des acquis de l'expérience qui ne peut excéder vingt-quatre heures du temps de travail.
VAP	Validation des acquis professionnels.

Règle générale :

Le CPF, qu'est-ce c'est ?

Le compte personnel de formation (CPF) se substitue à l'ancien Droit Individuel à la Formation (DIF), depuis le 1^{er} janvier 2017.

C'est un compteur de droits à la formation, un compte formation, calculé en heures (et en euros dans le secteur privé). Il concerne tous les agents de la fonction publique : stagiaires, titulaires, contractuels, hors personnel médical.

Les heures CPF sont transférables en cas de changement d'établissement ou de contrat dans le secteur privé.

Le CPF, comment s'alimente-t-il ?

Chaque agent acquiert 24h/an dans la limite de 120 heures, puis 12h/an jusqu'au plafond de 150 heures. Chaque agent acquiert 25h/an, dans la limite de 150 heures.

Attention :

Les agents ne disposant pas d'un diplôme de niveau 3 (équivalent au CAP ou BEP) bénéficient de 48 heures par an jusqu'au plafond de 400 heures.

Un projet permettant de prévenir une situation d'inaptitude peut bénéficier d'un abondement de 150 heures.

Qui alimente le CPF ?

C'est la Caisse des Dépôts et Consignations qui alimente le compteur, en fonction de l'activité travaillée.

Les droits de l'année sont toujours alimentés l'année suivante : pour l'année 2019, les droits seront alimentés sur le compteur au printemps de l'année 2020.

Que sont devenues les anciennes heures DIF ?

Les heures DIF précédemment acquises ont été transférées sur le compteur CPF en 2018.

Comment utiliser les droits CPF ?

Il s'agit de se connecter sur le site moncompteactivite.gouv.fr ou moncompteformation.gouv.fr et de renseigner son niveau de qualification (case à cocher) lors de la première connexion.

Les droits CPF s'utilisent, dans la fonction publique, pour toute **action de formation nécessaire à la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle, en fonction des priorités du GHU.**

Attention : Toute demande devra être déposée auprès du service formation continue du GHU et nécessitera, au préalable, l'accord de la hiérarchie.

Référence des textes :

- Loi « Travail » n°2016-1088 du 8 août 2016 (article 44)
- Ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au CPF, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique
- Décret n°2017-928 du 6 mai 2017
- Circulaire du 10 mai 2017
- Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (article 58)
- Décret d'application en attente à ce jour

Fonctionnement au GHU Paris :

La politique du CPF vise l'équité de traitement dans l'instruction des demandes de CPF.
Cette politique concerne l'ensemble des personnes travaillant dans le GHU à l'exception des personnels médicaux qui ne disposent pas de ce dispositif.

En premier lieu, et avant toute demande :

- Activation du compte par l'agent nécessaire
- Renseignement du niveau d'étude
- Consultation des droits inscrits sur le compteur (Pour activer son compteur, l'agent devra fournir son numéro de sécurité sociale et une adresse courriel valide, afin de créer son mot de passe. Une fois l'inscription terminée, l'agent recevra en retour un courriel lui confirmant l'activation de son compte.)

Comment ? Formulaire, dossier, pièces, où trouver les documents ?

- Une lettre de motivation,
- L'accord du supérieur hiérarchique pour l'autorisation d'absence,
- Au moins deux devis sur la région parisienne, le détail si besoin des frais de déplacements,
- Le programme de formation et le calendrier
- Les éléments administratifs indispensables (n° DIRECCTE, DATADOCK).

A qui ? : au service de la formation continue, 6 avenue du Professeur André Lemierre 75020 PARIS

Quand ? : à tout moment dans la mesure où le projet a fait l'objet d'un travail en amont avec un Conseiller en évolution professionnelle

Chaque demande sera instruite lors des réunions de la CCFC (une réunion par trimestre selon le calendrier de la CCFC du plan 2020). Le plan 2020 sera disponible sur le site du GHU à partir du mois de Janvier 2020.

Attention, un préalable :

Tout agent doit être accompagné par un Conseiller en évolution professionnelle (CEP) ;

Ce conseil est assuré par :

Hélène BAYETTE h.bayette@ghu-paris.fr ou

Par l'ANFH, sur rendez-vous et joignable au : 01 53 82 87 88

Politique et mise en œuvre du CPF au GHU:

Qu'est-ce qu'un projet d'évolution professionnelle ?

Un projet est propre à chacun et peut prendre différentes formes : changer de métier, accéder à de nouvelles responsabilités, effectuer une mobilité ou un reclassement professionnel, changer d'établissement, reprendre des études, créer une entreprise, devenir libéral, ...

Un conseiller en évolution professionnelle du GHU ou de l'ANFH peut accompagner l'agent à la réflexion et à la formalisation de son projet.

Les formations sont ouvertes à tous, cependant les publics prioritaires sont :	Les conditions prioritaires sont :	L'action de formation doit répondre aux objectifs suivants :
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents de catégorie C en situation d'activité dans le GHU et de toutes les filières - Les agents en situation d'inaptitude ou pour prévenir les risques d'inaptitude 	<p>L'étude des dossiers sera réalisée à partir du moment où la demande ne rentre dans aucun autre dispositif (Validation des Acquis de l'Expérience, VAE), Bilan de compétences (BC), Congés de Formation Professionnelle (CFP) ou après avoir été refusé dans ces dispositifs au moins deux fois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de formation doit être en lien avec les projets du GHU - Une reconversion si l'intérêt est partagé entre l'agent et le GHU

Pour mémoire :

- L'employeur n'a pas l'obligation d'accepter une demande au titre du CPF
- La rémunération, en cas de CPF hors temps de travail, ne sera pas prise en compte

Qui finance le CPF ?

Il existe 2 financeurs possibles du CPF :

- L'ANFH, sur le nouveau Fonds de Qualification & CPF (FQ&CPF), selon les conditions et priorités définies et consultables sur le site Internet de l'ANFH,
- L'établissement, sur son plan de formation, selon les priorités et modalités définies par l'établissement et validées en CTE=> le plan de formation avec l'utilisation de l'enveloppe dédiée à la CCFC.

Les dispositifs de formation

Études promotionnelles

Elles permettent aux agents d'obtenir un diplôme/certificat du secteur sanitaire et social.
Interlocuteurs privilégiés :
Direction des soins ou Direction Médico-sociale, Formation Continue, Cadres concernés, DRH.

Les dispositifs individuels

Compte Personnel Formation
Congé de Formation Professionnelle
Validation des Acquis de l'Expérience
Bilan de Compétences



<https://www.moncompteformation.gouv.fr/esp-ace-public/mon-compte-formation>
<https://www.anfh.fr/etablisements/se-former-dans-la-fph>

Formations institutionnelles

Elles sont accessibles dans le plan de Formation 2021. Toute demande d'inscription devra être signée par l'agent et le cadre 2 mois avant le départ en Formation

Formations polaires

Ces formations sont définies en fonction des thématiques et priorités du pôle concerné. Les inscriptions doivent parvenir au moins 2 mois avant la formation par e-mail au service Formation Continue.